L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1362 - VENDREDI 26 FÉVRIER 2016 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Cultures d'été

Le tournesol, un atout dans les rotations



Si la campagne 2015 a été éprouvante pour les cultures d'été comme le maïs, le soja et le tournesol il n'en reste pas moins qu'elles conservent des points forts à valoriser que ce soit à l'échelle d'une campagne ou de la rotation. Parmi les atouts du tournesol, on relève un aspect économique, notamment avec des charges opérationnelles plus faibles, mais également un aspect agronomique. Une des forces du tournesol étant de rompre le cycle des bio-agresseurs de céréales et particulièrement des adventives.

Page 20

Encart: Mongin assurances (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Salon de l'agriculture

Quetigny remonte à Paris



Nièvre

› Rencontre avec la FDSEA 58

Le élus mis devant leurs responsabilités



Yonne

› Surfaces Non Agricoles

«Une véritable usine à gaz»



Secteurs :
Corbigny
Autun
Luzy
Moulins Engilbert
Nevers
03 86 20 17 38
G. BUCHEZ



AVIVA
Stéphane Franey
Un assureur
issu du monde agricole
5 bis route de Paris
89200 Avallon
03 86 31 90 13 - 06 59 44 89 92
franey-stephane@aviva-assurances.com
Assureur AGRICOLE depuis 1856
N°ORIAS 09046920



▶ Sommaire

Côte d'Or

04-05 • Productions animales: Le zapping de l'élevage
06 • Jeunes agriculteurs: «*Il va falloir être bons*»
07 • Ets Bresson: La dérive franco-française du plan Écophyto

Nièvre

08 • Rencontre avec la FDSEA 58: Le élus mis devant leurs responsabilités
09 • Salon de l'agriculture: Michel Marion en route pour Paris!
10 • Nappes phréatiques: Un retour à la normale
11 • Mois de la pléchie: Aux petits soins des haies vivantes

Yonne

12 • Cœur de Puisaye: Une redevance qui génère la colère
13 • PAC 2016: Consultation des Surfaces Non Agricoles
14 • SIA 2016: Au pied de l'Olympe
15 • Drive Fermier: Et de deux ... !

Bourgogne et ailleurs

16 • Crise agricole: Une rencontre sous tension
17 • Salon international de l'agriculture à Paris: La Bourgogne Franche-Comté fait salon
18 • Salon 2016: Un SIA chaud mais sûrement citoyen
19 • Économie - Financement: Exploitants agricoles cherchent capitaux

Filières

20 • Cultures Le tournesol, un atout dans les rotations
20 • Élevage Chronique ovine

Infos Services

21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Parole de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

rendez-vous

Session de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche Comté

L'agriculture française face à la volatilité des prix et à la mondialisation : bilan, perspectives et défis

Alors que l'agriculture traverse une crise profonde, plongeant de très nombreux agriculteurs dans des situations critiques et fragilisant les filières, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté consacrera la partie informative de sa première session à la thématique : *«L'agriculture française face à la volatilité des prix et à la mondialisation : bilan, perspectives et défis»*.
Cette partie informative est largement ouverte à tous. Vincent Chatellier, Ingénieur de Recherche, Directeur du Laboratoire d'Études et de Recherches Économiques à l'Inra de Nantes traitera dans son intervention les sujets suivants :
- Le défi alimentaire mondial et la volatilité des prix.
- La compétitivité de l'agriculture française.
- La restructuration des exploitations et leurs stratégies.
- Les atouts et défis de plusieurs filières agricoles régionales.

L'objectif de cet après-midi de travail n'est pas de se limiter au partage d'un diagnostic et de la connaissance d'un contexte global. Il s'agit bien, dans le cadre de notre nouvelle région agricole, d'identifier les leviers à actionner, en adéquation avec les caractéristiques locales, pour redonner des perspectives à l'agriculture aux agriculteurs et à nos filières respectives. Les difficultés professionnelles que nous connaissons ne doivent pas nous conduire à un réflexe de repli sur nous-mêmes, synonyme d'isolement. Nous devons explorer toutes les pistes porteuses d'espoirs et mobiliser toutes nos compétences et notre créativité pour construire le futur. L'intervention de Vincent Chatellier s'inscrit dans cette démarche mobilisatrice pour ne pas sombrer dans le fatalisme et s'interdire toutes perspectives.
Rendez-vous à Beaune, ce vendredi, au Palais des Congrès à 14h.

▶ PRI info

Côte d'Or Comment trouver une exploitation ?
Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez-vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 66 55.

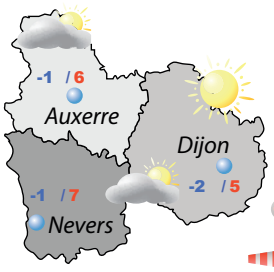
Nièvre Pour vous aider à travailler en société
L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Anne Marie Sennepin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38.

Yonne Nouveauté : un éclairage sur votre fin de carrière
5 à 10 ans avant votre arrêt d'activité, vous vous interrogez sur les orientations à donner à votre entreprise. La Chambre d'agriculture vous propose un RDV gratuit avec un conseiller d'entreprise pour prendre du recul par rapport au quotidien, vous éclairer sur cette période jusqu'à la cessation d'activité et vous accompagner dans la construction d'un plan de travail personnalisé et tenant compte de vos attentes. Contact : Émeline Richard – Chambre d'Agriculture de l'Yonne – 03 86 94 28 41.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 26 février au 6 mars 2016

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 26 Février

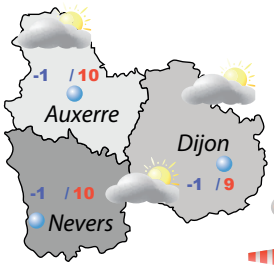


Éclaircies
De belles éclaircies et quelques passages nuageux en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 6 à 8 °C
Vents : Est-Nord-Est 20 km/h

St Nestor
Soleil : 07:34 - 18:26
Lune : 22:20 - 09:10

Samedi 27 Février

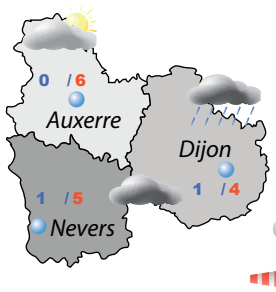


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en hausse.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Est 20 km/h

Ste Honorine
Soleil : 07:32 - 18:27
Lune : 23:19 - 09:36

Dimanche 28 Février



Perturbé
Ce dimanche sera partagé entre de timides éclaircies et quelques précipitations. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 5 à 7 °C
Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

St Romain
Soleil : 07:30 - 18:29
Lune : N.C. - 10:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 Février au Mercredi 2 Mars :
De nombreuses précipitations pour ces prochains jours, accompagnées de quelques flocons ce lundi.
Vents : Nord à 40 km/h
T° mini. : -2 à 2 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

Jeudi 3 au Dimanche 6 Mars :
Ces prochains jours se dérouleront sous des averses.
Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 0 à 4 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

clin d'œil



Rencontre avec le Premier ministre

Baisse des charges immédiate et année blanche sociale

Reçus par le Premier ministre le 17 février, les présidents de la FNSEA et de Jeunes agriculteurs ont salué la baisse des charges de sept points annoncée par Manuel Valls. Si une année blanche sociale va également être mise en place pour répondre à l'urgence, un certain nombre de chantiers restent à mener, notamment au niveau européen et sur le plan des négociations commerciales, pour permettre aux agriculteurs de sortir de la crise.



Photo: La Marne agricole / Guillaume Perrin

Manuel Valls a en effet annoncé la parution prochaine d'un décret validant une baisse immédiate de 7 points des charges sociales

S'exprimant suite à sa rencontre avec le Premier ministre Manuel Valls le 17 février, le président de la FNSEA Xavier Beulin a salué l'effort du Gouvernement qui a acté une baisse des charges de dix points au total, comme le demandait la profession agricole. Interrogé quelques minutes avant lors de la séance de questions au Gouvernement, Manuel Valls a en effet annoncé la parution prochaine d'un décret validant une baisse immédiate de 7 points des charges sociales, soit l'équivalent de 500 millions d'euros. Cumulée à la baisse de trois points des cotisations familiales actée en début d'année, il s'agit *«d'une baisse de 10 points pour les agriculteurs, supérieure au CICE»* pour un montant total de 730 millions d'euros a souligné le Premier ministre. Le président de la FNSEA y voit *«une mesure importante, un symbole»* qui *«va permettre de nous remettre dans une moyenne européenne»*. En effet, alors que le taux de cotisation des agriculteurs français avoisinait les 45 % sur le revenu N-1 ou sur la moyenne des trois dernières années, cette nouvelle mesure permettra aux Français de faire jeu égal avec leurs principaux concurrents européens. La FNSEA qui se bat depuis plusieurs années pour redonner de la compétitivité à l'agriculture française se félicite de voir ainsi aboutir l'une de ses principales revendications. Par ailleurs, Manuel Valls a également annoncé, pour les exploitants ayant dégagé un revenu très faible ou nul, une année blanche sur les cotisations sociales, automatique et reconductible pendant trois ans.

Mesures structurelles

Le président de la FNSEA regrette toutefois que l'on ait *«tardé, tardé, tardé»* pour avancer sur les questions structurelles qui sur les plans normatifs et réglementaires ne coûtaient rien. Cependant, un comité pour l'élaboration des normes et des réglementations devrait voir le jour et se réunir début mars, coordonné par un préfet. Réunissant les membres des différents cabinets concernés, il travaillera sur la simplification, la mise à niveau de la réglementation française vis à vis des normes européennes, et l'évaluation des nouvelles normes. D'autres avancées sont en cours sur un certain nombre de dossiers, a également précisé Xavier Beulin, citant les installations classées, le stockage de l'eau ou encore Écophyto. Si le Premier ministre a en revanche demandé aux responsables agricoles de cesser les manifestations et les blocages suite à ses annonces, la colère des agriculteurs reste suspendue à la question des prix.

Toujours une attente sur les prix

Des prix qui dépendent beaucoup du contexte international, ce qui implique qu'*«une des réponses principales viendra de Bruxelles»*, indique Xavier Beulin.

Le secrétaire général de la FNSEA, Dominique Barrau, attend lui aussi de l'Europe qu'elle *«passe à une gestion de crise à une gestion de marché»*. Même point de vue pour Jeunes agriculteurs, dont le président Thomas Diemer était également présent au rendez-vous avec le Premier ministre : *«il reste encore beaucoup de chantiers devant nous, notamment le chantier européen»*, explique-t-il. Les responsables agricoles espèrent pouvoir faire bouger les lignes au niveau de la Commission, en vue du prochain conseil agricole européen. Xavier Beulin évoque ainsi la possibilité de restitutions. Il n'élude pas pour autant les responsabilités côté professionnel, expliquant rencontrer prochainement *«les collègues des organisations professionnelles européennes»*, arguant que la tâche serait plus facile si eux-aussi faisaient pression sur leur gouvernement. Si les annonces du Premier ministre représentent un véritable pas en avant pour la profession, les agriculteurs restent également mobilisés sur la question des négociations commerciales, qui prendront fin le 29 février, avec l'espoir qu'elles ne contribueront pas à dégrader davantage une situation déjà difficile. À défaut, les appels au calme risquent bien de n'être pas entendus.

Plan Valls : un premier pas pour Orama

Les décisions annoncées par le Premier ministre *«sont une première réponse aux questions qu'Orama pose avec insistance au Gouvernement depuis plusieurs semaines»,* indique Orama dans un communiqué. Ainsi la baisse de 10 points des cotisations sociales des exploitants, soit une diminution d'un quart, *«est une décision d'une portée appréciable»*. Avec l'année blanche sur les cotisations, *«ceux-ci voient enfin reconnues leurs difficultés»*. S'agissant de l'excès de normes, la structure opérationnelle de pilotage Etat-Profession *«est enfin mise en place»*. Quant au plan Écophyto 2, la prise en compte des nouveaux indicateurs proposés par Orama *«est une avancée notable»*. Reste néanmoins à obtenir pour Orama, l'arrêt de tout nouveau prélèvement redistributif sur les aides de la PAC ainsi qu'un véritable plan en faveur des protéines végétales.

La FNSEA maintient sa vigilance

Si la FNSEA salue *«les réponses structurelles importantes»* annoncées par Manuel Valls le 17 février, notamment la baisse des charges sociales et le travail sur l'harmonisation des normes, elle n'oublie pas que *«les agriculteurs français attendent aussi des réponses sur les prix de leurs produits»*, écrit-elle dans un communiqué diffusé le 18 février suite à son conseil d'administration. La FNSEA entend maintenir la pression à trois niveaux : au niveau des négociations commerciales (qui prennent fin le 29 février) en organisant des rencontres locales entre producteurs, transformateurs et distributeurs, au niveau européen avec des demandes sur l'étiquetage de l'origine de la viande dans les produits transformés et sur l'indemnisation de l'embargo russe, et au niveau français. Sur ce dernier point, l'organisation attend des responsables politiques des positions claires : alors que le Salon de l'agriculture doit ouvrir ses portes le 27 février, la FNSEA refuse ainsi qu'il *«se transforme une nouvelle fois en concours de beauté politique»*. Un questionnaire va donc être envoyé aux différents partis politiques pour qu'ils précisent leurs positions sur l'avenir de l'agriculture française, demandant par exemple leur opinion vis-à-vis de l'étiquetage d'origine de la viande, leurs propositions en matière d'outils de gestion des risques, ou encore leurs solutions face à la prolifération des grands prédateurs, la remise en cause des projets d'irrigation, l'application impossible du compte pénibilité dans les TPE ou encore l'artificialisation des terres agricoles.



Productions animales

Le zapping de l'élevage

Vente de béliers, salon de l'agriculture, formations, paroles d'éleveurs... Tour d'horizon des actualités départementales de ces derniers jours en Côte d'Or.

Charolais Dernières inscriptions pour les journées commerciales

La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses journées commerciales du 14 au 18 mars. De nombreux reproducteurs seront mis en vente au sein même des élevages. Les animaux, nés fin 2014 ou en 2015, sont inscrits au HBC, et présentent toutes les garanties sanitaires, de race pure et de performances. Les inscriptions pour les exposants seront closes ce lundi. Le président Thierry Lechenault attend une nouvelle fois une vingtaine de fermes participantes à cet évènement. Le Côte d'orien *«ose espérer»* un regain d'activité malgré un contexte *«plus que difficile»* : *«Les acheteurs attendent logiquement le tout dernier moment, car il n'y a plus du tout d'argent dans les trésoreries. Celles-ci sont au plus bas pour de nombreuses raisons : la baisse des cours, la hausse des charges, une baisse de consommation de la viande rouge à cause d'un lobbying catastrophique des médias, les conséquences de l'embargo russe se font ressentir, les stocks sont de plus en plus abondants, les vaches laitières arrivent en masse sur le marché de la viande... Tous les voyants sont vraiment au rouge, les céréales ne vont pas bien non plus et cela n'arrange rien sur nos exploitations de polyculture-élevage. Je suis installé depuis 21 ans et je dois reconnaître que ça n'a jamais été aussi compliqué. Malgré ces difficultés, il faut tenter de ne pas baisser les bras: le piège serait de se procurer un reproducteur à moindre prix, sans la moindre garantie. Là, la sanction serait immédiate sur l'élevage. Je le dis souvent : nous ne pouvons pas jouer sur les prix mais nous avons encore la possibilité, grâce à la génétique, de jouer sur les kilogrammes de carcasses, tâchons de garder cette faculté !»*.

Renseignements : 03 80 90 68 80, 06 24 24 69 93 ou www.cote-dor.chambagri.fr.



Le Gaec des Granges de Vesvre fait partie des exposants déjà inscrits.

Précisions

Charolais Évaluation

Deux prix moyens de vente apparaissent dans notre dernière édition. Le prix exact est le second cité, en l'occurrence 3 006 euros par animal vendu. Le montant de 2 898 euros avait été dans un premier temps annoncé, avant d'être corrigé par les organisateurs.

Sondage «Il fallait changer de ministre»

Le GIE Charolais Evaluation organisait sa vente aux enchères vendredi 12 février à Créancey, au lendemain du changement de ministres au sein du gouvernement. Un petit sondage réalisé auprès de quinze éleveurs présents au Pôle agricole démontre une *«nette déception de la base»* qui aurait visiblement souhaité *«du changement»* au ministère de l'Agriculture. Chaque éleveur était invité à donner une note de 0 à 10 traduisant leur éventuelle déception sur la reconduction de Stéphane Le Foll. Une note moyenne de 8 sur 10 a été obtenue. Seules deux des quinze personnes interrogées ont donné une note égale ou inférieure à 5 sur 10, en mentionnant les difficultés de ce poste liées *«aux nombreuses directives de l'Europe»*. Un changement était toutefois vivement souhaité par la majorité des sondés, qui ont même donné un 10/10 pour quatre d'entre eux. Le contexte est *«plus plus que difficile»* pour cet échantillon d'hommes âgés en moyenne de 53 ans. La difficulté économique de leur année professionnelle se traduit par une note de 8,6 sur une échelle allant de 0 à 10. La suite du sondage informe que ces éleveurs travaillent en moyenne 10 heures et 45 minutes par jour, se lèvent en moyenne à 6h25 et se couchent à 22h25 après s'être occupé de leur cheptel comptant 124 mères vaches.



Quinze éleveurs présents au Pôle agricole ont été interrogés.

Bovins Écorner, c'est gagner



Feder organise plusieurs rendez-vous dans le département.

Le groupement Feder organise plusieurs démonstrations d'écornage sur de jeunes veaux. L'une d'elle se déroule aujourd'hui à Semur-en-Auxois à partir de 10 heures. Électrique, gaz, pâte à écorner: aucune méthode d'écornage n'est *«parfaite»* selon la technicienne Delphine Buisson : *«Elles ont toutes des avantages et des inconvénients, d'où l'intérêt de venir à nos démonstrations pour essayer les appareils, avoir des conseils et recueillir des témoignages d'éleveurs pour faire le choix qui convient à chacun»*. Ce n'est pas un scoop, les animaux écornés apportent de nombreux atouts en productivité et en sécurité. Les risques d'accidents sont considérablement diminués (entre bovins eux-mêmes ou avec les hommes), les animaux sont plus calmes et leurs performances sont meilleures avec des GMQ plus élevés. D'un point de vue filière, la clientèle italienne demande de plus en plus d'animaux écornés. A ce titre, Feder et ses coopératives Global-Socaviac viennent de lancer l'opération écornage *«Pari gagnant pour la filière»*. Ce mouvement incite les éleveurs à écorner, le groupement accorde même une *«ristourne»* de 5 euros par animal sur le poste approvisionnement. Lors de ces démonstrations *«en direct»* organisées au sein même d'élevages, trois techniques seront présentées: écornage thermique (électrique et à gaz) et chimique (au crayon caustique). Jocelyn Poulleau, à Molinot près de Nolay, a reçu l'une de ces démonstrations le 9 février : *«J'étais demandeur d'en savoir davantage sur les différentes techniques, je recherchais un autre système, moi qui écornais jusqu'à présent au crayon. Un changement de la période de vêlage pour certains de mes animaux engendrait des veaux trop âgés pour écorner au crayon. Suite à la démonstration de Feder, j'ai finalement opté pour l'écornage thermique à gaz, moyennant un investissement de 170 euros hors taxes. J'en suis très satisfait, l'appareil se prend bien en main et tout se passe bien. Les veaux repartent aussitôt téter leur mère»*.

Point de vue «Viande standard ou de qualité : la France doit choisir»

Arnaud Parfait, le nouveau secrétaire général des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or, éleveur à Viévy près d'Arnay-le-Duc, réagit aux interventions d'Yves Durand, représentant l'Union du Charolais et de Jean-Philippe Girard, président de l'Association nationale des industries alimentaires, tous les deux présents le 11 février à l'assemblée générale des JA21 à Pouilly-en-Auxois : *«Le premier exposé souligne l'importance de produire de la qualité, le second a mis en évidence les lacunes de compétitivité de l'agriculture française. La qualité, c'est bien, mais elle a un prix.*


Arnaud Parfait, nouveau secrétaire général des JA21

La France veut-elle se démarquer grâce à sa qualité ? C'est à elle de choisir, mais elle doit faire rapidement son choix. Si ce le cas, il faut mettre les prix en face. Nous sommes à un virage important.

Nous vivons dans une économie mondiale qui évolue plus vite que nous pouvons la maîtriser. Il faut donc adapter notre agriculture afin qu'elle soit compétitive ou au moins rentable.

Notre système actuel attire beaucoup d'attention à l'environnement et à notre santé et prime sur le bien-être et la qualité de nos animaux pendant que le marché mondial prime, lui, sur la quantité et le profit. Nous ne sommes pas en phase avec nos voisins. Qualité ou quantité, c'est à nos politiques de choisir parce ça c'est de la politique....».

Ovins 62 béliers vendus à Arnay

L'Association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or organisait la 25ème édition de sa vente annuelle de béliers jeudi 11 février à Arnay-le-Duc. Soixante dix-huit béliers étaient en vente, 62 d'entre eux ont trouvé preneur à un prix moyen de 511 euros. La top-vente, à 770 euros, a été réalisée par un bélier appartenant au Gaec Gaudry de Marcheseuil qui est parti dans le département de l'Aube, à l'EARL de la Bergerie. Près de 65% béliers ont été achetés par des organisations de producteurs : 15 par Limovin, 19 par Cialyn/Corel, 3 par OBL et 3 par Terre d'Ovin. Le reste s'est dirigé vers des particuliers régulièrement présents, venant de l'Aube, de l'Est de la France, de Normandie et de Seine-Maritime. Un client belge s'est même rendu à Arnay-le-Duc pour la deuxième fois. Jean-Marie Guyot, le président de l'association organisatrice, dressait un bilan relativement positif malgré une affluence moins importante que les précédentes années : *«Le taux de vente est de 80% ce qui est satisfaisant. Le prix moyen est en légère hausse, et dépasse celui de 2015 à hauteur de 15 euros».*


Le prix moyen est de 511 euros.

Jeunes agriculteurs Montbard/ Venarey se prend au jeu

Les Jeunes agriculteurs de Venarey-Les Laumes/ Montbard organisent un loto à Venarey samedi 19 mars. Les portes de la salle des fêtes seront ouvertes à partir de 18h30 pour un début des jeux à 20 heures précises. Des bons d'achats d'une valeur de 500 euros, une télévision grand écran et une machine à laver seront notamment à gagner lors de cette troisième édition. Les deux premiers lotos avaient réuni en moyenne 300 participants avec une présence non négligeable d'agriculteurs. Le président Josselin Laligant espère un nouveau succès de cette manifestation organisée tous les deux ans : *«Elle nous permet de passer un moment convivial, ressouder les liens entre nous, tout en échangeant avec un public qui n'est pas forcément issu du milieu agricole. L'argent récolté nous permet de financer des formations, des rencontres avec des techniciens voire même d'organiser des repas entre nous comme ce fut déjà le cas lors d'une soirée avec les conjoints».* Les jeunes agriculteurs souhaitant rejoindre le groupe JA de Montbard/Venarey sont les bienvenus.
Renseignements : 06 27 29 63 57.



La troisième édition du loto aura lieu le 19 mars.

Équins Direction Paris pour les Traits Auxois


Florian Renon fait partie des quatre Côte d'oriens en lice.

L'Union nationale du cheval Trait Auxois sera présente durant l'intégralité du salon de l'agriculture qui ouvre ses portes demain samedi. Sept éleveurs, dont quatre de Côte d'Or, sont normalement arrivés à la Porte de Versailles hier soir à 19 heures. Florian Renon (Lacour d'Arcenay), Florian Bizouard (Allerey), Georges Bailly (Meursanges) et Abel Bizouard (Sussey) présenteront l'élite de leur race favorite au public parisien, le concours étant prévu mardi 1er mars lors de la journée Côte d'Or. *«Il est important d'être une nouvelle fois présent ici, nous sommes constamment en quête d'une valorisation des débouchés du Trait Auxois»* rappelle Jean-Paul Bureau, le président de l'Union nationale. Concernant la partie alimentation, le Côte d'Orien fait part d'une demande nouvelle émanant du Japon : *«ils recherchent des chevaux de trait pour faire du sushi ! Ils ont été séduits par la traçabilité de la viande française. Près de 150 chevaux de tait français ont été commercialisés lors d'une première commande, nous souhaiterions nous positionner pour la prochaine expédition».*

feder
Une Génétique Innovante
Les éleveurs BIO de Bourgogne
GLOBAL
SOCAVIAC

PORTES OUVERTES EN ÉLEVAGES

3 4 5 MARS 2016

Liste des animaux sur : www.feder.coop
Espace CoopRepros

Disponibilité et large choix d'animaux prêts à la saillie

Saône-et-Loire
- **EARL COTHENET BERNARD** - CHAMPLONG 71420 DOMPIERRE SOUS SANVIGNES
- **GAEC BEAUDOT** - LE FOUR - 71420 CIRY LE NOBLE
- **GAEC DES CHATAIGNIERS** - LES VOISOTTES - 71670 LE BREUIL
- **CIRON RICHARD** - LE REVE - 71130 CHASSY
- **EARL DES QUATRE SAISONS** - LA BROSSE - 71700 BOYER
- **GAEC D'AZU** - AZU - 71230 - ST ROMAIN SOUS GOURDON
- **SCEA DES THEVENOTS** - LES THEVENOTS 71130 NEUVY GRANDCHAMP
- **GAEC GORDAT DUSSABLY** - LA BELUZE - 71600 VOLESVRES
- **DUSSABLY JEAN-MARC** - LES GRENETIERES - 71600 PARAY-LE-MONIAL
- **GAEC MORIN** - LE JUGNY - 71430 ST AUBIN EN CHAROLLAIS
- **GAEC COMEAU** - LA FIOTTE - 71210 ST EUSEBE
- **EARL COULON LAURENT** - LES PETITS ROUSSOTS - 71710 CHARMOY
- **GAEC BONNOT** - LA FORET - 71220 LA GUICHE

Côte d'Or
- **GAEC DU CHAUDEAU** - 3 RUE AMONT - 21350 THOREY SOUS CHARNY
- **GAEC HENRIOT** - 12 GDE RUE - 21700 VILLEBICHOT

Vos interlocuteurs spécialisés en génétique

Emmanuel Plasson (secteur 03-71)
06 10 82 11 10

Thibault Chevailler (secteur 01-58 -71)
06 08 94 76 21

Geoffrey Rémy (secteur 21-89)
06 77 65 94 93

Jeunes agriculteurs

«Il va falloir être bons»

Le nouveau conseil d'administration de JA 21 s'est réuni la semaine dernière en séminaire post-assemblée générale près de Baubigny. Le réseau a affiché ses nouveaux objectifs pour les deux prochaines années.



Le viticulteur Lucien Rocault (membre du Conseil d'administration, ici à gauche), a présenté sa production à la nouvelle équipe.

C'est une habitude chez les JA : tous les deux ans, le conseil d'administration fraîchement élu se réunit en séminaire quelques jours seulement après la tenue de l'assemblée générale du syndicat.

Ce rendez-vous s'est déroulé les 18 et 19 février au gîte de la Combe d'Été à Orches, à quelques kilomètres de Beaune. La première journée a été l'occasion de présenter le syndicat JA aux nouveaux membres, de rappeler les différents enjeux du dossier installation et de procéder à de nouvelles élections ainsi qu'à la répartition des rôles de chacun. François-Xavier Lévêque a été réélu président du syndicat et Arnaud Parfait a remplacé Nicolas Bachelet au poste de secrétaire général. Des groupes de travail se sont constitués lors de la deuxième journée sur plusieurs thématiques.

Quatorze arrivées

Le nouveau conseil d'administration, qui s'était déjà présenté lors de l'assemblée générale du 11 février à Pouilly-en-Auxois, est composé de 29 membres. Pas moins de 14 font leur toute première apparition. Il s'agit de Jean Deffontaines, Antoine Carré, Max Seguin, Geoffrey Pautet, Mathieu Briet, Florent Guyomard, Philippe Guillemot, Clément Pechinot, Thibault Aubry, Geoffrey Schummer, Jean-Yves Gillant, Florian Renon, Édouard Maréchal et Anthony Clair. Ces derniers rejoignent les membres déjà en place, reconduits dans leurs fonctions : Lucie Poillot, Damien Baudon, Arnaud Parfait, Clément Gamin, Joffrey Delaire, Élodie Rosselle, Nicolas Bachelet, François-Xavier Lévêque, Mathieu Labonde, Étienne Briot, Lucien Rocault, Vivien Lévêque, Benoît Lahaye, Alexandre Brion et Clément Babouillard.

Une équipe très motivée

François-Xavier Lévêque a fait part de sa satisfaction de voir une équipe *«très motivée»* : *«Des jeunes qui s'engagent, c'est très important pour notre réseau. Cela est d'autant plus intéressant que toutes les productions et tous les secteurs géographiques du département sont représentés»*. Le président avait à cœur d'organiser ce séminaire durant deux jours consécutifs : *«il est important d'apprendre à se connaître, au-delà de l'aspect professionnel. La communication est beaucoup plus efficace par la suite. Ce séminaire était aussi l'occasion de présenter notre équipe administrative qui fournit un très bon travail»*. Tous les JA se sont positionnés sur différents dossiers. Chacun représentera le syndicat dans diverses réunions: *«les postes ont été équilibrés, il était nulle question de surcharger quelqu'un»* précise François-Xavier Lévêque, *«nous visons un maximum d'efficacité. Il faudra être partout et se faire entendre quand il le faut pour porter haut les couleurs des JA. De toute façon, il faudra être bons, c'est une obligation, surtout dans une telle conjoncture»*.

La charte à l'installation rénovée

Lors de cette mandature, JA21 s'est donné comme principal objectif la rénovation de la charte à l'installation, comme l'explique le président : *«nous allons faire un inventaire de tout ce que les OPA proposent pour aider au mieux les jeunes à l'installer. Il faudra mettre tous les atouts de notre côtés, nous allons entreprendre un travail avec chaque organisme dans les semaines qui arrivent. En ce qui concerne la communication, nous avons tous rendez-vous cet été à Châtillon-sur-Seine pour une nouvelle fête départementale de l'agriculture. Notre démarche ne se résumera pas à cette seule journée car nous voulons assurer une communication positive de nos différents métiers. Pour ce faire, nous allons passer la vitesse supérieure sur les réseaux sociaux»*.

AURÉLIEN GENEST

Salon de l'agriculture

Quetigny remonte à Paris

Six apprentis du CFA vont participer au trophée national des lycées agricoles du 2 au 6 mars.

Six jeunes du CFA de Quetigny se rendront au Salon de l'agriculture début mars pour prendre part au TNLA, le Trophée national des lycées agricoles.

Ce sera la deuxième participation consécutive de l'établissement côte d'orien. *«Nous retentons l'expérience!»* indiquent les enseignantes Natacha Barnay et Isabelle Nihotte, rappelant une forte demande des jeunes désireux de vivre la même expérience que leurs aînés. *«Le TNLA est un concours prestigieux qui permet de rencontrer d'autres manières de faire, de rencontrer des lycéens et collègues d'autres régions et de donner une ouverture d'esprit aux jeunes»* poursuit Natacha Barnay. La classe de Première CGEA *«Conduite et gestion de l'exploitation agricole»* option SDE (Système à dominante élevage) sera représentée par Jordan Denizot, Guillaume Bize, Rémy Choubley, Brian Emonot, Théo Billand et Dylan Nance. Le concours se déroulera une nouvelle fois en cinq étapes.

Deux d'entre elles ont été effectuées ces dernières semaines à Quetigny. Les jeunes ont tout d'abord réalisé un blog qui devait présenter leur école et les animaux en lice à Paris (http://tnla-2016-les-boeufs-bourguignons.blogspot.fr). Une affiche autour de l'élevage bovin a elle aussi été fabriquée (voir encadré). Les trois étapes restantes se dérouleront à Paris avec la manipulation d'un bovin d'un lycée concurrent, une animation à assurer au sein du salon et une présentation à effectuer à l'oral -et notamment en anglais- de l'établissement et des animaux inscrits.

AURÉLIEN GENEST



L'équipe des «bœufs bourguignons» avec la vache Baléare et son veau Lucky P.

«Une très belle expérience»

Guillaume Bize, 17 ans et domicilié à Chazilly près de Pouilly-en-Auxois, apparaît sur l'affiche présentée par le CFA de Quetigny : *«Nous avons fait des photos chacun notre tour et c'est la mienne qui a été retenue, il en fallait bien un ! La réalisation de cette affiche compte pour l'une des épreuves du concours, elle se veut représenter les futurs agriculteurs et les produits locaux. Participer au TNLA est un bon moyen de mettre en avant notre établissement. Aller à Paris en équipe sera une très belle expérience pour nous tous ! Quel classement espérer ? Terminer en milieu de tableau déjà bien !»*



Rencontre technique des établissements Bresson

La dérive franco-française du plan Ecophyto

La SAS Bresson a organisé le 12 février dernier une rencontre technique à Barges. En entrée : les suites d'une directive qui passent toujours aussi mal et en plat de résistance, la prestation décoiffante de Gil Rivière-Wekstein, journaliste polémiste, fondateur de la revue «*Agriculture et environnement*».

La rencontre est toujours attendue, pour les informations techniques dispensées bien sûr, mais aussi pour l'ambiance de convivialité qui règne au sein de ces réunions organisées par les Établissements Bresson. Il y a là un esprit de famille qui réconforte par ces temps difficiles pour toute la profession agricole.

Zones vulnérables : tout n'est pas joué

Anne Hermant a fait le point sur les zones vulnérables et les nouvelles dispositions de la directive nitrates. D'un côté la profession a gagné au terme d'une action juridique contre l'État qui a vu l'annulation du classement de 166 communes du Bassin Rhône Méditerranée, en Côte d'Or. De l'autre, ce n'est que partie remise, car le contentieux européen qui vise la France est toujours d'actualité, ce qui amène l'État français à maintenir sa pression environnementale. Un nouveau classement pourrait donc intervenir en 2016, mais en attendant et sans programme d'action défini, cela laisse un temps supplémentaire pour se mettre au niveau des nouvelles normes, concernant notamment le stockage des effluents.

En 2016, les conditions de la fertilisation restent, pour le moment, «*sur la même base de raisonnement*» qu'avant, explique Anne Hermant. Le reliquat sortie d'hiver est obligatoire et on doit recourir à un outil de pilotage de la fertilisation azotée si on s'oriente vers un dépassement de la dose-bilan ou si la situation l'exige. Le dexel et sa version simplifiée, le pré-dexel, restent les outils privilégiés pour vérifier ou évaluer les capacités de stockage d'effluents. Le stockage des fumiers compacts au champ est toujours possible, mais sous certaines conditions : la durée de stockage ne doit pas dépasser dix mois et le retour sur un même emplacement ne peut pas intervenir avant un délais de trois ans. La distance à respecter entre les équipements de stockage des effluents (y compris ceux se trouvant dans les bâtiments et les éléments à protéger (puits, forages ou sources) est de 35 mètres et est inscrite cette fois dans le domaines des BCAE à respecter dans le cadre de la conditionnalité ; tout comme l'interdiction du brûlage des résidus (paille, cultures...) et la taille des haies entre le 1er avril et le 31 juillet.

Dernier sujet d'inquiétude en date, les surfaces non agricoles (SNA), ont fait l'objet de bien des interrogations et de bien des débats. Au début du mois de février le ministre de l'Agriculture a précisé quelques notions : seules les corrections ayant un impact sur le versement des aides doivent être prises en compte. Un outil informatique de visualisation des SNA ne devrait d'ailleurs faire apparaître que les SNA de taille significative. La restitution des surfaces est encore en cours, mais les services du ministère l'affirment : tout ce travail assurera ensuite la tranquillité jusqu'en 2020... Reste que toutes les mesures de simplification qui se télescopent et les retards accumulés en complexifient singulièrement la lecture aujourd'hui et la visibilité pour les mois à venir.

Les dessous pas très chics du plan Ecophyto

Gil Rivière-Wekstein, a l'habitude de mettre les pieds dans le plat, c'est son fond de commerce, comme journaliste indépendant, éditeur d'une lettre mensuelle «*Agriculture et environnement*» et auteur de plusieurs livres dénonçant ce qu'il considère comme des «*impostures écologiques*» concernant «*les abeilles, le bio, les OGM*». «*Observateur des pressions sociales et politiques sur la question des phytos*», Gil Rivière-Wekstein, polémiste engagé -mais controversé- voit rouge dès que l'on s'attaque aux phytos au nom de «*l'écologie politique*». Invité à intervenir lors de cette réunion technique où la polémique n'était pas d'actualité, il s'est livré à une analyse de texte autour du programme Écophyto. Pour mieux comprendre une dérive franco-française, dans laquelle tous les gouvernements -de droite comme de gauche- se sont installés, Gil Rivière-Wekstein revient au texte fondateur, la directive européenne imposant «*une réduction des risques et des effets des pesticides par rapport à la santé humaine et à l'environnement*». Dès 2008, sous le quinquennat du président Sarkozy, on passe «*de la notion de risque à celle d'usage*» dans la transcription française de la directive européenne. S'en suivront une cascade de contraintes pour parvenir (à dix ans «*si possible*») à une réduction de 50% de l'usage des pesticides. En 2014, l'échec est patent, «*l'usage est en hausse*», cependant, «*les pratiques ont évolué et les facteurs de risque ont été réduits*». Sur sa lancée polémique, Gil Rivière qualifie de plan Écophyto 2 «*d'enfumage*» et décrypte les mécanismes complexes des CEPPP, certificats d'économie de produits phytosanitaires, «*pierre angulaire du dispositif*» qu'il considère comme «*inadaptés au contexte agricole*». Outre la complexité du dispositif et ses effets pervers pour les distributeurs de produits phytosanitaires, il regrette que le Nodu soit «*un mauvais indicateur*» du fait qu'il «*ne prend pas en compte la complexité du vivant*».

Il rappelle que la profession a remis en cause la pertinence de cet indicateur, qui reste là encore une spécificité franco-française, alors que cette mesure ne concernera aucun autre pays européen. Un recours en annulation du décret a été engagé auprès du Conseil d'État, porté par la Fédération nationale du négoce agricole (FNA) et soutenu par Coop de France et la FNSEA. Parmi toutes les options possible, il semble que «*la clé ce soit la définition d'un nouvel indicateur en lieu et place du Nodu, qui valoriserait les initiatives déjà prises et permettrait de renouer une relation de confiance avec les agriculteurs*» conseille Gil Rivière-Wekstein.

AMK

▸ *Agenda*

10-03 : café débat sur la restauration collective à Sombernon

Développer l'approvisionnement local dans les cantines répond à une attente forte des Français, désireux de s'assurer de la qualité des produits mangés par leurs enfants. C'est aussi un moyen d'assurer un débouché à la production agricole d'un territoire. Mais côté agriculteurs, ce débouché soulève beaucoup de questions : Comment fonctionne la restauration collective ? Peut-elle acheter aux agriculteurs? A quelles conditions ? Quels types de produits, quels volumes et quels prix intéressent les cantines ? Pour répondre à vos questions, le Conseil départemental, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, vous invite à participer à un café-débat : «*La restauration collective, un nouveau débouché pour mes productions ?*» le jeudi 10 mars de 14h30 à 17 heures au collège de Sombernon. Les thèmes suivants seront abordés : Quels sont les différents types de restaurants collectifs et comment sont-ils organisés? Quelles sont les contraintes et les marges de manœuvres des restaurants collectifs ? Qu'est-ce que cela induit dans l'organisation des fournisseurs, en fonction des produits ? Les marchés publics : comment fonctionnent-ils ? comment répondre ? Comment développer la vente à la restauration collective sur son exploitation ? quels sont les soutiens humains et matériels ? Des exemples concrets vous seront apportés par un intervenant de RESTAU'CO, le réseau des professionnels de la restauration collective en gestion directe. L'après-midi se terminera par la visite du restaurant du collège de Sombernon. Renseignements et inscriptions auprès de Anne-Sophie Clerc (03 80 63 65 70, anne-sophie.clerc@cotedor.fr).

Du 14-03 au 18-03 : Journées commerciales charolaises

La Fédération Charolaise de Côte d'Or organise ses journées commerciales dans les élevages du 14 au 18 mars. Nombreux reproducteurs Charolais nés fin 2014 et 2015 inscrits au HBC, garanties sanitaires, de race pure et de performances. Liste des élevages participants rubrique Petites Annonces. Renseignements : 03.80.90.68.80 HB ou 06.24.24.69.93 HR. Site Internet : www.cote-dor.chambagri.fr

24-04 et 14-04 : Les nuisances électromagnétiques et les phénomènes géobiologiques en élevage

Certaines problématiques rencontrées en élevage ne trouvent pas d'explications techniques classiques. Elles sont liées à l'ambiance, au sens large, des sites/bâtiments d'élevage. Le Sedarb souhaite donc vous proposer cette formation sur les nuisances électromagnétiques et la géobiologie, facteurs explicatifs de certaines problématiques rencontrées dans vos élevages. Le rendez-vous sont programmés les jeudis 24 mars et 14 avril de 9 h à 17h30 sur des fermes, lieu à définir. Pré-requis : Aucun. Intervenant : Jacques Volatier, éleveur et géobiologue. Formation gratuite. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie Billon, conseillère élevage au Sedarb, 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org

publi-reportage

Liernais

«Apprendre sur le terrain, c'est autre chose !»



Axel Lenoble vient d'arriver en classe de Quatrième à la MFR de Liernais. Ce jeune homme de 14 ans, originaire de Bierre-lès-Semur, attendait avec impatience la date du 2 janvier et le jour de son anniversaire pour pouvoir intégrer l'établissement.

Un choix qu'il ne regrette aucunement aujourd'hui: *«Je n'aimais pas le collège dijonnais où j'étais avant. Je dois le reconnaître, je n'aime pas les cours. Mais alors là, pas du tout ! La ville, ce n'est pas mon truc non plus. Depuis le mois d'octobre et ma participation aux portes-ouvertes de la MFR de Liernais, je savais que je voulais venir ici. Nous sommes dans un super cadre, en pleine nature et en plus, il y a de nombreux stages agricoles. Apprendre sur le terrain, c'est autre chose. On sort souvent à l'extérieur et c'est très intéressant. C'est du concret. J'ai trouvé un stage chez un agriculteur à 500 mètres de chez moi, c'est génial, j'y ai déjà passé plusieurs semaines. En fin d'année scolaire, j'irai du côté de Poiseul-la-Ville, je m'y prépare, j'ai hâte de découvrir une nouvelle exploitation pour approfondir mes connaissances. Ma passion pour l'agriculture, je la tiens de mon petit-cousin : je sais depuis longtemps que je veux travailler dans ce domaine. Élevage ou cultures, j'aime tout! J'adore le machinisme et l'option agro-équipement de la MFR est un atout. D'ailleurs, à Liernais, je prévois d'aller jusqu'au Bac pro. Les semaines à la MFR sont vraiment enrichissantes et également durant mon temps libre : on parle d'agriculture avec des jeunes de mon âge qui partagent la même passion, on joue sur ordinateur à des jeux sur le machinisme et bien d'autres choses. Les effectifs des classes ne sont pas trop importants, l'ambiance est conviviale, c'est ce que je recherchais. Les moniteurs sont là pour nous aider et nous conseiller à tout moment, c'est aussi très important, ça me change d'avant».*

MFR de Liernais - 21430 Liernais - 03 80 84 41 60

PORTES OUVERTES les 19 mars et 28 mai

Rencontre avec la FDSEA 58

Le élus mis devant leurs responsabilités

Les responsables et les adhérents de la FDSEA58 ont rencontré les élus, nationaux, régionaux et départementaux de la Nièvre, samedi 20 février, pour leur dresser le tableau noir de l'agriculture dans le département. Des feuilles de route leur ont été remises.



Les élus nivernais ont écouté, silencieusement, durant près de deux heures, la litanie d'une agriculture nivernaise vacillante.

Après avoir déclenché l'alerte rouge la semaine précédente, les responsables du syndicat agricole majoritaire ont convié les élus du département à une action inédite et originale, samedi dernier, chez Jean et Maurice Poncelet à Saint-Benin d'Azy.

Les cours à la baisse, les charges à la hausse et les contraintes réglementaires toujours plus oppressantes ont servi de fil conducteur aux revendications des professionnels, qui évoquent, pour leurs adhérents, toutes productions confondues, *«un moment de souffrance économique et morale qui les affecte»* et dénoncent *«face à ces effets de ciseaux, des politiques aux actes manqués»*. Dans son intervention d'accueil, Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, n'a d'ailleurs pas pris de gant vis-à-vis des parlementaires et élus alignés en rang d'oignons : *«nous vous désignons comme les principaux responsables de la situation de précarité dans laquelle se trouve aujourd'hui l'agriculture française. Vous n'êtes pas toujours à l'origine de nos difficultés, même si vous l'êtes parfois, mais vous êtes responsables de l'absence de solutions»*. L'harangue sonnait comme un appel à l'aide -parlant de *«tocsin»* et de *«glas»*- et comme un baroud d'honneur qui n'entend pas complètement disparaître sans se faire un tant soit peu entendre.

«Quelle société ?»

Durant deux heures, les présidents de chaque section spécialisée de la FDSEA58 se sont donc succédés pour annoncer les résultats économiques de l'année écoulée.

Benoît Mathé, Emmanuel Bernard, Marcel Cottin, pour les principales productions (cultures, bovins allaitants et ovins), et Laurent Cornu (main d'œuvre) ainsi qu'un ancien éleveur laitier qui prédit *«une disparition de l'activité laitière dans le département d'ici 5 ans si le reste à vivre demeure à zéro euro, comme en 2015»*. Inédite, l'action syndicale s'inscrivait dans un mot d'ordre national de rencontres avec les élus, n'a pas lésiné sur les références locales et départementales. Des revenus proches de zéro dans toutes les filières, des reste à vivre moyens autour de 500 euros par mois : le ton se voulait grave, la colère rentrée mais bien réelle, l'ambiance pesante mais très calme. Près de 70 agriculteurs du département étaient présents dans le hangar des frères Poncelet et, à la fin de la matinée, avant un apéritif aussi convivial que possible, chacun -agriculteur ou élu- a pu prendre la parole. Juste avant, Stéphane Aurousseau avait remis, comme des belles images à l'école, des feuilles de routes à chaque élu présent, différenciés s'ils sont parlementaires ou élus régionaux et départementaux. Les représentants des partis politiques ont également eu droit à leur document. Certains ont accepté de revenir devant les syndicalistes agricoles, dans un mois, pour *«voir ce qui aura été fait»*. *«Dans quelle société voulez-vous nous entraîner, dans une société où les gens accèderont pour presque rien à leurs besoins élémentaires mais dans laquelle ils seront sans emploi ? Cette société ne sera pas la nôtre !»* leur avait lancé un peu plus tôt Stéphane Aurousseau sur un ton quelque peu moralisateur, mais qui dénote un fossé philosophique entre la vision pérenne d'un monde agricole vacillant et des préoccupations politiques parfois déconnectées des réalités.



Successivement, chaque président de section spécialisée de la FDSEA58 a dressé le tableau noir de sa filière au cours de l'année passée.

EMMANUEL COULOMBEIX

Les élus se sont vus remettre une feuille de route toujours disponible auprès de la FDSEA

Séance de rattrapage encore possible

Ils étaient présents : Christian Paul (député), Anne Emery-Dumas (sénatrice), Hicham Boujlilat (conseiller régional– assistant parlementaire de Gaëtan Gorce), Xavier Richard (Modem), François Diot (PCF), Gilbert Champagne (EELV), Patrice Joly (Président du conseil départemental), Philippe Nolot (conseiller départemental), Michel Veneau (conseiller départemental), Jean-Luc Gauthier (conseiller départemental), Bernadette Larive (conseillère départementale), Daniel Barbier (conseiller départemental), Jocelyne Guerin (vice-présidente du conseil départemental), Philippe Morel (conseiller départemental),
Ils étaient excusés : Gaëtan Gorce (sénateur), Martine Carillon-Couvreur (député), Anne-Marie Dumont (conseillère régionale), Sylvain Mathieu (Parti Socialiste), Jacques Legrain (conseiller départemental), Thierry Flandin (conseiller départemental), Stéphanie Beze (conseillère départementale), Michel Mulot (conseiller départemental), Huguette JUDAS (présidente de la communauté de communes des Bertranges à la Nièvre),
Ils étaient absents et non excusés : Marcel Stephan (FN et conseiller régional), Pascale Massicot (conseillère régionale), Guillaume Maillard (UDI et conseiller régional), Florence Lassarre (conseillère régionale), le représentant «Les Républicains 58», Michèle Dardant (conseillère départementale), Catherine MER (conseillère départementale), Fabien Bazin (conseiller départemental), Anne Verin (conseillère départementale), Anne-Marie Chene (conseillère départementale), Alain Lassus (conseiller départemental), Nathalie Forest (conseillère départementale), Alain Herteloup (conseiller départemental), Joëlle Julien (conseillère départementale), Blandine Delaporte (conseillère départementale), Jean-Louis Balleret (conseiller départemental), Maryse Augendre (conseillère départementale), Daniel Bourgeois (conseiller départemental), Delphine Fleury (conseillère départementale), Daniel Rostein (conseiller départemental), Carole Boirin (conseillère départementale), Myrianne Bertrand (conseillère départementale), Pascale De Mauraige (conseillère départementale), Guy Hourcabie (conseiller départemental), Vanessa Louis-Sydney (conseillère départementale), Jean-François Dubois (conseiller départemental), Fabienne Grandcler (conseillère départementale).



En fin de matinée, Stéphane Aurousseau a remis une feuille de route à chaque élu présent à la réunion, ici au député Christian Paul.

Salon de l'agriculture

Michel Marion en route pour Paris !

Parmi la dizaine d'éleveurs nivernais qui emmènent des animaux au Concours général agricole (CGA), Michel Marion, du Gaec Marion à Luzy, est sans doute l'un des plus fidèles. Même si Paris n'est plus synonyme d'échanges commerciaux fructueux...



Michel Marion prépare sa 15ème participation au Salon de l'agriculture et au Concours général agricole dans la catégorie moutons charollais. Mais Paris, ce n'est plus ce que c'était...

«*Avec Races de France, l'OS Mouton Charollais et d'autres ont remis en question la participation des animaux au Salon de l'agriculture cette année. Après mûre réflexion, nous avons quand même décidé d'y aller mais on a quand même l'impression de servir de prétextes aux grandes enseignes présentes dans le hall 1*». Michel Marion est pourtant un habitué et il en a vu d'autres mais il considère que les éleveurs ne sont pas reconnus ni soutenus à leur juste valeur. L'éleveur de Luzy prévoit même quelques chahuts dans les allées, au passage des habituelles personnalités politiques. «*Il était même question d'interdire l'accès du Centre des expositions aux politiques*» révèle-t-il. Pour autant, depuis 14 ans qu'il monte à Paris, l'éleveur-sélectionneur de moutons charollais ressent le même plaisir et la même passion à faire le déplacement. Sa motivation -la promotion de la race charollaise- demeure intacte, même si, depuis quatre ou cinq ans, le salon est beaucoup moins porteur pour les professionnels. «*Quand j'ai commencé en 2000, l'événement était un incontournable pour drainer de la clientèle. Les éleveurs acheteurs pouvaient voir ce que nous proposions de meilleur dans nos cheptels. Aujourd'hui, la grosse crise et le désintérêt pour la production ovine sont passés par là. A part quelques contacts avec des étrangers, dont un ou deux sont fructueux, la clientèle nationale est quasiment nulle*». Michel Marion déplore que «*nous servions d'appât pour les grandes enseignes qui s'adressent au grand public. C'est dommage*» ! D'autant qu'il considère aussi que «*le salon n'a plus toute sa place là-haut. Il y a une clientèle plus fidèle et plus intéressante pour nous à Cournon*».

Transport en commun

Si l'associé du Gaec Marion, qui devrait prendre sa retraite l'an prochain, regrette que «*contrairement à tous les départements voisins, la Nièvre n'aide pas financièrement les éleveurs qui montent à Paris*», il sait qu'il peut compter sur l'appui de l'OS mouton charollais. Un tri parmi les animaux a eu lieu à Palinges (71), à côté de Charolles, le 18 février, les 80 specimens sélectionnés (dont ses deux jeunes brebis et ses cinq béliers) dans toute la France seront regroupés ce vendredi matin, avant un départ en camion collectif vers la Porte de Versailles. «*Tout est pris en charge par l'OS*» se félicite Michel Marion. Ses moutons de compétition sont depuis lundi bichonnés, pour que la laine soit la plus belle possible, dans une cellule de la stabulation de la ferme, à côté des bovins charolais. Au quotidien, Michel et Mikaël, son fils, conduisent 100 brebis mères et 140 femelles charolaises. «*Pour moi, le mouton est une diversification que j'ai prise au sérieux dès 1983, en inscrivant les deux cheptels à la fois à l'UPRA (devenue OS) Mouton charollais et au Herd Book Charolais*». Contrairement aux éleveurs bovins, Michel n'aura pas à rester toute la semaine sur place. «*Il faut saluer les efforts de l'OS pour embaucher deux jeunes bergers qui feront les soins de nos animaux durant tout le salon. Je n'irai à Paris que le jour du concours (qui a lieu à la même date que celui des bovins charolais, le 3 mars) et la veille ou le lendemain. Et l'OS se chargera des moutons au retour*». Peut-être glanera-t-il encore quelques prix en viande ou en laine, cette année ? «*Nous, notre pub est déjà faite, même s'il faut se battre pour aller chercher des transactions commerciales dans toute la France. Un jeune qui débuterait aujourd'hui à Paris, ce serait plus dur. Déjà que moi, il y a quinze ans, je trouvais que c'était plus compliqué que 20 ans avant. Dans les années 80, des anciens me disaient qu'ils vendaient la moitié de leur production, toutes les femelles, durant le Salon. Les contacts étaient multiples*» ! Le mouton charollais, race officialisée en 1960, est la plus grosse race à viande ovine de France, avec 150 sélectionneurs. «*On continue à aller à Paris malgré tout parce que nos animaux et le stand de la race sont une vitrine de ce qui se fait de mieux*» !

EMMANUEL COULOMBEIX

Dégâts de gibier dans la Nièvre

L'exaspération des agriculteurs monte

Une réunion à Baye le 9 février, une autre à Gimouille ce vendredi 26 au matin... Les dégâts de gibier, et plus particulièrement des sangliers, commence à peser lourd sur le moral des agriculteurs nivernais. En cause, les chasseurs qui ne seraient pas assez motivés...

Les sangliers seraient aussi nombreux qu'en automne, malgré le déroulement de la période de chasse. Et ils s'attaqueraient à plus de secteurs que les années précédentes. C'est du moins ce qu'indique Olivier Laporte, le responsable du dossier chasse/dégâts de gibier de la FDSEA58. Et ces dernières semaines, les témoignages d'agriculteurs qui lui parviennent laisse transpirer une exaspération qui monte dans les campagnes. Avec des dégâts de plus en plus lourds aux cultures et à un moral déjà bien mis à mal par la conjoncture économique. «*Selon les coins, les situations sont spécifiques et différentes*» précise toutefois le syndicaliste agricole. A Gimouille, une réunion a lieu ce vendredi matin entre les agriculteurs de la commune et le Conseil départemental, les Voies navigables de France et la DDT, ce sont des bois «*qui ne sont plus chassés, qui n'ont plus de plan de chasse*» qui sont en cause. Une partie des 900 m² appartient au Conseil départemental et une autre à VNF, en bordure de Loire et d'Allier, et «*comme les sangliers sont chassés partout autour, avec un nombre de bagues illimité, ils se réfugient dans ces bois*». Et causent d'irrémédiables dégâts à Dominique Fassier, où a lieu la réunion de matin, et à ses voisins agriculteurs : «*les cultures sont détruites mais en plus ils viennent jusque dans la stabulation*» constate Olivier Laporte.

Baye : Manque de volonté des chasseurs ?

A Baye où a lieu une réunion le 9 février chez MM. Rollin, «*c'est un autre souci. Les équipes de chasse n'ont pas voulu tirer les sangliers au début de la saison. Ils sont aujourd'hui aussi nombreux qu'à l'automne, même s'il y en a eu d'abattus. Ce n'est pas facile de dire si c'est une prolifération naturelle ou s'il y a des lâchers mais nous constatons qu'il y en a autant malgré la période de chasse*» dit Olivier Laporte. Là aussi, les agriculteurs désespèrent de trouver une solution au problème. Ce sont 2000 ha qui sont touchés, et les exploitants agricoles tout autour... «*Les équipes de chasse disposent encore de 30 bagues et il y a possibilité de tirer mais on arrive en fin de saison de chasse, à la fin du mois, et nous ne croyons pas aux miracles*» ! Une chasse réunissant toutes les équipes de chasse du secteur va se faire ce dimanche 28 février mais les agriculteurs souhaitent «*que le préfet de la Nièvre autorise un rallongement de 15 jours de la période d'ouverture de chasse*». Vu les dégâts, «*les agriculteurs n'en peuvent plus ! Cela ne peut pas durer*» lance Olivier Laporte. «*Est-ce que c'est parce que les animaux se regroupent en grosses bandes qu'il y a plus de dégâts ? Est-ce parce que les chasseurs ne veulent pas envoyer le gibier vers leurs voisins, par jalousie, qu'ils tirent moins? Est-ce parce que les méthodes de chasse ont changé, préférant de petits chiens courant sur 200 ou 300 m plutôt que des gros sur 2 ou 3 km ? Est-ce que certaines chasses, qui proposent des prestations à la journée, font des lâchers? On ne peut faire que des suppositions. En tout cas, il n'est pas normal que certains de nos collègues soient désormais obligés de choisir leurs cultures par rapport au risque d'attaques du gibier*». Maïs et clôtures électriques n'y résistent plus...

Bonne entente avec la FDC

Olivier Laporte, dont la responsabilité à la FDSEA58 est d'être «*un médiateur*», se réjouit des bonnes relations qu'il entretient avec la Fédération départementale des chasseurs, qui voit le volume d'indemnisations augmenter. «*Tant qu'il y a un dialogue, ils écoutent. Nous sommes obligés de leur montrer l'étendue des dégâts sur le terrain. Quand j'appelle le directeur de la FDC, il sait que je ne l'appelle pas pour rien, ni pour le compte d'un agriculteur qui aurait l'habitude de se plaindre. Le problème est pris au sérieux*». Pourtant, cela suffit-il dans la Nièvre ? «*En cas de souci, ma marge de manœuvre, c'est de faire intervenir Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58 pour négocier*» explique le syndicaliste agricole. Quand cela devient trop «*inadmissible*», sachant que la chasse est un loisir tandis que l'agriculture est une activité professionnelle... «*Les agriculteurs seront-ils obligés de tous passer leur permis de chasser pour pouvoir défendre leurs surfaces agricoles, en obtenant la possibilité de tuer les sangliers, classés comme nuisibles, mais avec l'obligation de les laisser sur place s'ils n'ont pas de bague*» demande, un brin provocateur, Olivier Laporte. «*Il vaudrait tellement mieux que tout le monde, sur le terrain, joue le jeu*»...

EMMANUEL COULOMBEIX

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois/Bardage métallique
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

▸ Formations

"Piloter la fertilisation azotée en zones vulnérables" à Nevers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit d'organiser une formation *«piloter la fertilisation azotée en zones vulnérables»*, le 1er mars à Nevers. Les inscriptions auprès de Céline Beauvois au 03 86 93 40 55 ou par mail à celine.beauvois@nievre.chambagri.fr.

«Transformer son EARL en Gaec»

GAEC et Sociétés organise une formation *«transformer son EARL en GAEC»* le 8 mars prochain, de 9h à 17h, à la Chambre d'agriculture à Nevers. Cette formation est aussi ouverte aux agriculteurs voulant prendre des renseignements. Contact : Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à gaec.societes58@orange.fr.

«Méthode Obsalim» du Sedarb

Le SEDARB propose une formation à la méthode OBSALIM, le vendredi 11 mars prochain dans la Nièvre. Il s'agit d'une méthode unique et originale de diagnostic et de réglage alimentaire fondée sur l'observation des animaux. A partir d'indicateurs, chaque éleveur devient capable d'établir un diagnostic précis de l'état nutritionnel et des besoins de l'animal et de corriger ou améliorer les rations alimentaires des vaches, chèvres ou brebis... Cette journée collective de formation sera suivie de mises en pratique dans l'élevage des participants. Formation gratuite. Inscription obligatoire auprès d'Aurélie Billon, technicienne élevage du SEDARB au 03 86 72 92 20 ou par mail à aurelie.billon@sedarb.org.

«Utilisation des outils informatiques» à Nevers

La FDSEA 58 organise une formation sur l'utilisation des outils informatiques (à destination des débutants), les 14 et 21 mars prochains, de 9h à 12h30, à la Chambre d'agriculture, à Nevers. Contact : Maëla Guégan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr.

État des nappes phréatiques

L'humidité de 2016 permet un retour à la normale

Les nappes et les réserves des barrages avaient beaucoup souffert du manque de pluviométrie de l'automne. Avec deux mois de retard, la ressource a enfin profité de l'humidité du début de l'année pour se reconstituer.



Une vue aérienne du barrage de Naussac, sur l'Allier (photo Etablissement public Loire).

Arnaud Vautier est formel : *«Aujourd'hui (ndlr : le 22 février), la situation est presque compensée» !*. L'ingénieur hydrologue de la Chambre d'agriculture de la Nièvre s'appuie sur une note récente de la Dreal pour annoncer la bonne nouvelle. Avec près de deux mois de retard, la ressource en eau dans la Nièvre a quasiment atteint son niveau médian. La nappe des calcaires de Bourgogne nivernaise, qui avait décru durant huit mois jusqu'à fin décembre, était passée à *«un niveau bas de récurrence 5 ans»*, soit une *«quinquennale sèche»*, c'est-à-dire statistiquement dans les 20% de niveaux les plus bas depuis 20 ans que le piézomètre de Bouhy sert de référence (celui d'Alligny, plus récent, est seulement indicatif). La Loire a eu soif depuis l'été et seules *«les précipitations des mois de janvier et février ont entraîné une forte recharge en eau de la nappe»*. Selon le technicien, *«depuis le 1er janvier qu'il a commencé à pleuvoir et que les précipitations sont régulières et assez abondantes, nous nous trouvons désormais à un niveau proche de sa valeur moyenne pluri-annuelle de février»*. Rien que la première semaine de janvier, il est tombé 100 mm d'eau sur le département ! Et, concernant le niveau des réserves au barrage de Villerest (Haute-Loire), qui alimente la ville de Clermont-Ferrand en eau potable et le débit de la Loire en aval, *«nous en sommes à des niveaux de remplissage ordinaires»*. De bon augure pour la suite de la saison, même s'il faudrait *«que nous ayons encore un peu de pluie, régulièrement, jusqu'au printemps»*.

Yonne et Allier : encore un peu d'eau !

Comme Villerest, les barrages de Pannecière, sur l'Yonne dans la Nièvre, et de Naussac, sur l'Allier dans l'Allier, affiche des niveaux plus raisonnables à cette période de la saison. «*Pannecière a entièrement rattrapé le retard mais Naussac est encore un peu à la traine»* nuance toutefois Arnaud Vautier. Si le premier, qui accusait deux mois de retard, a pu stocker 40 millions de m³ entre janvier et la première quinzaine de février, le barrage de Naussac, dont l'eau lâchée représente 40% du débit de l'Allier au Bec d'Allier, accuse des niveaux encore relativement faibles. *«Jusqu'à 1,4 millions de m³ sont stockés par tranche de 24 heures... A ce rythme, trois mois de pompage sont encore nécessaires pour reconstituer les réserves en eau. La reconstitution complète de la retenue avant l'été est peu probable»* indique la note de la Dreal. Le peu de pluie et la chaleur relative de l'automne a concerné toute la région et plus globalement toute la France et ce retour à une situation presque normale apaise les inquiétudes des usagers.

Conséquences pour les irrigants nivernais

Même si l'agriculture nivernaise ne pompe que peu d'eau, la situation de la ressource fin 2015 avait inquiété bon nombre des 120 irrigants du département, même s'ils ont l'habitude des aléas pluviométriques. Des restrictions avaient été instaurées sur l'Allier et la Loire, «*qui sont d'habitude inexistantes*» selon l'ingénieur de la Chambre d'agriculture, et cela même si la campagne d'irrigation, c'est-à-dire quand les besoins en eau sont essentiels, n'intervient qu'au printemps. *«Sur deux mois, on était inquiets, sur quatre, on rattrape»* résume Arnaud Vautier. Les nappes se reconstituent mais *«il faudrait encore de la pluie au moins jusqu'à fin avril pour lever toute inquiétude»*. Les adhérents de l'ADMIEN sont aujourd'hui beaucoup plus sereins qu'en novembre dernier. Sont encore en tête les restrictions prises en 2015, certes sur la Canne et l'Aron et non pas la Loire, et qui avaient obligé deux irrigants à diminuer leur consommation de 50%. *«L'un d'eux avait dû abandonner une parcelle»* rappelle Arnaud Vautier qui précise toutefois que «*ces deux cours d'eau sont toujours déficitaires et que les deux agriculteurs s'adaptent au manque de ressource, notamment en faisant des méteils qui lissent la consommation sur une période plus longue de l'année*». En tout cas, le spectre d'une nouvelle sécheresse dans la Nièvre s'éloigne enfin... Pour l'instant.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸ En bref

Herbe : Prévoir les apports d'azote

C'est le premier numéro du bulletin herbe de la Chambre d'agriculture qui l'annonce. La somme des températures cumulées depuis le 1er janvier dépasse les 200°c. C'est donc temps de prévoir les apports d'azote sur les prairies, une fois que celles-ci redémarrent en végétation, c'est-à-dire entre 200°c et 220°c, et dès que la portance des sols les permettent. Cette méthode de somme des températures et sa correspondance avec les stades de développement, qui ne sont pas identiques d'une année sur l'autre, visent à intervenir au bon moment, pour favoriser au mieux qualité et quantité de l'herbe fauchée et pâturée. Selon l'équipe élevage de la Chambre, donc, entre le 1er janvier et le 7 février, les sommes de températures cumulées atteignent 210°c dans la zone Pays Corbigeois-Vaux d'Yonne-Bazois-Amognes-Vallée de la Canne-Entre Loire et Allier-Sologne bourbonnaise. Cette relative précocité (une vingtaine de jours d'avance) est due aux conditions douces de ce début d'année, entre 8°c et 9°c par jour en moyenne ces derniers jours. Les prochaines interventions prévisibles seront la mise à l'herbe et la fin de déprimage, sur une base février, respectivement à 300-350°c et à 500-550°c. Le bulletin Herbe de la Chambre communiquera l'avancée des cumuls de température tout au long de la campagne. Il est diffusé sur les trois secteurs du département, par email directement envoyé aux éleveurs.

▸ Agenda

26/02 Foire aux taureaux reproducteurs de Luzy

La Foire aux taureaux reproducteurs de 2 ans, organisée par le Comité des foires conccours de Luzy (CFCL) aura lieu le 26 février prochain à la Grande Halle. Programme: 7h, arrivée des animaux ; 9h, début de la vente. Inscriptions au 06 22 05 82 29. Restauration sur place : 15 euros.

Mois de la pléchie 2016

Aux petits soins des haies vivantes

Pour la 8ème année consécutive, le Parc naturel régional du Morvan organise sur son territoire le *«Mois de la Pléchie 2016»*. Le programme de stages d'initiation prévoit 24 dates dans autant de communes jusqu'au 31 mars.

La pléchie, ou le plessage, demeure une technique ancestrale de l'entretien et du conditionnement des haies vivantes. Répandue dans le Morvan jusqu'aux années 60, elle marque les paysages et entoure les prairies d'une touche de verdure à la fois maintenue à l'état naturel mais aussi ordonnée en *«tissages»* à la main. Depuis huit ans, le PNR et une association de passionnés, les *«plécheux du Morvan»*, essaient de perpétuer les gestes et les traditions de la pléchie. Et de transmettre ce savoir-faire emblématique du territoire. A partir du 27 février et jusqu'au 31 mars, les bénévoles vont donc de nouveau animer des stages d'initiation ou de perfectionnement, dans 24 communes (lire l'encadré) réparties dans tout le Morvan. En huit ans, sous l'impulsion du Parc, 30 communes et plus de 100 plécheurs ont déjà participé et transmis leur savoir à 600 stagiaires. Un vrai phénomène de proximité... Cela représente au moins 5000 personnes, adultes et scolaires, morvandiaux et bourguignons, qui ont été sensibilisés à cet art du plessage. Le Morvan reste une des rares régions d'Europe où cette tradition paysanne reste encore si vivante, les Morvandiaux l'ayant pratiquée couramment jusqu'aux années 70 tandis que l'Europe, globalement, la cessa entre les deux guerres mondiales. A tel point d'ailleurs que nos voisins européens s'intéressent de nouveau à ce savoir-faire délaissé : pour la première fois, le Morvan accueillera trois délégations, de Grande-Bretagne, de Belgique et des Pays-Bas, le samedi 19 mars à Château-Chinon-Campagne, pour une démonstration de leur technique. Pour le Parc naturel régional, *«si le but de ces stages est la transmission et la convivialité, c'est aussi un moyen de préserver et entretenir les haies et porter l'attention sur la richesse du bocage dans le Morvan»*. Les moments forts prévus cette année, gratuits, vise donc à prouver de nouveau que cette technique, *«qui a toute sa place dans les jardins et autres sites»*, *«a encore un bel avenir devant elle»*.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Renseignements complémentaires : Philippe Hoeltzel, chargé de mission « patrimoine » au PNR du Morvan, au 03 86 78 79 13 ou par mail à philippe.hoeltzel@parcdumorvan.org.



La pléchie, ou plessage, est une technique traditionnelle, et très esthétique, d'entretien des haies (image d'archives PNR Morvan).

Les 24 dates à retenir

Anost : samedi 26 mars à partir de 9h à l'entrée du hameau «Le Creux», en venant d'Anost,
Bazois : samedi 27 février à 9h sur le parking de l'étang de Montapas,
Bussières : samedi 26 mars à 9h au centre du village (au lavoir à tête de cheval),
Bibracte : mercredi 2 et jeudi 3 mars à 9h sur le parking du musée Bibracte,
Châlon-sur-Saône : mercredi 23 mars à 13h au Lycée agricole de Fontaines,
Champeau : mardi 29 mars à 9h au centre du village,
Chastellux : vendredi 25 mars à 9h près de la ferme du château,
Château-Chinon-Campagne : samedi 19 mars à 9h, sur la D37, chemin de la chapelle de Montbois (démonstration européenne),
Chaumard : samedi 26 mars à 9h dans le haut du hameau de Huard,
Dommartin : samedi 26 mars à 9h devant la mairie,
Dun-les-Places : samedi 26 mars à 9h sur la D6, route de Brassy,
Etang-sur-Arroux : vendredi 4 mars à 9h, sur le parking du Lycée forestier,
La Grande Verrière : samedi 12 mars à 9h, à la sortie du bourg sur la route de Saint-Prix,
Lormes : samedi 12 mars à 9h, D42 après le 20 route de Clamecy,
Montigny-en-Morvan : dimanche 6 mars à 9h près du cimetière,
Montreuillon : jeudi 10 mars à 9h au hameau d'Oussy,
Onlay : mardi 15 mars à 9h, route de Dennecy vers Venitien,
Ouroux-en-Morvan : vendredi 18 mars à 9h à la mairie,
Planchez : jeudi 17 mars à 9h, sortie de la Fiole, vers Planchez,
Préporché : samedi 12 mars à 9h, lieu-dit «Les Charmes»,
Sermages : dimanche 13 mars à 9h, lieu-dit «Sur les Vaux», route de Grandry,
Saint-Andeux : samedi 5 mars à 9h, place de l'église,
Saint-Léger de Fougeret : dimanche 20 mars à 9h, sortie de bourg, route de Dommartin,
Saint-Péreuse : jeudi 31 mars à 9h, hameau Le Passou, près de la D11.
Enfin, pour clôturer la saison de la pléchie, un repas et un bal traditionnel aura lieu avec tous les participants le dimanche 10 avril, à midi, à la salle des fêtes de Dommartin. Inscriptions au repas avant le 31 mars au 03 86 78 79 00.

Formation courte qualifiante en Polyculture-Élevage

La FDSEA se mobilise pour répondre aux besoins des employeurs de mains d'œuvre

Une poignée d'agriculteurs en polyculture-élevage sur le secteur de Corbigny se sont mobilisés afin de pallier aux difficultés de recrutement. Avec l'aide de la FDSEA, une formation courte qualifiante en polyculture élevage a vu le jour. L'objectif étant d'apprendre les bases qu'un salarié agricole doit connaître.

Cette action courte qualifiante (ACQ) a pour visée de faire concorder les besoins recensés sur le terrain par la profession, avec les demandeurs d'emploi locaux ayant suivi une formation répondant aux attentes des professionnels. Après avoir rencontré ces 7 agriculteurs concernés par des difficultés de recrutement, la FDSEA a monté le projet et la porté en Groupe Locale de Formation (GLF). Ainsi, l'action a pu être financée par Pôle-Emploi et soutenue par le CFPPA du Morvan. En collaboration avec ce dernier, les 7 agriculteurs et la FDSEA ont monté leur programme de formation, à la carte: alimentation des animaux, soins au troupeau, entretien courant du matériel, CACES 9.

Après validation de celui-ci, une réunion d'information s'est tenue à Château-Chinon le 21 janvier dans les locaux de Pôle-Emploi, afin d'informer les candidats sur le programme, la durée, les profils recherchés etc. Chaque candidat a été reçu individuellement afin de connaître ses motivations. Sur les 23 personnes présentes, 8 candidats ont été retenus et une personne supplémentaire s'est jointe à la formation. Elle a débuté le 22 février au CFPPA et finira le 20 mai 2016.

Celle-ci sera alternée avec 5 semaines de stages en entreprise pour permettre aux stagiaires de mettre en pratique ce qui aura été vue en centre de formation.

A.LEBOUCHER

▸ Formations

21 avril et 12 mai Initiation au dressage de son chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème *«initiation au dressage et à l'utilisation de son chien de troupeau»*, les 21 avril et 12 mai prochains. Ce stage s'adresse aux éleveurs qui possèdent un jeune chien âgé au minimum de 4 mois et qui n'a pas encore reçu d'éducation. Il aborde l'aspect obéissance (écoute, rappel, marche au pied avec et sans laisse) et les premiers éléments de dressage du chien en mettant celui-ci en présence d'un lot de brebis. Renseignements et inscriptions auprès de Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

26 avril et 18 mai Perfectionnement au dressage de son chien de troupeau sur ovins

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème *«perfectionnement au dressage et à l'utilisation de son chien de troupeau sur ovins»*, les 26 avril et 18 mai prochains. Cette formation est proposée aux éleveurs ovins qui souhaitent améliorer l'efficacité du travail de leur chien après plusieurs mois de pratiques. Renseignements et inscriptions auprès de Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

28 avril et 25 mai Perfectionnement au dressage de son chien de troupeau sur bovins

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur le thème *«perfectionnement au dressage et à l'utilisation de son chien de troupeau sur bovins»*, les 28 avril et 25 mai prochains. Cette formation est proposée aux éleveurs bovins qui souhaitent améliorer l'efficacité du travail de leur chien après plusieurs mois de pratiques. Renseignements et inscriptions auprès de Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.



▸ Agenda

10/03 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 10 mars à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

Journées Portes Ouvertes MFR

Journées Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne :
MFR de Gron : samedi 19 mars, de 10 h à 17 h
MFR de Villevallier : samedis 27 février, 19 mars et 9 avril, de 10 h à 17 h
MFR de Toucy : samedi 19 mars, 20 avril et 25 juin, de 10 h à 17 h

27 et 28/02 Migennes Collector

Samedi 27, de 13 h à 19 h et dimanche 28 février, de 9 h à 18 h, se tiendra le 12ème Salon *"Migennes Collector"* à la salle des sports de Migennes. Il réunira les passionnés de science fiction, de bande dessinée, de cinéma, de séries TV…, autour d'expositions, de séances de dédicace, d'animations. Entrée : 3 €

05 et 06/03 Salon Vins et Terroirs

Salon "*Vins et Terroirs*", organisé par le Rotary-Club, samedi 5 mars, de 12 h à 19 h et dimanche 6 mars, de 9 h à 18 h à la Salle Vaulabelle, à Auxerre. Entrée libre. (contact@rotary-auxerre.com)

04/03 Assemblée Générale de JA 89

L'Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, se déroulera vendredi 4 mars, à partir de 14 h, au Lycée Agricole de la Brosse Venoy, avec pour thème : "Réforme territoriale : la région dans le 2e pilier de la PAC"

02 et 06/03 Cirque équestre à Cruzy-le-Chatel

Spectacle proposé et construit autour du cheval comtois, mettant en scène plusieurs artistes. Séance à 14 h 30, mercredi 2 mars et à 16 h 30 dimanche 6 mars, au stade de Cruzy-le-Chatel. Tarifs : adulte 14 € ou 12 € TR ; enfant : 12 ou 10 €. Renseignements au 03 86 75 26 19

Cœur de Puisaye

Une redevance qui génère la colère

Frappés par une redevance *«ordures ménagères»* qu'ils jugent injustifiée, les agriculteurs en ont réclamé l'exonération auprès du président de la Communauté de communes «*Cœur de Puisaye*», Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, lors d'une réunion organisée sous l'égide de la FDSEA de l'Yonne



Face aux paysans en colère : le président du syndicat mixte, Michel Carré et le président de «*Cœur de Puisaye*», Jean-Philippe Saulnier Arrighi (de gauche à droite)

Artisans bijoutiers, agriculteurs, maçons, plâtriers, serruriers, marbriers, pressings… Toutes ces professions ont pour point commun d'avoir été répertoriées dans la même catégorie et dans l'obligation de payer une redevance annuelle pour leurs déchets professionnels ou industriels. Une décision votée en conseil communautaire par les membres de la Communauté de Communes *«Cœur de Puisaye»*, qui a mis le feu dans les campagnes. Les agriculteurs du secteur se refusant à payer ce qu'ils considèrent comme une taxe inappropriée, compte-tenu du fait qu'ils recyclent leurs déchets sur l'exploitation, sans passer par la case déchetterie. Une réunion s'est tenue à Mézilles le 19 février dernier, avec, face aux paysans en colère, le président de la Communauté de communes, Jean-Philippe Saulnier Arrighi et le président du syndicat mixte de Puisaye gérant la collecte et le traitement des déchets, Michel Carré. Avec parfois des interventions houleuses, parmi les paysans présents, chacun ayant à cœur de s'exprimer et de manifester sa colère.

Si la facture annuelle réclamée, de l'ordre de 95,22 € pour cette année, *«peut paraître insignifiante»*, selon le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, c'est son principe même qui est remis en cause, particulièrement dans le contexte de crise actuelle vécue par la profession : *«on ne produit pas dans les exploitations agricoles de poubelles dites «ordures ménagères». Gravats, déchets verts, bois, tout chez nous est recyclé sur la ferme. Il faut que vous le compreniez, c'est aussi simple que ça !»* Arguant du fait que les déchets dits *«dangereux»*, comme les déchets vétérinaires, les emballages de produits phytos, etc, sont déjà recyclés via un organisme professionnel comme Adivalor. Les agriculteurs présents dénonçant par ailleurs l'iniquité de cette redevance, certains d'entre eux ayant eu à la payer dès 2014, alors que d'autres ne l'ont encore jamais reçue.

Si les échanges ont été vifs, la réunion a néanmoins débouché sur la promesse du président Saulnier Arrighi de défendre le point de vue exprimé par les agriculteurs lors d'un prochain conseil communautaire : *«envoyez moi pour cela copie de votre engagement auprès de l'organisme de ramassage et de recyclage de vos déchets professionnels, accompagnée d'une lettre précisant sur l'honneur que vous n'utilisez pas les services de la déchetterie pour tous ces déchets issus de l'exploitation»*. Pour l'heure, le message syndical exprimé en fin de réunion est clair : *«ne payez pas…!»*

PAC et Plan de soutien

L'heure des comptes

Le préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, a dressé sur fond de crise agricole, un bilan du plan de soutien à l'élevage mis en œuvre dans le département et de la mise en place de la nouvelle PAC en 2015



Le préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud et Philippe Jaeger, directeur du Service Économie Agricole à la DDT 89

Depuis sa mise en place en juillet dernier, le plan de soutien à l'élevage français a totalisé près d'un milliard d'euros de crédits budgétaires, toutes aides confondues. Dans le même temps, se sont tenues en préfecture, jusqu'à fin janvier, plusieurs cellules d'urgence, réparties en deux plénières, ayant pour vocation de présenter aux représentants agricoles les orientations du plan et onze cellules restreintes où ont été étudiés les dossiers individuels. Elles ont permis de traiter au final, 366 dossiers de demandes d'aide, dont 301 relevant du FAC (Fonds d'Allégement des Charges) et 27 concernant des Cuma. A noter que 26 % des dossiers reçus, provenaient d'élevages laitiers en difficulté.

Au 31 janvier 2016, le département de l'Yonne disposait d'une enveloppe globale de 792 000 €, dont 613 000 € ont été mis en paiement à ce jour, pour un total de 200 dossiers, soit un peu plus de 3 000 € par dossier. Reste aujourd'hui, (ndlr : au 16 février), 179 000 € à mettre en paiement, à répartir entre 27 Cuma, pour un montant de 141 000 € et 6 éleveurs, pour une somme globale de 38 000 €. A cela se rajoute une bonification de 16 %, pour tous les dossiers passés par FranceAgriMer. Au final, toutes mesures confondues, l'aide frôle le million d'euros. A la mise en place du dispositif, rappelle le préfet Moraud, *«on tablait sur un volume de 850 dossiers déposés, mais l'effet structure a joué dans l'Yonne, avec des exploitations plus grandes et avec un chiffre d'affaires plus important que dans les autres départements bourguignons, particulièrement la Nièvre et la Saône et Loire»*. Au titre de l'année blanche, 17 dossiers sont à l'étude dans l'Yonne, pour un potentiel de 40 dossiers. Là aussi, un chiffre en retrait, qui s'explique par une mise en place depuis 2013, de produits bancaires adaptés, comme le prêt piloté.

Ouverture de TéléPAC le 1er avril

La mise en place en 2015, de la PAC *«relookée»* se sera effectuée non sans mal et fait encore l'objet de corrections. Une situation qui a conduit l'État français à mettre en place une avance de paiement ou ATR (Apport de Trésorerie remboursable). Versée en deux fois, elle a permis de payer 90 % des aides PAC dues au titre du 1er pilier, soit pour la ferme Yonne : 95,4 M€ aux 2 800 exploitants icaunais (sur 3 200), l'ayant demandée. Les aides au 2ème pilier (aides Bio, MAEC, aides végétales couplées…), feront l'objet d'une ATR spécifique, mise en œuvre en avril prochain. Le trop perçu éventuel, sera récupéré de manière étalé sur le montant de la PAC 2016.

Concernant la nouvelle campagne, le ministère promet un calendrier *«normal»*, sur le paiement des aides, avec une avance mi-octobre et le solde en décembre. TéléPAC ouvrira le 1er avril. Les agriculteurs *«devraient»* alors, selon le document présenté, disposer d'informations sur : les surfaces admissibles, les contours des îlots et parcelles, les surfaces non agricoles, ainsi que sur les prorata à appliquer aux prairies permanentes… Toute la nuance étant dans l'emploi du verbe au conditionnel

Le dispositif d'accompagnement à la télé-déclaration sera reconduit cette année. Un courrier a été adressé en ce sens aux 640 agriculteurs aidés en 2015 ainsi qu'aux 30 nouveaux adhérents. Les exploitants désireux de s'inscrire sont invités à se faire connaître auprès de la DDT 89 rapidement. Par ailleurs, deux réunions d'information à destination de tous les télé-déclarants seront organisées en avril et mai. Reconduites également, des visites préparatoires de contrôle à caractère pédagogique sur les exploitations. Dates en cours de programmation.

DOMINIQUE BERNERD

PAC 2016

Consultation des Surfaces Non Agricoles

La consultation pour avis des surfaces non agricoles (SNA) est ouverte sur TelePAC depuis le 15 février dernier. Dans un communiqué, la DDT de l'Yonne rappelle quelques instructions en la matière

L'objectif de cette consultation est de permettre aux agriculteurs de vérifier que les SNA présentes sur leur dossier PAC (instruites par la DDT) sont en cohérence avec la réalité du terrain.

Ces données sont consultables sur TélePAC à la rubrique *«mes données et documents»/»campagne 2015»*. Une notice explicative *«présentation du service de restitution des surfaces 2015 sous TélePAC»* est disponible dans *«formulaires et notices 2015»*.
Cette consultation ne doit faire l'objet de retours de la part des exploitants qu'à titre exceptionnel, dans les cinq cas suivants :

1. Demande de création d'une SNA visible sur l'orthophoto mais non numérisée (ex: oubli d'un bâtiment) ou incorrectement caractérisée (ex : haie à la place d'une mare),

2. Demande de création d'une SNA non visible sur l'orthophoto (ex : éolienne nouvellement implantée),

3. Demande de suppression d'une SNA visible sur l'orthophoto mais n'existant plus au 15 juin 2015 (ex : haie),

4. Demande de modification d'une SNA numérisée **uniquement si cette dernière passe d'un statut admissible à non admissible et vice versa en cas de différence significative de surface admissible (ex : une haie représentée avec une largeur de 11 mètres alors qu'elle ne fait que 8 mètres dans la réalité)** (critères à vérifier dans le tableau) :
(*) sauf dans une culture arable ou culture permanente : admissibilité dans la limite de 100 arbres par hectare

5. Demande de modification d'une SNA numérisée si cette dernière recouvre une partie d'îlot avec pour conséquence une diminution de surface admissible non conforme à la réalité du terrain (une SNA typée forêt dessinée et débordant sur une parcelle),

Dans l'un de ces cinq cas, l'exploitant doit obligatoirement faire sa demande, au moyen des fiches de demande de modification des SNA, **à imprimer depuis Téé-PAC,** et à retourner à la DDT le plus tôt possible pour une intégration dans TelePAC 2016.

Dans tous les autres cas (très majoritaires), il est fortement conseillé de ne pas demander de corrections. En effet, celles-ci n'auraient de toutes façons pas d'impact sur l'admissibilité et, de plus, ralentirait la phase d'instruction pour la mise en paiement des aides 2015 et l'ouverture de Telepac 2016 (par exemple si une SNA est un peu mal dessinée mais qu'elle reste admissible ou SNA de très faible dimension).

Dans tous les cas, la totalité des aides découplées 2014 sera répartie sur la surface admissible 2015 pour déterminer le portefeuille de DPB. Les droits étant concentrés sur les surfaces admissibles, avoir un peu de surface admissible en plus ou en moins ne change rien à la valeur initiale globale du portefeuille de DPB de l'exploitant.

Si, après avoir consulté la notice, l'agriculteur rencontre une grosse difficulté, la DDT est à sa disposition par téléphone.

Le service Economie Agricole est joignable au 03.86.48.41.21. Lors de cet entretien téléphonique, des réponses lui seront apportées, et, le cas échéant, un rendez-vous lui sera proposé en cas de nécessité.

DDT 89
Service Économie Agricole

Nature SNA	Critère à vérifier	Admissible	Non admissible
Haie	Largeur	< ou = 10 m	> 10 m
Arbres alignés/isolés		Dans tous les cas(*)	
Mare/bosquet	Surface	Entre 10 et 50 ares	< 10 ares et > 50 ares
Forêt			Dans tous les cas
Surface artificialisée (route, bâtiment,...)			Dans tous les cas

«Une véritable usine à gaz…»

Les agriculteurs du département ont désormais depuis le 15 février, accès à la restitution de leurs surfaces non agricoles. Avec à la clé de nombreuses surprises et interrogations

L'ouverture sur TélePAC, de la restitution des *«SNA 2015»* est effective depuis le 15 février et a donné lieu à nombre de surprises chez les exploitants et quelques énervements. Beaucoup croyant dans un premier temps perdre un nombre conséquent d'ha de surfaces dans le calcul de leurs aides Pac, au vu des premières constatations.
A l'image de cet agriculteur de Puisaye, qui initialement totalisait pas moins de 20 ha concernés d'après ses premières estimations. Vérification faite, l'impact en sera beaucoup plus limité, à peine quelques ares, dues essentiellement à des problèmes d'intersection avec des routes et des chemins.
Mais le verdict rendu par le satellite est parfois surprenant : *«des caravanes s'étaient installées sur un de mes chemins et ont été interprétées comme étant des bâtiments ! Requalifiées par la suite de «surfaces aménagées» et ils m'ont soustrait un are par caravane. C'est une véritable usine à gaz… !»* Ou comme ce cimetière qui se trouvait dans un de ses champs et qui a généré une SNA.
Autre exemple, avec cet agriculteur de Noyers sur Serein, propriétaire d'un champ en bordure de l'ancien château, sur lequel travaillent aujourd'hui des archéologues. Leur passage répétitif dans le champ pour accéder au chantier de fouille a généré le tracé d'un chemin. Lui aussi pris en compte comme tel, avec à la clé une dizaines d'ares déduits.

Entre 15 et 20 appels par jour

Animatrice à la FDSEA de l'Yonne, Marianne Ranque reçoit a minima entre quinze et vingt appels par jour d'adhérents en quête de renseignements. Notamment d'exploitants de Puisaye et de l'Avallonnais où, compte tenu d'un nombre important d'arbres, de haies et de bosquets pris en compte, le nombre de SNA s'est multiplié. Pas moins de vingt pages pour l'un d'entre eux, mais pour une surface cumulée au final, vérification faite, ne dépassant pas les 40 ares. Le plus souvent, après une lecture conjointe de leur dossier en ligne, Marianne conseille à ses interlocuteurs la voie de la sagesse en ne faisant pas remonter des réclamations qui ne porteraient que sur quelques ares : *«le programme est conçu pour enlever tout seul une partie des erreurs et si c'est leur dessin qui est mal fait, je leur conseille de laisser tel quel. A contrario, si c'est le dessin de l'IGN, mieux vaut éditer une fiche et demander une rectification. Mais personne au final ne gagnera à voir les services de la DDT engorgés par un afflux massif de réclamations, avec le risque de retards derrière, dans les paiements…»*


Cet exploitant de Puisaye a eu la surprise de voir des caravanes installées sur un chemin, considérées comme des bâtiments… !

Dans tous les cas, il est conseillé aux agriculteurs de faire un retour de leurs réclamations à la DDT le plus rapidement possible, avant l'instruction des dossiers Pac.

Dominique Bernerd



SIA 2016

Au pied de l'Olympe

Un jeune éleveur laitier, Jérôme De Winter, a été retenu pour participer, avec sa vache Prim'Holstein Déesse, au concours de la race, organisé dans le cadre du Salon de l'agriculture, qui ouvre ses portes ce samedi



Pas de stress particulier pour Déesse, qui ira concourir dans quelques jours à Paris, avec l'élite de sa race

A quelques jours du voyage vers la capitale, pas de stress particulier pour Déesse, qui profite pleinement de ce moment de récréation, le temps d'une photo, pour brouter l'herbe tendre. Docile, voire cabotine et prenant la pose avant de retourner à ses amours herbeux. Tout juste un peu plus de fébrilité chez Jérôme De Winter, son jeune propriétaire, éleveur laitier installé dans la campagne auxerroise. Il le sait, la concurrence sera rude : *«là c'est sûr, on monte d'un cran ! Avec pas moins de 120 vaches à se présenter au final, pour 900 au départ»* Une sélection qui est déjà une récompense en soi pour l'éleveur et son animal, recalés l'an passé pour leur première inscription au concours général agricole : *«son dernier vêlage était trop lointain et sa mamelle pas assez remplie. Cette année, elle a vêlé mi janvier et la mamelle est intacte. On peut même dire hors norme, attachée très haute et bien conservée, comme si elle venait de faire son deuxième veau, alors qu'elle en est à son cinquième…»* Fille de Spirte sur Passenger, Déesse multiplie les bonnes notes sur sa fiche éditée par le contrôle laitier, que ce soit au niveau du format, de l'ensemble morphologique ou des membres : *«elle est assez costaud, notamment par rapport à ses pattes de devant et a une côte parfaite, ce qui est prépondérant en Prim'Holstein. Une bête faite pour durer dans le temps…»*

Passionné de génétique

Ce passionné de génétique n'en est pas à son coup d'essai, ayant remporté en 2014 à Brienne-le-Château, pour sa première participation à un concours, pas moins de trois titres avec une autre de ses pensionnaires, Faste, couronnée Grande Championne, Championne Jeune et Meilleure Mamelle. Au fil des années, Jérôme en est arrivé à pratiquer lui-même ses inséminations, à partir du plan d'accouplement établi avec Prim'Holstein France. Une passion qui a néanmoins un coût, de plus en plus difficile à assumer en ces temps de crise pour l'élevage : *«entre les transplantations embryonnaires, les doses les échographies, l'insémination, le budget avoisine les 10 000 € par an»*. L'éleveur Icaunais, espère bien profiter de sa présence Porte de Versailles, pour discuter de la situation de la filière avec ses collègues venus du national, rêvant secrètement de croiser un certain Stéphane Le Foll sur son stand, pour lui faire part de ses griefs et lui expliquer comment, compte-tenu du prix payé par sa laiterie, il a perdu 65 000 € cette année…

Pour l'heure, c'est le temps des derniers préparatifs, avant le départ pour Paris ce jeudi : *«j'espère arriver vers 15 h, de sorte de s'installer tranquillement et qu'elle puisse se reposer un peu avant le premier rush de samedi»*. Pas question de réitérer l'erreur commise lors du concours de Château-Gontier, en Mayenne, où, arrivée trop tard le soir, après huit heures de route, Déesse n'a pu donner tout son potentiel le lendemain. Pas de régime alimentaire particulier avant le Salon, tout juste un peu plus de foin dans la ration, *«pour donner plus de volume de panse, de sorte qu'elle puisse ingérer plus d'aliments et faire plus de lait. Avec pour conséquence, de présenter au mieux les caractéristiques morphologiques de la mamelle»*. Rendez-vous lundi 29 février, à partir de 12h30, sur le grand ring du hall 1, pour les épreuves de présentation. Avec à la clé, de nouveaux lauriers peut-être, pour Jérôme et sa protégée. On croise les doigts… Pardon ! Les sabots…

DOMINIQUE BERNERD

Journée Yonne lundi 29 février

Comme chaque année, l'Yonne sera représentée au Salon de l'agriculture, Porte de Versailles à Paris, sur le stand régional Bourgogne-Franche Comté, lundi 29 février, de 9 h à 19 h, hall 7,1 Au programme de la journée : Venez danser sur un air festif de musique tsigane avec le groupe musical «*Les Cordes à Léon*», Goûtez aux saveurs de l'Yonne avec le Chef Éric Galet, du restaurant-traiteur «*Le Bourgogne*» à Auxerre, autour de recettes salées et sucrées, Dégustez le vignoble icaunais, avec Nicolas Laroche, du Domaine de la Meulière, à Fleys et Céline Girault, des Caves Bailly-Lapierre, Venez visiter nos «*pays*», avec les offices de tourisme de Joigny, Vézelay-Avallon, Auxerre, Chablis et Tonnerre. Présent également, le Château de Guédelon en Puisaye, pour une démonstration de taille de pierres.

Morvan

Venez faire la foire à Saint-Léger !

Devenue au fil des éditions le rendez-vous incontournable de toute une région, la Foire de Saint-Léger-Vauban fête ce week-end ses 50 ans d'existence

C'était il y a 50 ans… Le 2 mars exactement. A la veille, pour le conseiller général du canton, Jean Chamant de rejoindre le gouvernement Pompidou, nommé par ce dernier, Ministre des transports. Une date ancrée dans la mémoire des plus anciens, comme la première édition de la Foire de Saint-Léger-Vauban. L'ORTF de l'époque avait même fait pour l'occasion, le déplacement dans le Morvan. Personnalité particulièrement influente du département, celui qu'on surnommait le «*Roi Jean*», n'eut de cesse pour sa part, de rester fidèle à la manifestation, marquant de sa présence les éditions successives jusqu'à l'orée des années 2000.

Au fil des années, la Foire de Saint-Léger-Vauban est devenue un rendez-vous incontournable pour toute la région et certains éleveurs y sont représentés depuis sa création il y a tout juste un demi-siècle. Cette année encore, la Foire fera la part belle à la présentation d'animaux de toutes sortes, au premier rang desquels bien sur, *«l'or blanc»* charolais. Mais toute la filière est aujourd'hui en crise et nul doute que le sujet sera de toutes les conversations ce samedi, parmi les éleveurs présents au fil des allées. Mais l'histoire ne serait-elle qu'éternel recommencement, à lire les extraits du discours du président des éleveurs de l'époque, repris dans le programme édité par les organisateurs de l'édition 2016 : *«la constante augmentation des prix industriels, des charges sociales, qui sont indexées au coût de la vie, alors que le gouvernement nous a toujours refusé, à nous, l'indexation des cours, vient grever la rentabilité des exploitations…»* Toute ressemblance, etc, etc…

Mais la fête sera belle promettent les organisateurs, avec notamment, la venue exceptionnelle, pour marquer les 20 ans du musée Vauban, d'une fanfare belge accompagnée de son «*Géant Vauban*», pour animer la place du village.

DOMINIQUE BERNERD

Au programme de ces deux jours :

- Vendredi 26 février :
A partir de 19 h et sur réservation (au 03 86 32 24 29) :
Dîner spectacle avec la chanteuse Gabriela, suivie de l'élection de «Miss 50ème Foire». Prix : 20 € - Enfant : 15 €

- Samedi 27 février :
Toute la journée : exposition d'animaux d'élevage (bovins, ovins, équins…) ; mini ferme ; matériel agricole ; automobiles ; quads ; motoculture ; exposants divers
Animation avec le Géant Vauban et sa fanfare, venus de Belgique. Le «*Cochon Géant*» et ses danseuses animeront également les rues pendant la foire. Structure gonflable, mur d'escalade, fête foraine…

Repas sous rotonde chauffée à 12 h ; remise des Prix par Miss Foire et ses Dauphines à 17 h ; Feu d'artifice suivi de l'omelette géante et de la soirée dansante à partir de 20 h

Drive Fermier

Et de deux ... !

Après celui d'Auxerre à l'automne 2014, un nouveau drive fermier ouvrira en mai prochain dans le sénonais. Le bureau de l'association vient de se constituer, sous l'égide de la Chambre d'agriculture de l'Yonne et regroupe 6 producteurs, tous du secteur.



Les six premiers producteurs et membres du bureau de l'association *«Drive fermier du Sénonais»*.

Les premiers producteurs inscrits :
Julien et Cécile Henry : miel et produits de la ruche, jus de pomme, cidre et ratafia
Les Escargots d'Armeau (Dominique Rouyer) : escargots
Emmanuel Frabot : caissettes d'agneaux, volailles et œufs
EARL Lemaître : porc, volailles et produits transformés, lentilles et œufs
Les Jardins de la Croisière (Erik Polrot) : paniers de légumes
EARL Pouteau : alimentation pour animaux de la ferme, Ferm'box

Depuis plus d'un an, le succès du premier drive fermier à voir le jour en Bourgogne ne s'est pas démenti et chaque semaine, ils sont nombreux à venir retirer leur panier, que ce soit au point de retrait d'Auxerre ou de Champs sur Yonne. Un succès qui fait des émules, puisque six producteurs du sénonais viennent de constituer l'association visant à créer un second drive dans le nord du département.
Une campagne de lancement est d'ores et déjà programmée pour mai prochain, sur le stand de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, dans le cadre de la foire de Sens. Les visiteurs intéressés auront alors la possibilité de passer leur première commande, pour une livraison la semaine d'après. Un premier point de retrait sera installé initialement à Maillot et un second est déjà prévu à Evry, au nord de Sens. Les principes de fonctionnement de ce nouveau drive fermier seront identiques à celui existant : via le site Internet dédié *«Mes produits en ligne»*, chaque producteur inscrit, proposera toutes les semaines ses produits disponibles. A charge pour lui, de préparer ses commandes, de les livrer à la plateforme et de participer à la remise des paniers selon un planning établi. Le client, une fois sa commande enregistrée sur le site, en assurera le paiement via un site sécurisé, avant de venir retirer son panier au point de retrait, en fin de semaine
Les engagements de l'association *«Drive fermier du Sénonais»* ont été définis lors de l'assemblée constitutive : fournir des produits issus des fermes des adhérents de l'association ; mettre à disposition des clients la compétence d'une équipe de professionnels apportant conseil, sérieux et constance ; proposer des produits dans le respect du bien être animal et du cycle des saisons. Le choix de producteurs locaux privilégiant le concept de circuits courts, avec pour objectif d'en augmenter rapidement le nombre. Une réunion s'est déjà tenue en ce sens à destination des membres du réseau Bienvenue à la ferme présents dans le sénonais, sous l'égide d'Alice Demolder-Bilhot, conseillère spécialisée en agritourisme et diversification à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

DOMINIQUE BERNERD

Apiculture

De bonnes miellées en 2015

Le Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne s'est réuni en assemblée générale, sous l'égide de son président, Alain Baron, à l'issue d'une année marquée par un volume de récolte en hausse, après trois années médiocres.

Après trois années consécutives de récoltes en baisse, l'heure est à l'accalmie pour les apiculteurs de l'Yonne, à l'issue d'une année 2015 *«satisfaisante»*, selon le président du syndicat, Alain Baron : *«on peut même parler de miellées convenables, même si cela ne suffit pas à combler le déficit enregistré ces dernières années. Mais l'automne a posé des problèmes de stockage dans les colonies, avec des provisions hivernales qu'il a fallu compléter en leur apportant de la nourriture»*. L'année avait pourtant mal débuté, avec une mortalité qui, selon le syndicat, *«avoisinait dans le département, les 30%, d'après une étude réalisée en avril à partir de 1 000 ruchers»*. Les explications sont multifactorielles, précise Alain Baron : *«le varois incontestablement, mais également les bombes à retardement que sont les néonicotinoides, même si pendant la pleine saison, les abeilles sont moins impactées, du fait de pollens venus de différents horizons»*. Regrettant au passage que les parlementaires icaunais, *«n'aient pas tous voté en faveur du moratoire sur leur usage»*.
Interrogée sur le sujet, Christine Buisson, apicultrice dans le Sénonais, reste réservée : *«de nombreux paramètres interviennent, sans que l'on sache très bien expliquer le pourquoi des mortalités. J'ai eu des ruchers avec des pertes d'abeilles importantes, il y a deux ans, mais ne sais toujours pas pourquoi. Le varois ? Les produits de traitement ? Le fait que cette année là, les colonies aient souffert du manque de miel ? Une chose est sure, ce sont toujours les colonies les plus faibles qui sont touchées en priorité. D'où l'importance de bonnes miellées comme cette année»*.

Une vingtaine de nids de frelons asiatiques décelés dans l'Yonne

Déception également, souligne le président Baron, en ce qui concerne l'absence de la part des pouvoirs publics, de réel plan de lutte contre le redoutable frelon asiatique, apparu dans le département depuis plus de deux ans : *«le ministère a fait paraître tout un tas de textes sur «l'Aethina Tumida», un coléoptère qui sévit en Italie et pour lequel une zone de surveillance a été établie, alors même qu'il n'a pas encore été décelé en France mais rien pour ce qui est du frelon asiatique, qui lui, est bien présent et représente une menace bien réelle !»* Considérant, d'après le président du syndicat, que c'était aux apiculteurs à s'en préoccuper : *«mais nous ne sommes pas seuls à être concernés, les arboriculteurs et les viticulteurs aussi, car le frelon attaque tous les fruits»*. A ce jour, une vingtaine de nids ont été répertoriés sur tout le département, dont seulement la moitié a pu être éradiquée. Un motif de satisfaction toutefois, avec la *«Maison des Abeilles»*, un établissement de formation installé à la sortie d'Auxerre, dont la fréquentation est en hausse. Un effort sera porté cette année, plus particulièrement à destination du public scolaire. Le Syndicat, qui regroupe 342 adhérents, soit le tiers de l'ensemble des apiculteurs icaunais a été présent en 2015 sur une vingtaine de manifestations dans tout le département, comme : la fête de la nature à Migennes, la fête des moissons à Saints, le salon Nature et Santé, etc.

DOMINIQUE BERNERD



Syndicat des Apiculteurs de l'Yonne

Une fréquentation accrue en 2015, à la *«Maison des Abeilles»*, située route de Vallan à Auxerre.

Le lycée La Brosse à l'heure des abeilles
En partenariat avec la région, le lycée La Brosse a en projet l'implantation d'un verger conservatoire. C'est dans ce cadre, que deux ruches, propriété du lycée, vont y être installées, avec l'appui technique et sanitaire d'une apicultrice de Chablis. Parallèlement, un *«club apiculture»* a été mis en place, sur la base du volontariat, regroupant élèves, membres du personnel et du corps enseignant. Une première information générale sur la vie à l'intérieur d'un rucher y a été divulguée. L'objectif, à terme, étant d'acquérir une certaine autonomie en matière de soins à apporter et de récolte du miel.

Crise agricole

Une rencontre sous tension avec Christiane Barret, préfète de Région Bourgogne Franche-Comté

Malgré la crise profonde vécue dans de nombreuses productions, les agricultrices et les agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté étaient venus à la préfecture de région sans tracteurs ni bennes à fumier, mais avec une synthèse des différentes propositions opérationnelles à la fois conjoncturelles et structurelles pour trouver des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par de nombreuses exploitations de la Région.

Crispation

Après avoir vu la présidente de Région, Marie-Guite Dufay les responsables des FDSEA et JA de l'ensemble de la Région Bourgogne Franche-Comté ont rencontré le mercredi 17 février, madame Christiane Barret, nouvelle préfète de Région. En pleine crise agricole, les représentants de la FRSEA et des JA avaient préféré la concertation pour transmettre les demandes de la profession. «*Le gouvernement doit prendre réellement conscience que l'agriculture est à la fois un facteur de croissance mais aussi d'emploi. Le secteur de la production agricole en Bourgogne Franche-Comté représente plus de six usines Peugeot et sans compter les emplois dans l'agro-limentaire*» insiste Francis Letellier, Vice-Président de la FRSEA. Au moment où le Premier ministre jouait l'apaisement et proposait de nouvelles mesures pour répondre aux inquiétudes du monde paysan, visiblement, les éléments de langage n'étaient pas encore arrivés à Dijon.

Madame la préfète n'a pas souhaité développer les différentes initiatives prises pour faire face à cette crise. Les responsables agricoles étaient un peu remontés contre l'inefficacité du ministre de l'agriculture face à cette crise sans précédent, ce qui a eu tendance à agacer la représentante de l'État en Région, mais force est de constater, que le dossier n'est plus géré en direct par Stéphane Le Foll, mais bien par le Premier ministre.

Nos revendications n'ont pas changé

Dans une ambiance un peu tendue, Frédéric Perrot, Président de la FRSEA, rappelle : «*nos revendications n'ont pas changé : une meilleure redistribution des marges en faveur des producteurs au sein de chaque filière, un étiquetage plus visible des produits pour ne pas tromper les consommateurs sur leur provenance et une pression de l'État sur l'Union Européenne pour réguler les marchés et harmoniser les réglementations entre les différents pays membres*».

Nous tirons la sonnette d'alarme

«*Il est urgent de redonner des perspectives au monde agricole. Sur les marchés, on tire la sonnette d'alarme depuis plusieurs mois. Force est de constater que ces préoccupations n'ont pas été prises au sérieux et que la situation s'aggrave de jour en jour*» poursuit Frédéric Perrot.

Après ces premiers échanges, les responsables ont expliqué la situation actuelle pour chaque filière, Bernard Lacour, Président de la FDSEA de Saône-et-Loire, demande à l'Etat de faciliter les exportations : «*vous devez nous soutenir pour maintenir nos parts de marché des animaux à l'exportation comme en Turquie*». Philippe Monnet, Président de la FDSEA du Doubs regrette le manque d'initiative par rapport à l'embargo Russe : «*il est urgent de faire lever cet embargo qui pénalise uniquement les produits agricoles*», Fabrice Faivre, président de la FDSEA de Côte-d'Or explique : «*la situation de la filière céréalière s'est fortement dégradée depuis deux ans. Nous sommes confrontés aux marchés internationaux et nous avons des boulets aux pieds avec une sur-réglementation comme le plan écophyto 2 inadapté à nos conditions de production. Il faut reconnaître la spécificité des zones intermédiaires à faible potentiel*».

Samuel Legrand représentant les Jeunes agriculteurs évoque le dossier installation : «*plus de deux ans pour instruire un dossier d'installation, cela commence à faire un peu long et tant que le jeune n'est pas installé, il n'a pas de revenu. Le plus inquiétant c'est l'absence d'outil informatique pour le traitement des dossiers du deuxième pilier. C'est un peu l'improvisation dans ce domaine au détriment des investissements productifs*».

Denise Yoder, présidente de la FDSEA du Territoire de Belfort, a la charge de mettre l'accent sur le dossier de l'emploi : «*nous vous demandons de soutenir les actions que nous réalisons dans le domaine de l'emploi, avec des dispositifs adaptés à notre secteur, sans alourdir les contraintes administratives*».

Ne pas oublier de préparer l'avenir

Enfin, Christian Decerle, président de la chambre régionale ouvre des perspectives : «*attention, les pouvoirs publics doivent réellement prendre en compte les inquiétudes du monde agricole pour répondre rapidement à cette crise et permettre ainsi de passer ce cap difficile. Mais nous avons aussi intérêt dans cette période de mutation à ne pas se tromper de chemin en mobilisant nos intelligences État et Profession, pour comprendre nos forces et nos faiblesses et identifier les atouts solides sur lesquels peuvent se construire une agriculture porteuse d'avenir*».

FRSEA

Lons-le-Saunier (39)

La coopérative apicole poursuit son chemin

La coopérative apicole du Jura est arrivée à un moment clé de son développement. Mais pour poursuivre la marche en avant initiée depuis quelques années, elle doit investir. Et en particulier dans une surface de stockage supplémentaire, véritable base d'approvisionnement pour le site jurassien et pour les sept dépôts que la coopérative a ouvert dans les départements voisins...

La coopérative apicole du Jura a choisi d'investir sur le long terme. Et, arrivée à un « moment clé » de son développement, elle a, par la voix de son président qui animait la dernière assemblée générale, lancé un appel à ses adhérents via l'émission de titres participatifs. «*C'est une souscription libre, a expliqué Alain Bonvalot, un placement sur sept ans, avec des intérêts de 2 à 2,6% bruts, dont une part est liée aux résultats de la coopérative.... Un bon placement et un acte militant qui permettra aux responsables de se trouver en meilleure position au moment de négocier le financement des prochains investissements avec leurs «partenaires financiers»...*»

Des investissements rendus nécessaires par l'extension de l'activité de la coopérative. Gérald Parra, le directeur, rappelle que cette coopérative est passée du 15ème au 5ème rang des distributeurs nationaux en quelque 17 années. Son activité a été multipliée par 11, ses effectifs en personnel par 6 et 11 succursales ont été ouvertes.

C'est un niveau de développement important, et il faut, pour répondre à la demande et en particulier à celle des dépôts, que le site de Lons-le-Saunier bénéficie d'une surface de stockage supplémentaire. Un premier bâtiment voisin a été acheté il y a quelques années. Et il faut aujourd'hui réaliser une jonction de 600 m@ entre les deux bâtiments de stockage actuellement utilisés. D'où cet appel aux adhérents investisseurs...

Dans le même temps, la coopérative s'est rapprochée de la coopérative Bourgogne du Sud avec qui un partenariat a été tissé. Distribution de matériels, mais surtout rapprochement entre leurs adhérents respectifs. Pour encourager les agriculteurs et les apiculteurs à travailler ensemble, des binômes sont créés dans chaque canton. Une formule qui facilite les relations et permet à chacun de chercher les meilleures conditions... «*Tout en sachant que ce n'est qu'au niveau national que le problème de l'utilisation des phytosanitaires sera résolu...*» a rappelé Gérald Parra.

L'occupation du territoire

Avant de parler de toutes ces questions ayant trait au développement de la coopérative, le bilan de l'année écoulée a été présenté par Alain Bonvalot. «*Une année différente de la précédente... avec une forte pluviométrie au mois d'avril et un essaimage de printemps faible... Et ce qui n'a pas été vendu au printemps, n'a pas été vendu plus tard !*» D'où une baisse du chiffre d'affaires à 2 043 000 euros (-7%) et un résultat net comptable qui dépasse malgré tout les 60 000 euros. Soucieuse d'être toujours plus proche de ses adhérents, la CAJ développe son activité au-delà du seul département du Jura, via les sept dépôts qu'elle approvisionne dans les départements voisins : Villersexel (Haute-Saône), Roulans (Doubs), Pouilly-en-Auxois (Côte d'Or), Saint-Nabord (Vosges), Saint-Etienne-du-Bois (Ain), Sochaux (Doubs), Henrichemont (Cher). Ces dépôts sont les ambassadeurs de la coopérative sur ces secteurs, et le président n'a pas manqué d'en remercier les responsables.

Le thème de l'assemblée sur la «*miellée de sapin*» n'ayant pas été développé suite à la défaillance de l'intervenant, les adhérents ont eu droit à une projection de films sur l'apiculture en conclusion de cette assemblée générale.

M.R.

L'activité en chiffres

La distribution en jardineries se fait par l'intermédiaire de la filiale Apijura. L'activité a été multipliée par deux en 2015. 144 jardineries sont aujourd'hui livrées.

329 : c'est le nombre d'adhérents en 2015. Ils étaient 414 l'année précédente.

2 043 934 euros : c'est le chiffre d'affaires de 2015. En baisse de 7%. L'ouverture de deux nouveaux dépôts a fait augmenter les charges de fonctionnement de 19%

61 464 euros : c'est le résultat de l'exercice (127 919 en 2014). 802 000 euros : le montant des fonds propres.

16% : c'est la part de l'activité jardinerie dans le chiffre d'affaires.

26 mars : la date des portes ouvertes à Lons-le-Saunier, réservées aux apiculteurs amateurs (de 9 h à 17 h)

Première quinzaine de mars : promotions dans les dépôts

6 séanes de formation des nouveaux apiculteurs dans le cadre du rucher-école qui a réuni une soixantaine de stagiaires autour des 8 animateurs bénévoles. Une séance spécifique a été consacrée à la fabrication de l'hydromel.

300 essaims ont été vendus et fournis par des professionnels coopérateurs. C'est cela aussi l'esprit coopératif !

Salon international de l'agriculture à Paris

La Bourgogne Franche-Comté fait salon

Pour la première fois, la Région Bourgogne Franche-Comté occupera un même espace de 150 m² pour présenter ses produits emblématiques, ses producteurs, ses chefs cuisiniers, ses éleveurs et ses viticulteurs. Chaque jour, l'une des huit collectivités partenaires de la Région est mise à l'honneur : Côte d'Or, Doubs, Haute-Saône, Nièvre, Saône et Loire, Territoire de Belfort, Yonne et Pays de Montbéliard Agglomération. Avec comme point d'orgue à ces neuf journées d'animation le mercredi 2 mars, journée de la Bourgogne Franche-Comté.

Pour cette 53ème édition du Salon international de l'Agriculture ils seront tous présents pour faire cause commune autour de la valorisation des produits et des productions de la grande région. Pendant neuf jours, La Région Bourgogne Franche-Comté, la Chambre régionale d'agriculture BFC, le Comité de promotion des produits régionaux de Franche-comté, les départements de Côte d'Or, du Doubs, de la Haute-Saône, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, du Territoire de Belfort, de l'Yonne, ainsi que le Pays de Montbéliard Agglomération, vont partager et se relayer sur un même espace de communication et de promotion de la nouvelle Région et de son agriculture. Avec au programme: des animations culturelles, des jeux, des démonstrations culinaires, des dégustations et des rendez-vous gastronomiques sur fond de démonstrations de grands chefs.

Les atouts de la nouvelle Région seront tout particulièrement mis en lumière le mercredi 2 mars, jour de la Bourgogne Franche-Comté. Un pôle touristique permettra de découvrir les atouts de la nouvelle Région avec la collaboration des comités régionaux du tourisme de Bourgogne et de Franche-Comté et les collectivités partenaires. Des animations culinaires et dégustations seront proposées sur l'espace cuisine. Un bar à vin permettra déguster les cépages de Bourgogne et de Franche-comté et des animations permettront de mieux connaître ce vaste territoire et d'en révéler quelques surprises à l'aide d'un quiz.

Un espace *«boutique»* situé à côté de l'espace Bourgogne Franche-Comté complète l'offre des produits régionaux proposée par les exposants. Du nouveau cette année : pour accompagner un verre de vin vendu au bar à vin, une assiette de cinq produits à déguster sera mise en vente au prix de 5 euros.

Pour la mise en bouche aussi comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme mettra à l'honneur et partagera produits artisanaux et savoir-faire.



En 2015, les représentants des deux régions, François Patriat et Marie-Guite Dufay avaient symboliquement échangé leurs spécialités, vins et fromages illustrant là la complémentarité des productions agricoles.

Chaque jour, un territoire à l'honneur

Samedi 27 février. A la découverte de la Nièvre. La vie gauloise à l'honneur avec le Centre archéologique de Bibracte Mont Beuvray et son indétrônable soupe gauloise. Les ateliers culinaires des Toques nivernaises et les dégustations de Morvan Terroir de produits authentiquement morvandiaux.

Dimanche 28 février. La Haute-Saône . Une ruralité moderne. Animations culinaires et dégustations du chef Hugo Muller, du restaurant Le Pont de l'Ognon, spécialités de cancoillotte et de Griottines. La Haute-Saône à vélo mais en mode «*home trainer*», le bar à vin et un espace boutique mis à disposition par le Comité de promotion des produits régionaux pour la vente et la dégustation à l'assiette.

Lundi 29 février. L'Yonne. Toute la Bourgogne à une heure de Paris. Un tourbillon de saveurs et de sons grâce à la participation des viticulteurs, de cuisiniers et de musiciens qui présenteront toutes les facettes de l'Yonne gourmande et toutes les ressources de sa culture et de son patrimoine. Atelier de pierre du chantier médiéval de Guénelon. Recettes de chef et dégustation de vins icaunais toute la journée avec le chef cuisiner Eric Gallet.

Mardi 1er mars. Une journée «*Made in Côte d'Or*». Des produits 100% Côte d'Or cuisinés par David Le Comte, chef étoilé et des spécialités internationalement reconnues : anis de Flavigny, truffe de Bourgogne, Pain d'épices, vins. Des Ballades et une richesse patrimoniale reconnue notamment au travers de l'inscription des Climats du vignoble de Bourgogne, au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Jeudi 3 mars. Rendez-vous dans le Pays de Montbéliard. Animation culinaire avec le chef Fabrice Piguet. Quiz thématique sur le Pays de Montbéliard et toute la journée dégustation de produits locaux (cancoillotte, saucisse de Montbéliard, Wurtemberg, viande, etc.)

Vendredi 4 mars. Territoire de Belfort, pour une agriculture de qualité et de proximité. Cuisine locale et terroir dans les cuisines collectives avec les chefs des cantines du territoire. Echange autour de l'outil Agrilocal, rencontre avec une agricultrice qui partagera sa passion et son quotidien.

Samedi 5 mars. La Saône et Loire brille par sa haute gastronomie et ses produits. Une cuisine de grands chefs pour apprécier les fleurons des produits typiques du département. Selfies à volonté, ateliers enfants, jeu-concours et une boutique pour matérialiser les souvenirs en ramenant quelques produits locaux d'excellence à acheter dans la boutique.

Dimanche 6 mars. Le Doubs : l'Excellence d'un territoire sur un plateau à fromages. Des recettes aussi variées que les produits du Doubs : comté, Mont d'Or, absinthe, saucisses de Morteau. Des animations avec le chef Christian Fenon des 4 Saisons à Besançon, la Maison Barbier (Salaisons) et l'Association de promotion de l'absinthe de Pontarlier.

Les producteurs du réseau Bienvenue à la ferme sur le stand BFC

Jérôme Chaland : escargots. Les Planches à Saint-Germain du Plain (71).
Laetitia et Jean-Luc Goulinet : fromages de vache. Ferme de Neuftables à Luthenay-Uxeloup (58).
Aline Thibert : vins de Bourgogne à Corgoloin (21).
Henri Mutin, La Grange aux Clercs : crémants de Bourgogne à Massingy (21).
Céline Robergeot, domaine La Pascerette des Vignes : vins de Saône-et-Loire à Sologny (71).
Pierre Chupin, les Vergers de Devecey : confitures, crèpes et jus de pommes à Pirey (25).
Irène et Dominique Cretin, glaces à la ferme. Aisssey (25).
Isabelle et Sylvain Olivier, Ferme Fruits rouges : confitures, jus de fruits, condiments aux fruits, à Concoeur (21).
Damien Tisserand, Gaec Tisserand : kirsch à Fougerolles (70).
Jean-Luc Gilet, les Truites de la rivière à Morez (39).
David Courtoy, SARL Courtois les Deux Fermes : charcuterie-fumé, à Ehuns (70).

14ème édition du salon du Fromage

La Bourgogne Franche-Comté est également présente au salon du Fromage et des produits laitiers qui se déroule du 28 février au 2 mars, au Pavillon 8. Ce Salon professionnel fait la part belle à la tradition, la qualité, la créativité et l'innovation. Il rassemble 6300 professionnels (crémiers-fromagers, producteurs, importateurs, distributeurs, affineurs, restaurateurs...) autour de 165 exposants. Au titre des animations prévues : le concours de la Lyre d'or, pour récompenser le plus beau plateau de fromages, qui se déroulera le 29 février. L'an passé c'était Camille Guyot de la fromageri Le Trou à Souris à Besançon qui avait décroché cette récompense très courue.



Salon de l'agriculture

Un SIA chaud mais sûrement citoyen

L'édition 2016 du SIA ouvre ses portes le 27 février et les refermera le 6 mars. Tour d'horizon des thématiques officielles et officieuses.

«*Politiquement show*» est une émission de LCI. Le SIA 2016 pourrait très bien reprendre cette appellation, en sous-titre de son édition 2016, mais en l'ortographiant tout simplement politiquement chaud. Les inaugurations et autres visites officielles pourraient bien avoir une saveur toute particulière cette année. La conjoncture de crise agricole, avec en arrière fond des questions structurelles, ne permettra pas aux politiques d'envisager leur parcours comme un long fleuve tranquille. D'autant que le thème choisi est éminemment politique : Agriculture et alimentation citoyenne. Pas question de la jouer étonnement et ravissement mais il faudra au contraire, pour tous ces visiteurs, répondre à des questions précises: quelle agriculture veut-on en France ? Veut-on encore d'un modèle agricole à la française ou veut-on s'aligner sur des modèles autres ? Que fait-on pour que les agriculteurs puissent tout simplement vivre de leur métier et répondre aux grandes aspirations sociétales ? Les Français - les citoyens donc - seront nombreux dans les allées et les stands, témoins de leur attachement à la Ferme France. Les politiques devront en tenir compte et soigner leurs allées et venues, notamment auprès des représentants des filières animales.

Concernant la viande, Interbev animera un «*Voyage au cœur de la filière viande*», avec immersion visuelle et sonore dans les lieux emblématiques de la filière. On trouvera aussi un comptoir des viandes et une ferme destinée aux enfants de 4 à 12 ans «*pour partir à la découverte du monde de l'élevage et de ses bonnes pratiques*».

Les régions, les terroirs et les territoires, notamment à travers les nouvelles régions administratives de l'Hexagone, seront particulièrement en pointe, y compris les outre-mers. Pour la 19e année consécutive, l'Odeadom occupera une place privilégiée, au centre de l'espace dédié à l'outre-mer et consacré à la présentation de l'agriculture de ses départements et collectivités, de ses acteurs et de ses perspectives pour mettre en avant les stratégies filières des départements d'outre-mer et de Saint-Pierre-et-Miquelon.



Photo: Réussir/Thierry Michel

Végétal

Terres OléoPro, qui rassemble tous les professionnels du secteur et a été créé pour mieux valoriser l'origine française des productions des agriculteurs et établir davantage de liens avec les consommateurs, présentera la diversité des cultures oléagineuses et protéagineuses : colza, tournesol, soja, lin, olive, pois protéagineux, féverole, lupin ainsi que les produits qui en sont issus. Le public pourra mesurer les enjeux de leur culture et leur implication dans l'alimentation humaine, la nutrition animale, l'énergie et la chimie renouvelables, au travers d'animations ludiques et inédites. Une mise en scène pédagogique permettra aux visiteurs de mieux comprendrele lien entre les cultures, la transformation des végétaux et les produits finis utilisés dans leur quotidien. Au menu : atelier culinaire, presse à colza...

Les céréales exposeront, elles, leur futur avec des technologies actuellement à l'étude, pour vivre de l'intérieur l'évolution du monde agricole : robot autonome dans un champ de maïs pour désherber mécaniquement ; lunettes connectées pour permettre à l'agriculteur d'observer ses plantes ; moissonneuse-batteuse pouvant récolter un champ avec une grande précision ; drone capable de déposer des capsules de petites guêpes pour protéger le maïs...

Pour la troisième année consécutive, les pommes de terre fraîches seront présentes avec un leitmotiv : «*Chaque pomme de terre s'exprime à sa manière*». Au menu, des pôles thématiques ludo-éducatifs au travers de plusieurs thématiques : segmentation culinaire, histoire, géographie, culture de la plante, nutrition et métiers de la filière.

Côté semences, le Gnis propose, sur deux espaces différents, un véritable village-agora des semences, tout ceci sous la forme d'un plateau de télévision avec de vraies émissions en direct. Gaspillage alimentaire, innovation dans le monde agricole, sécurité sanitaire des aliments ou encore chimie verte seront traités.

Et comme depuis de très nombreuses années, le sucre sera encore très présent avec notamment un volet consacré au sucre dans les régions de France. Les visiteurs pourront aussi découvrir des parcelles de betteraves qui seront installées aux côtés des céréales, du colza, du tournesol ou des fruits et légumes. Le Cedus fera des démonstrations permettant d'utiliser tel ou tel sucre avec tel ou tel aliment.

Recherche, innovation, technologies

«*En route pour l'agriculture de demain*» annonce l'Irstea à l'aube de ce SIA 2016 et avec un horizon à 2025. L'institut proposera aux visiteurs des exemples autour de ses domaines d'expertise comme l'agriculture numérique et robotique dans les champs, irrigation et eaux usées... Le concours Agreen startup viendra aussi illustrer les différentes facettes de la recherche dans le monde agricole en faisant la place à des projets de jeunes sociétés en pleine évolution. Côté Idele, on parlera économie de la filière, génétique des animaux et conservation des races bovines à petit effectif. Le Cirad se penchera sur les questions liées au développement durable pour les filières tropicales (modifications climatiques, transformation des modes de production, d'échanges, de consommation).

L'Inra, qui fête ses 70 ans et qui en profitera pour présenter une vaste rétrospective de ses activités et de leurs évolutions au cours du temps, se tourne aussi résolument vers 2025. Les visiteurs pourront disposer d'un module interactif sur lequel ils placent des vaches dans un pré ; des capteurs détectent les variations de densité de vaches et l'effet de ces variations sur la communauté de bactéries "dénitrifiantes" du sol. Ou encore ils pourront s'exercer à un jeu sur écran tactile pour prendre conscience que la diversité des micro-organismes du sol impacte la croissance de plantes. Un drone suspendu au-dessus du robot détecteur de mauvaises herbes illustrera l'agriculture de précision et enfin, Greenseeke, un capteur actif, permettra de faire en temps réel une mesure indicatrice de la biomasse.

Et si on consommait coopératif ? Pour ce faire, la Coopération agricole proposera une large sélection de produits et marques alimentaires issus des coopératives agricoles et viticoles de toutes les régions françaises. Elle sera à nouveau présente, sur un stand plus grand que les années précédentes. Pour sa part, le Groupe Agrica accueillera ses clients, entreprises et salariés agricoles, autour d'une animation «*Stop au gaspillage alimentaire*».

Entreprises

Les entreprises et enseignes de l'agroalimentaire ne seront pas en reste. Trois exemples pour illustrer leur présence. Ayant comptabilisé plus de 30 000 visiteurs sur son stand, Bonduelle a décidé de revenir en 2016 pour valoriser la filière légumes et ses bonnes pratiques environnementales. Lidl s'engage sur la «*route du made in France*» pour faire découvrir ses produits (viandes et laitiers) au grand public au travers de ses marques de distributeurs, mais également les partenariats tissés avec les producteurs partenaires. «*Grande nouveauté cette année, l'enseigne sera présente dans le hall 7, dédié aux régions, pour accueillir les visiteurs dans son restaurant éphémère*» annonce-t-elle. Elle revendique plus de 70 % de ses produits issus du made in France, dont 95 % de bœuf français et 100 % de lait collecté en France. Danone proposera d'échanger, avec le public, sur la place qu'occupe aujourd'hui l'alimentation dans notre société.

THIERRY MICHEL



Économie - Financement

Exploitants agricoles cherchent capitaux

Les exploitations agricoles répondent de plus en plus à une logique entrepreneuriale et la recherche de capitaux pour se développer ou s'installer devient cruciale. Seulement, l'agriculture peine à rentabiliser ses investissements. De surcroît, la rentabilité du capital est en baisse sur ces dernières années comme le montre une étude présentée au colloque Agriculture et capital, organisé à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) fin 2015.



« *On observe une banalisation de l'activité agricole. Aujourd'hui, c'est un secteur soumis aux mêmes contraintes que les autres, alors qu'avant il s'agissait d'un secteur très particulier* », analyse Dominique Plihon, professeur d'économie financière à l'Université Paris XIII, lors du colloque Agriculture et capital, organisé à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) en revenant sur l'évolution de l'économie capitalistique depuis les années 1980. «*Les salariés sont devenus un acteur parmi d'autres dans l'entreprise. Cette dernière raisonne aujourd'hui par rapport au retour sur investissement des actionnaires, dans une logique purement actionnariale*», explique-t-il. Et l'agriculture n'y échappe pas, surtout dans un contexte où les financements pour reprendre ou développer une exploitation dépassent régulièrement les 100 000 €. Comme le rappelle un membre de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, un jeune pour s'installer doit prévoir un investissement de l'ordre de 400 000 €. Où trouver ce financement ? Si les coopératives font déjà appel à des capitaux extérieurs, alors pourquoi les agriculteurs ne pourraient-ils en faire de même ?

Faible rémunération du capital

«*L'agriculture est un secteur à part, car l'investissement y est peu rentable comparé à l'industrie*», indique Didier Caraès, économiste à l'APCA. «*Le placement agricole est un placement de très long terme*», confirme Dominique Plihon. Didier Caraes précise également qu'en agriculture, «*la rémunération du capital est instable depuis dix ans*». Il présente les résultats d'une étude effectuée sur des données entre 1995 à 2013 concernant plus de 7 000 exploitations. «*Sur cette période, le capital moyen (besoin en fonds de roulement et immobilisation) des exploitations étudiées est de 353 000 €*», annonce-t-il. Et, selon lui, sur cette période, la rémunération du capital passe au-dessous des 1 % en tenant compte de la rémunération de l'exploitant (1,5 SMIC) et du foncier (1). Finalement, il observe, chiffres à l'appui, «*une forte croissance du capital des exploitations dont la rémunération devient très incertaine*». Pour Gérald Evin, président du fonds d'investissement Labeliance Invest, les actionnaires attendent une rémunération de 25 à 30 % dans le secteur bancaire, de 8 à 12 % dans l'industrie lourde et de 5 à 6 % dans l'agriculture. De son côté, Dominique Plihon observe qu'en France, «*la pierre, le foncier, le bas de laine ont laissé la place aux placements financiers.*» Cela n'étonne pas Gérald Evin. Au contraire, d'après lui, «*il y a une appétence pour des actifs concrets. L'obligation d'État rémunère à tout juste 1 %*», d'où l'intérêt que porte la population sur les placements financiers, même agricoles.

L'attrait des marchés financiers

Malgré l'attrait de ces placements, Dominique Plihon estime que pour l'agriculture «*l'intermédiation bancaire doit rester la source de financement prioritaire. La relation de proximité n'existe plus avec un groupe d'investissement*», tout comme l'autonomie de l'exploitant et de sa structure. Un point de vue que partage Guy Vasseur, président de l'APCA ou encore Bertrand Corbeau, directeur général de la Fédération nationale du Crédit Agricole : «*Je ne crois pas que les marchés financiers donneront des taux meilleurs que ceux délivrés par l'intermédiation bancaire. Je ne vois pas l'intérêt de financer l'agriculture par des marchés financiers. […] Aux États-Unis, l'économie est financée à 20 % par les banques et à 80 % par les marchés financiers. En Europe, c'est exactement l'inverse. C'est un atout pour l'agriculture. Je pense que l'on résistera à cette financiarisation excessive*». Guy Vasseur estime que «*les banques restent le premier financeur des exploitations agricoles, et c'est tant mieux*». Il reconnaît pourtant que d'autres solutions doivent émerger. Mais la vigilance s'impose. Il considère que «*pour qu'un agriculteur soit autonome et qu'il investisse, il faut qu'il possède au moins une partie de ses capitaux*». C'est dans cet esprit qu'il espère la mise en place de leviers fiscaux pour faciliter le financement des exploitations. Gérald Evin défend de son côté l'intérêt de son fonds d'investissement : «*Nous sommes complémentaires des prêts bancaires. Avec notre apport, ce n'est plus un problème de lever de la dette*». Il cite des exemples de financement pour des exploitations : de 50 000 € minimum à 400 000 € pour l'installation d'un jeune avec son père accompagné d'un agrandissement de l'exploitation de 70 à 220 vaches, en lien avec sa coopérative.

Diversifier ses sources de financement

Florian Breton, fondateur de Miimosa, plate-forme de crowdfunding dédiée aux projets agricoles, avance une échelle de financement par projet de 1 000 à 26 000€, avec une moyenne de 6 500 €. En comparaison, la dotation aux jeunes agriculteurs s'élève en moyenne à 15 000 €, rappelle Jérémy Decerle, vice-président des Jeunes agriculteurs. Tous ces financements confondus permettent de lever de la dette auprès des banques. Une dette qui ne diminue pas selon Bertrand Corbeau : «*On n'a jamais fait autant de financement dans l'agriculture qu'en ce moment. On n'a jamais autant prêté et cela à des taux aussi bas*». «*Les difficultés*» rencontrées par l'agriculture et notamment l'élevage, «*ne sont pas liées à l'endettement*» des exploitations «*mais à des niveaux de prix trop bas et à des charges trop élevées*», selon lui. «*Il ne s'agit pas d'une crise de l'endettement*», assure-t-il à propos de la crise vécue par l'agriculture française, révélée avec ampleur cette année. Pourtant, bon nombre d'acteurs, dont Jérémy Decerle, affirment que les banques sont plutôt frileuses en ce moment.

Intégrer par la distribution ?

Frilosité des banques selon certains, investissements colossaux selon d'autres, faible rentabilité du capital selon les investisseurs… les agriculteurs cherchent de l'argent où ils peuvent. Dominique Plihon rappelle le contexte économique actuel : «*Une plus grande incertitude marque l'économie d'aujourd'hui et l'agriculture n'y échappe pas. Les réformes de la Pac vont toutes dans le même sens, celui d'un amoindrissement de la protection des agriculteurs, avec moins d'aides et plus de libéralisation*». Il alerte sur le fait que l'agriculture n'est pas une activité comme les autres. «*Dans le monde agricole, la notion de risque n'est pas de même nature que dans le monde industriel. De plus, nous rentrons dans une période où les aléas climatiques vont être de plus en plus importants. Le problème de la couverture de ces risques par les assurances se pose déjà.*» En Normandie, 75 % des installations en élevage laitier se font sous forme sociétale, selon une étude de l'observatoire régional de l'installation. Des sociétés «*très majoritairement en famille*», affiche l'étude, mais pour combien de temps encore ? «*Il ne faut pas sortir de Saint-Cyr pour le dire ! Demain, ce sont les distributeurs qui nous rachèteront*», lance avec provocation Raymond Vial, président de la Chambre d'agriculture de la Loire. Et pourquoi pas Total, Apple ou Toyota ? !

AGRA

(1) : Résultat courant avant impôts/capital engagé

Repères

Les exploitations françaises trois fois plus endettées que la moyenne européenne

Le taux d'endettement (1) des exploitations agricoles en France est très supérieur à la moyenne européenne, selon une étude présentée le 3 décembre par Laurent Piet, ingénieur à l'Inra de Rennes, à l'occasion du congrès de la FNSafer. Avec un taux moyen, pour les moyennes et grandes exploitations, de 35 %, les entreprises agricoles françaises sont les deuxièmes les plus endettées d'Europe, juste derrière le Danemark, à 47 %. Ces données, basées sur une moyenne des taux d'endettement entre 2008 et 2012, révèlent que les exploitations françaises sont trois fois plus endettées que la moyenne des exploitations européennes (12 %). En Allemagne, le taux, à 14 %, dépasse à peine la moyenne européenne, tandis que l'Espagne et l'Italie, à moins de 2 %, figurent parmi les trois pays les moins endettés. L'étude constate également que le taux d'endettement français est relativement stable depuis les années quatre-vingt-dix et que les exploitations françaises gagnent en productivité, leur chiffre d'affaires augmentant plus vite que leur endettement.
(1) Rapport des dettes totales sur le passif

Un capital peu rémunérateur

Le taux de rentabilité réél du capital dans une exploitation agricole ne serait que de 0,5 % à 1 % selon Didier Caraès. Avec des revenus de plus en plus instables (particulièrement depuis les années 2000), l'économiste constate que les agriculteurs continuent à investir de façon régulière, le capital par actif non salarié ayant augmenté d'environ 35 % depuis 1995. Pourtant, ces investissements sont, selon son étude, de moins en moins rémunérateurs. Ainsi, la rémunération du capital – c'est-à-dire le rapport entre le revenu (revenu courant avant impôts) et le capital, au-delà d'être particulièrement instable d'une année sur l'autre, tend à diminuer. En analysant des données lissées, basées sur la moyenne quinquennale de cette rémunération du capital, l'étude de Didier Caraès met en lumière une baisse de plus de 15 % entre 1999 et 2013. Cette baisse tendancielle de la rémunération du capital est encore plus visible dans l'élevage laitier, atteignant plus de 20 % sur la même période. De telles données n'attirent pas les investisseurs potentiels…

Cultures d'été

Le tournesol, un atout dans les rotations

Si la campagne 2015 a été éprouvante pour les cultures d'été comme le maïs, le soja et le tournesol il n'en reste pas moins qu'elles conservent des points forts à valoriser que ce soit à l'échelle d'une campagne ou de la rotation.

La récolte tournesol 2015 a été décevante avec en moyenne 20 q/ha mais avec des écarts importants entre parcelles (15 à 30 q/ha en l'absence de problème technique). Ces écarts ont des causes multiples mais certains secteurs ont été moins affectés par la sécheresse du fait de sols à bonnes réserves utiles et/ou de pluies (ou d'irrigation). Pour certains producteurs le tournesol se classe encore en 2015 parmi les meilleures marges ce qui montre que la culture a des atouts et peut rebondir à terme.

Des atouts économiques pour les exploitations

Parmi les atouts du tournesol, on relève un niveau de charges opérationnelles plus faible, de l'ordre de – 25 %, par rapport aux grandes cultures d'hiver. Par rapport au maïs on est plus proche de – 50 % (frais de séchage inclus). Il faut compter de 300 à 350 euros/ha de charges opérationnelles avec 2 postes importants, les semences et le désherbage.

Mais un autre atout économique est à prendre en compte pour les exploitations : le tournesol facilite la gestion de la trésorerie (peu de trésorerie et immobilisations financières de courte durée, entre avril et septembre) ce qui contribue à optimiser l'équilibre financier des exploitations.
Enfin le prix de vente du tournesol est souvent supérieur au prix du colza sans compter la prime oléique qui se rajoute même si elle est très variable (de 20 à 70 euros/ha). On peut tirer son épingle du jeu en terme économique à l'échelle d'une campagne même avec un rendement modeste (sans descendre en dessous de 20-25 q/ha).

Des atouts agronomiques à l'échelle de la rotation

Une des forces du tournesol est de rompre le cycle des bioagresseurs de céréales et particulièrement des adventives. C'est notamment le cas avec les graminées résistantes comme le vulpin. En introduisant du tournesol (et d'autres cultures de printemps) on peut rapidement retrouver des parcelles beaucoup plus propres en céréales ce qui impacte positivement les coûts de production et les rendements à l'échelle de la rotation.

Des atouts techniques

Même le tournesol est une espèce parmi les plus robustes aux conditions sèches, elle ne fait pas de miracle dans les conditions extrêmes et préfère les bons sols aux sols limités en réserve en eau. Comparé aux autres espèces avec les même caractéristiques (tête de rotation de printemps), c'est la plus rustique. Cette culture nécessite un suivi minimum mais indispensable (notamment dans la phase semis levée) et reste peu gourmande en temps, en interventions phytosanitaires et en fertilisation azotée.


Laurent Jung –Terres Inovia

Le tournesol a sa place dans les rotations

L. Jung – D. de Fornel – Terres Inovia

Rretrouvez toutes les variétés de tournesols évaluées par Terres Inovia en fonction de vos critères sur l'outil d'aide MyVar disponible sur le site "www.myvar.fr et en application mobile.

Des nouveautés en variétés pour 2016 ?

Dans le grand quart Est, le choix variétal doit être basé sur la précocité en priorité puis sur le caractère agronomique de la variété (tolérance aux maladies notamment). Cette année, l'inscription de nouvelles variétés oléiques concerne 4 précoces et 2 mi-précoce.
Témoins VATE : 2 : Aurasol + LG5450 HO/2 - 4 : LG5450 HO + Extrasol /2 - 7 : Extrasol + ES Akustic /2

Terres Inovia

Variétés de tournesol proposées à l'inscription au catalogue

Informations - Section CTPS Tournesol décembre 2015 - Résultats définitifs

Précocité à maturité (classement GEVES)	Code obtenteur	Dénomination approuvée	Obtenteur	Représentant	Témoins V.A.T.E.	Rendement graines (indice / % témoins)			Teneur en huile aux normes (%)			Rendement en huile (indice / % témoins)			Cotation Phomopsis	Cotation finale	Précocité maturité / Extrasol (écart %H_2O)	Profil mildiou	Teneur en acide oléique (%)
						2014	2015	Moyenne	2014	2015	Moyenne	2014	2015	Moyenne					
Variétés oléiques																			
P	ESH 3035	**ES IDILLIC**	Euralis Semences	Euralis Semences	2	113.4	107.3	**111.7**	46.2	47.7	**46.6**	112.9	108.6	**111.7**	0.00	**111.7**	+ 0.74 #	-	88.5
P	RA 1012588	**HOLERON**	RAGT Czech s.r.o.	Semences de France	2	105.0	105.6	**105.2**	47.5	50.3	**48.3**	107.5	112.6	**108.9**	- 1.50	**107.4**	+ 0.80 #	RM9	85.5
P	RA 1012644	**RGT LLINCOLN**	RAGT Semences	RAGT Semences	2	107.4	100.4	**105.5**	47.2	48.5	**47.6**	109.2	103.4	**107.6**	- 0.77	**106.9**	+ 0.81 #	-	87.8
P	NX 41153	**SY ILLICO**	Syngenta Crop Protection AG	Syngenta	4	105.5	109.3	**107.4**	46.6	47.3	**46.9**	104.7	109.2	**106.9**	0.76	**107.7**	- 0.58	-	87.4
MP	LHA 364-78	**LG 50525**	Limagrain Europe	Semences LG	7	109.1	102.7	**105.9**	48.4	48.1	**48.3**	114.5	106.5	**110.5**	0.00	**110.5**	0.44	RM8	85.9
MP	NX 42350	**SY BELCANTO**	Syngenta Crop Protection AG	Syngenta	7	108.3	100.6	**104.5**	47.3	46.1	**46.7**	111.1	100.0	**105.6**	1.50	**107.1**	0.37	-	89.2

Chronique ovine

La gale «s'achète»

On la croyait maîtrisée mais il n'en est rien : la gale est de plus en plus présente en élevages. Cette maladie très contagieuse peut se propager rapidement au sein d'un troupeau, soit directement d'un animal à l'autre soit par l'intermédiaire de matériel (auges, abreuvoirs ou barrières contre lesquels les animaux se sont grattés, tondeuses….).

Une des particularités de la gale ovine est l'existence d'animaux porteurs sains. Ces animaux ne présentent aucun signe de gale mais hébergent pourtant le parasite. Les porteurs sains représentent un véritable danger, car ils ne paraissent pas malades. Mais s'ils sont introduits dans un élevage, ils peuvent contaminer tout le troupeau. L'achat de porteurs sains représente 90 % des facteurs de contamination d'un cheptel par la gale ovine. Il convient donc d'être très vigilant lors d'introduction d'animaux ! La mise en quarantaine est actuellement la seule solution pour que l'animal ait le temps de developper la maladie.



Privilégier la baignade

La gale se traduit par des démangeaisons intenses : les animaux sont nerveux et agités. Les lésions débutent généralement sur le dos, le garrot, puis gagnent les flancs et les côtés de la poitrine.
La baignade est le traitement privilégié de la gale ovine car cette technique permet de saturer en produit acaricide l'ensemble du corps de manière uniforme. Tous les animaux sans exception doivent être traités. L'éradication du parasite nécessite deux bains à quinze jours d'intervalle. Des antiparasitaires injectables sont également disponibles pour traiter la gale mais leur utilisation est plutôt destinée au traitement préventif.
Pour éliminer la gale d'un troupeau, le traitement des animaux doit être associé à un traitement des bâtiments et du matériel (avec un produit acaricide) suivi d'un vide sanitaire de trois semaines minimum. Pour en savoir plus, demandez conseil à votre vétérinaire.


La gale entrainerait une diminution de 17 à 28 % de la marge brute par brebis.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ CIIRPO

Journée Amazone aux Ets Dachard

Les pulvérisateurs font le plein d'innovations



Distributeurs des pulvérisateurs Amazone sur le sud de la Nièvre, les Ets Dachard ont organisé le 18 février dernier, dans leur base de St Benin d'Azy, une journée de présentation des gammes portées et traînées. De nombreuses évolutions font leur apparition sur ces gammes avec comme objectifs davantage de précision et la réduction des apports phytosanitaires.

Ainsi, la coupure individuelle de buses AmaSelect permet, en plus de la coupure de tronçon 50 cm via le GPS-Switch, un pilotage électrique de la quadrijet depuis le terminal de commande situé en cabine.

En option, grâce à l'AmaSelect, la précision peut être ramenée à 25 cm. Ainsi, l'utilisateur n'a plus besoin de descendre du tracteur pour changer les buses et peut activer chacune des 4 buses depuis la cabine. Ce changement peut être programmé en mode automatique. Concrètement, le système commute automatiquement les buses en fonction de la pression de pulvérisation et de la plage de pression définie pour chaque type de buse. Pour les utilisateurs qui n'ont pas besoin du changement automatique de buses, l'AmaSwitch reprend les mêmes fonctions avec un trijet conventionnel à commande manuelle. L'ouverture et la fermeture de la vanne est assurée par une électrovanne. L'AmaSwitch propose une alternative moins onéreuse.

Autre évolution, l'AmaPad, boitier de commande disponible jusqu'à présent sur l'automoteur, fait son apparition sur les pulvérisateurs UF (portés) et UX (trainés). Ce terminal de commande Isobus dispose d'un écran tactile de 12,1'' et du concept MiniView, qui permet au total de suivre jusqu'à 9 fonctions simultanément avec accès direct. L'étendue des fonctions est paramétrable (paramètres qui restent enregistrés) en fonction du niveau souhaité par l'utilisateur : débutant, moyen ou expérimenté. D'autres nouveautés sont également à signaler : un système de traitement localisé AmaSpot, un nouveau système de rinçage intensif baptisé XtremeClean ou encore des extensions du module de rampe.

▶ Des professionnels à votre service

AUDIT PERSONNALISÉ SUR VOTRE EXPLOITATION
CULTIVEZ VOTRE AUTONOMIE
avec votre consultant INDEPENDANT du Cabinet BDM®
Améliorez votre rentabilité avec les produits de votre ferme !
CABINET D'EXPERTISE EN RATION MÉLANGÉE
Thomas DROYER 06 23 94 08 90
thomas.ruminant@yahoo.fr

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

CHAPUIS Denis
Électricité générale
Placoplâtre - Peinture - Isolation
21390 FONTANGY
Tel. 03 80 84 38 71- Port. 06 81 90 12 01

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+ 25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Mécanisation

Les agriculteurs investissent moins dans les machines spécialisées

Entre 1988 et 2013, le nombre de tracteurs en propriété dans les exploitations a chuté de 30 %, en lien avec la concentration des exploitations et la diminution du nombre d'exploitants. Si les tracteurs classiques font en grande majorité l'objet d'achat, les agriculteurs ont recours à d'autres voies que la propriété pour les machines spécialisées.

Le nombre de tracteurs en propriété dans les exploitations s'élève à 1 060 000 en 2013, contre 1 500 000 en 1988. Une diminution qui s'explique *«mécaniquement»* par la baisse du nombre d'exploitations, indique Agreste dans un bulletin de février 2016. Toutes puissances confondues, les exploitations bovines et les exploitations spécialisées en grandes cultures se partagent 60 % du parc des tracteurs avec en moyenne trois machines par exploitation. Les exploitations de plus petite taille, viticoles, maraîchères, horticoles et fruitières, possèdent essentiellement des tracteurs de moindre puissance (inférieure à 80 ch.). Ainsi, 9 exploitations sur 10 disposent d'au moins un tracteur en propriété, un équipement toujours plus incontournable du fait de la concentration des exploitations et de l'augmentation de leur taille. A l'évolution des besoins des agriculteurs répondent les innovations techniques, avec des machines plus puissantes améliorant la sécurité et le confort.

D'autres logiques d'équipement

En revanche, les agriculteurs investissent moins dans l'achat de machines spécialisées, plus difficiles à rentabiliser. Seules les exploitations suffisamment grandes en sont tout de même propriétaires : ainsi, un quart des exploitations en grandes cultures possèdent une moissonneuse batteuse, notamment les exploitations de plus de 50 ha, et un quart des exploitations betteravières de plus 50 ha possèdent une machine dédiée à la récolte, contre une sur dix seulement pour l'ensemble des exploitations qui cultivent des betteraves.
En revanche, pour les matériels difficiles à rentabiliser (utilisés peu fréquemment ou sur des surfaces trop petites) comme les ensileuses, dont seules 21 % des exploitations utilisatrices sont propriétaires, les agriculteurs ont recours à d'autres moyens que l'achat. Si la copropriété est *«relativement fréquente pour les machines de récolte»*, note Agreste, les agriculteurs ont également recours aux Cuma (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) : c'est le cas pour 49 % des exploitants qui utilisent une ensileuse dont ils ne sont pas propriétaires. Pour les tracteurs, l'entraide reste une des voies privilégiées : 50 000 exploitations y ont eu recours en 2012-2013, une entraide *«très fréquente pour les tracteurs de faible puissance»*, mais également prisée, pour le matériel plus puissant, par 58 % des agriculteurs ayant recours à l'extérieur pour s'équiper. Enfin, les agriculteurs délèguent aussi certaines tâches aux entreprises de travaux agricoles (ETA), qui disposent d'un matériel moderne et de personnel qualifié.

En 2013, 60 % des exploitations agricoles ont fait appel à des prestations extérieures via des ETA ou des Cuma, en particulier pour les travaux des champs. Ce recours permet ainsi aux exploitants de se concentrer sur d'autres tâches, un gain de temps précieux par exemple pour les éleveurs qui ont une partie culture pour l'alimentation de leurs animaux.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 17/02/2016	Bourg-en-Bresse 23/02/2016	St Christophe-en B. 17/02/2016	National 17/02 au 23/02/16
Vaches viande (V)	U	-	-	-	3,94 €
	R	3,45 €	3,40 €	3,40 €	3,40 €
	O	-	3,00 €	3,00 €	3,03 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	3,00 €
	O	2,75 €	2,70 €	-	2,85 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,55 €
	P	2,33 €	2,35 €	-	2,30 €
Génisses VML	U	3,90 €	4,35 €	4,57 €	4,21 €
	R	3,72 €	3,70 €	3,80 €	3,60 €
	O	-	3,00 €	-	2,94 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,59 €	2,48 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 23/02/2016**

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	-	3,33	
200-250 kg	-	-	2,96	
250-300 kg	-	3,00	2,62	
300-350 kg	-	2,88	2,71	
350-400 kg	-	2,75	2,63	
400-450 kg	-	2,62	2,48	
450-500 kg	-	2,51	2,39	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,60	2,54	
300-350 kg	-	2,56	2,41	
350-400 kg	-	2,46	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,41	-	
450 kg et +	-	2,25	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,97	1,81	-
5 -10 ans	-	1,89	1,77	-
+10 ans	-	1,79	1,70	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,41	2,25	2,00	

Bovins : 1250
Les apports se stabilisent.
96% de vendus.

BROUTARDS TAURILLONS : l'offre est encore importante en volume, mais la qualité tend à reculer. Les acheteurs présents permettent d'écouler la quasi totalité du bétail, sur des bases tarifaires en légère progession.

GÉNISSES LAITONNES : Les cours sont reconduits dans les sujets corrects, le second choix est pluspénalisé.

VACHES GÉNISSES 30 MOIS : Belle présentation avec l'arrivée de quelques sujets vaccinés FCO. Malgré cela, l'ambiance qui règne dans la viande ne permet pas de vamoriser le maigre par rapport aux attentes des éleveurs

NB : SICAFOME animera la vente de la station génétique de Creuzier le 26/02.

NB : La date de clôture d'annonces est fixé le vendredi soir à 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 22/02/2016**

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (306)		
Broutard		
215 à 400 kg	590 - 1070	2,40 - 2,94
420 à 480 kg	1040 - 1150	2,34 - 2,54
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
250 à 320 kg	610 - 820	2,38 - 2,55
340 à 450 kg	880 - 980	2,19 - 2,59
Génisses		
350 à 420 kg (16-24mois)	-	-
530 à 640 kg (24-36mois)	1160 - 1360	2,06 - 2,18
Taureaux		
1085 à 1150 kg	1680 - 1820	1,54 - 1,57
Vaches		
Vaches légères	860 - 1030	
Vaches entre deux	1040 -1240	
Vaches lourdes	1290 -1500	

La qualité est toujours présente en broutards entraînant une vente rapide à des tarifs fermes dans l'ensemble de la catégorie, seulement deux lots invendus.

Bovins gras : 10
Vaches de viande : 3,44 à 3,66 kg de viande
Pas d'évolution des tarifs.

Prochain marché le lundi 29 février 2016 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — **Marché de Sancoins (18) du 24/02/2016**

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	3,00	2,70
300 à 350 kg	2,76	2,62
350 à 400 kg	2,76	2,60
400 à 450 kg	2,60	2,52
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,55	2,43
300 à 350 kg	2,52	2,42
350 à 400 kg	2,45	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,48	2,09
Vaches		
- 5 ans	1,97	1,82
de 5 à 10 ans	1,88	1,73
+ 10 ans	-	1,58

Broutards Laitonnes : L'écart s'accentue entre les veaux vaccinés à plus ou moins de 60 jours, bonne demande en toutes catégories.

Vaches-Génisses : Une bonne présentation et l'approche du printemps favorise le commerce en toutes catégories.

Tendance : Cours reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 23/02/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,05 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,15 €	2,00 €	-

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 15/02/16 au 21/02/16*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,68 €	-
350 kg	-	2,55 €	-
400 kg	-	2,50 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,35 €	-
500 kg	-	2,23 €	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	2,38 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,27 €	-

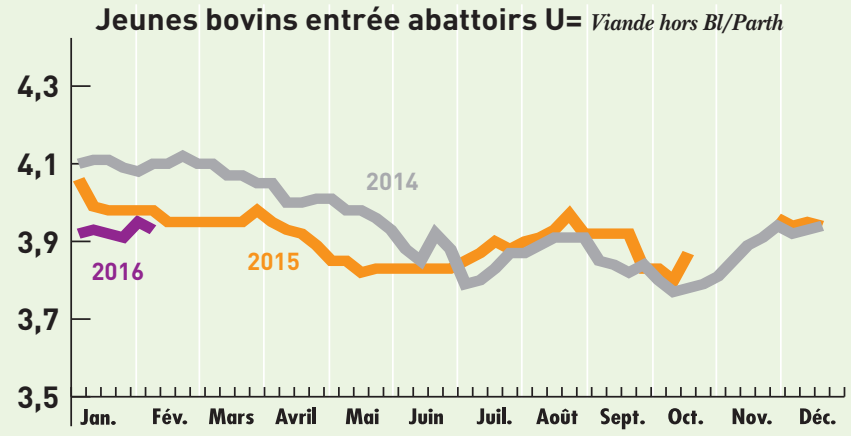
Tendance :
Bonne tenue des cours, marché. Offre limitée.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 15/02/16 au 21/02/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,75 €	3,68 €			
Races mixte		-	3,51 €	3,50 €	3,49 € €		
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	3,63 €	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,79 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,06 €	3,86 €	3,78 €	3,40 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	3,96 €	3,83 €	3,76 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,18 €	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,30 €	3,13 €	-	-
Races lait				-	2,70 €	2,62 €	2,65€
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,62 €	4,30 €	4,05 €	3,92 €			

Tendance : commerce laborieux, commerce calme à l'export.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*
Cotations du Bassin Grand Sud du 15/02/16 au 21/02/16

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,96 €	3,93 €	3,91 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,11 €	4,48 €	4,05 €	3,95 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	3,94 €	3,81 €	3,75 €				
Races mixte					3,20 €	3,14 €	-	-
Races lait							2,59 €	2,56 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,73 €	4,71 €	4,24 €	4,16€				

Tendances SEM. 08 / 2016

Bovins de boucherie

L'agriculture reste au centre de l'actualité avec des éleveurs toujours très mobilisé à la veille du Salon de l'agriculture. Malgré les multiples annonces d'aide et d'allégement de charge, la principale de leur revendication sur un relèvement des prix payés à la production n'est toujours pas entendue des industriels. Afin de donner un peu de relief à la sinistrose actuelle, les éleveurs préparent leurs meilleurs animaux pour la présentation aux concours de Pâques. Les 17 concours soutenus par la FNCAB ont débuté le week-end dernier à Saint-Pourçain-sur-Sioule et finiront le 14 mars à Rouen. Sur les marchés, l'activité commerciale reste tendue dans les animaux de qualité bouchère. Les abatteurs ont peu de besoins face à une consommation atone dans la viande piécés. La commercialisation est un peu plus régulière dans les réformes allaitantes de choix secondaire et bas de gamme avec un meilleur équilibre offre/demande. En réformes laitières, la réduction des volumes livrés dans les abattoirs oblige les industriels à revoir leurs positions et à concéder les premières plus-values dans les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce reste tendu avec cours stables. ■

Broutards

Avec un zonage FCO qui tend à s'alléger, le commerce reste fluide face à la multiplicité des débouchés dans les mâles de moins de 400kg. L'équilibre offre/demande dans les plus lourds permet de maintenir les prix dans une ambiance plus calme à l'export sur l'Italie (sortie d'été). Les bonnes laitonnes Charolaises lourdes ou indemnes d'IBR se maintiennent. La tendance reste lourde dans les ordinaires avec un marché espagnol peu dynamique. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Avec le recul du nombre des vêlages, les intégrateurs ont de plus en plus de mal à contenir les prix. Le commerce est fluide avec des tarifs qui progressent dans les veaux Frisons, Montbéliards ou les croisés laitiers convenables. Dans les bons veaux de race pure ou croisés (viande ou mixte), les tarifs se maintiennent face à des volumes limités. ■

Laurent Chupin

FranceAgriMer communique :
A partir du 23 février 2016, les modalités de cotations des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion des animaux avec ASDA rouge, exclusion des animaux croisés (39) issues de deux parents croisés (39)). Il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre. Les courbes seront disponibles ultérieurement.

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 15/02/2016*

Agneaux (266)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,15 - 3,31	2,78 - 2,92
Gras (38-44 kg)	-	2,73 - 3,00	2,48 - 2,59
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,20 - 3,39	-
Laitons (38-44 kg)	-	3,18 - 3,39	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (88)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,18 - 1,25	0,87 - 1,20	-
Divers			
Béliers (13) : 54 à 118 €	0,86 - 1,41	-	
Agneaux maigres :	-	1,62 - 2,71	-
Caprins (4) : 20 à 29 €		-	0,37 -0,64
Boucs :			
Divers : (2)			

Ovins : 373

Marché correctement approvisionné pour la saison : 92% de vendus.

Ambiance commerciale un peu moins emballée. Léger tassement des cours dans toutes les catégories. les tarifs des laitons de qualité résistent mieux que ceux des agneaux gris.

Effectifs : Agneaux: 266- Brebis : 88 Béliers : 13 - Caprins : 4 - Divers : 2

Prochain marché le lundi 29 février 2016 (pesée à 7h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 22/02/2016*

Ovins : 42	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	90 - 145	1,96 - 3,02
Brebis	-	-
Béliers	-	-

Apports restreints avec une qualité plus moyenne, baisse des tarifs.

Prochain marché le lundi 7 mars 2016 aux horaires habituels.

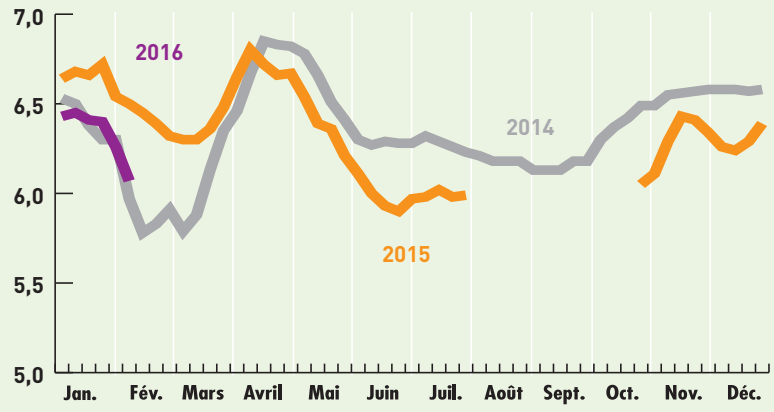
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 15/02/16 au 21/02/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,07 €	5,52 €
Couvert	16-19 kg	6,93 €	6,03 €	5,51 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,23 €	4,94 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 15/02/16 au 21/02/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,89 €	6,50 €	2,48 €

Prix moyen pondéré des agneaux



A partir du 23 fevrier 2016, les modalites de cotation des gros bovins entrée abattoir évoluent en intégrant les modifications définies par l'instruction technique du 17 décembre 2015 (inclusion des primes labels rouge, exclusion animaux avec asda rouge, exclusion animaux 39 x 39). il convient d'interpréter avec prudence les évolutions de ces cours pendant les premières semaines de mise en œuvre.

Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 08/02/2016 au 14/02/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	7,19 -0,02	7,17 -0,09	-	-	-	-	-
	R Var.	6,60 -0,05	6,50 -0,05	6,26 -0,11	-	6,28 =	6,32 -0,07	6,58	-
	O Var.	5,63 -0,28	5,51 -0,18	5,37	-	5,49 -0,25	5,60 -0,16	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,95 -0,03	6,88 -0,02	6,11 0,06	-		6,33 0,11	-
	R Var.	6,46 -0,04	6,39 -0,05	6,23 =	5,60 0,02	6,00 0,03	5,94 -0,04	5,64 -0,05	5,26 0,14
	O Var.	5,84 -0,26	5,71 -0,18	5,53 -0,21	-	5,46 -0,16	5,44 -0,14	5,28 -0,14	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,25 -0,02	5,08 -0,11	-
	O Var.	-	-	-	-	-	4,95 -0,01	4,67 0,04	-

Zone nord : Pression à la baisse des tarifs, notamment en O suite à des sorties importantes de Lacaunes et a un commerce très calme. brebis : sorties d'animaux en hausse et ventes en baisse, notamment à l'export vers l'Italie . **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

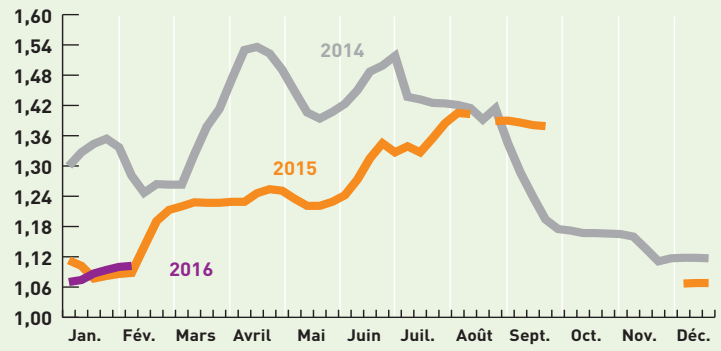
Porcs charcutiers cadran de Plérin (6 275 porcs présentés) — *Cotations du lundi 22 février 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,109 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 12/02/16 au 18/02/16*

1,35 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

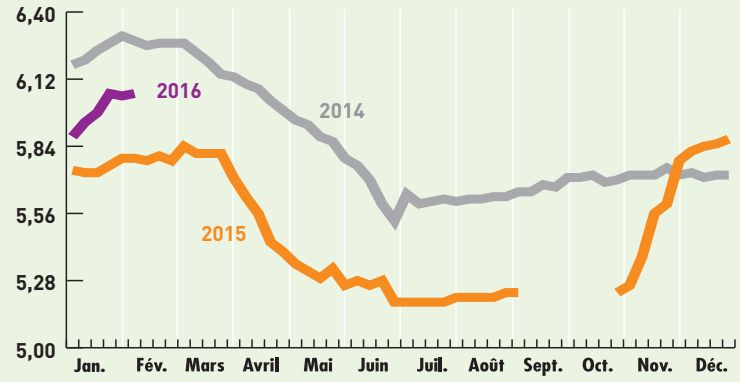
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 15/02/16 au 21/02/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,42 €	-	-
U	-	7,55 €	5,92 €	-
O	-	6,09 €	4,80 €	3,96 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 22/02/16 au 28/02/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	80	520 - 580 €	335 - 410 €	210 - 290 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		180 - 260 €	120 - 150 €	-	55 - 80 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		310 - 420 €	200 - 260 €	-	90 - 120 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		460 - 540 €	310 - 390 €	230 - 270 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	710	150 - 250 €	120 - 180 €	80 - 140 €	50 - 75 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 15/02/16 au 21/02/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,55 €	2,28 €	1,55 €	–
Bons	2,23 €	1,93 €		

Céréales

Marché du 18 février 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	févr.-juin	139	V	C
Nord Côte-d'Or	220/11	févr.-juin	139	V	C
Aube/Yonne	meunier	févr.-juin	136	N	C
	fourrager	févr.-juin	126	N	C

ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	févr.-mars	124	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	févr.-juin	126	T	C
Nord Côte-d'Or	selon qualité	févr.-juin	126	T	C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS	févr.-juin	185	N	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saône		févr.-mars	126	T	C
Yonne			inc.		C

MAÏS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		févr.-juin	143	N	C
Sud Côte d'Or		févr.-juin	145	N	C
Saone et Loire		févr.-juin	145	N	C

POIS	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Cote d'Or	fourrager	févr.-mars	195	N	C

Matériel

Tracteur

07 - Cherche tracteur avec charrue réversible 4RM de 18 à 25 ch et pneus 16 9 14 28 bon état
✆ 06 77 01 42 90

18 - Vds tracteur Case, MXU 125, de 2006, 3.300 h - plus chargeur manip 125 - benne Lambert 13 t, le tout état neuf. A voir.
✆ 06 72 13 07 45

38 - Vds tracteur Valtra N92 hiteck 3, 4RM, 100 CV, très bon état, 2009, 1300 heures, relevage avant, clim, cleamfix, compresseur air, poste inversé, pneu large
✆ 06 72 12 53 83

38 - Vds ID 6506 bon état 7500 H, 4-R-M, 6 cyl, clim, ordi de bord, power quad HMS.
✆ 06 30 96 70 29

52 - VENDS JD 6530 + Fourche 663 seule, 2008, 2 600 h., 55 000 euros HT (réf. 070A)
✆ 06 77 11 67 69

63 - AV tracteur MF 140 révisé.
✆ 06 56 79 46 36

69 - Vend 2 roues arrières étroites de tracteur complètes 12.4 R 36. Allant sur Lamborghini - Sam et Deutz - 600 € les 2.
✆ 06 13 52 27 12

Travail sol

26 - Vds charrue Huard bisoc retournement hydraulique 14» attelage automatique 400 euros.
✆ 06 74 26 67 08

26 - Av machine à planter super prefer 1 rang disque à pince + disque tubercule à débattre
✆ 06 80 07 38 98

58 - VENDS herse de prairie Fillon 4.50 m., parfait état, cot. relevage hydraulique, 1 450 euros. 58250 Ternant (réf. 08VB4)
✆ 06 81 67 26 54

Récolte

18 - 18 – Urgent, recherche une moissonneuse-batteuse de marque New Holland, de type 80-70 ou similaire.
✆ 06 21 49 50 89

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 080B)
✆ 06 29 81 80 05

26 - Cherche petite faucheuse conditionneuse bas prix + vds semoir engrais Sulky prima 1200 L
✆ 04 75 31 53 88

38 - Vds MB Laverda 38750 cabine clim broyeur 14700 €
✆ 07 62 48 29 01

74 - Vds faucheuse Pottinger 270 m coupe, réchauffeur avec bruleur 220 v.
✆ 04 50 60 42 45 HR

Traitement

57 - Vends Seguip 320 S 2007, toutes options 28 m, état exceptionnel.
✆ 06 68 93 43 59

69 - A vendre Canon Calvet porté de 400 l. état neuf très peu servi.
✆ 06 84 47 61 76

Epandage

26 - Vds épandeur fumier TBE Héwang 7 tonnes - matériels divers - clôture - cause retraite
✆ 06 70 41 79 95 hr

Irrigation

26 - Vds cause retraite charrue trisocs vibro 4m déchaumeur 3m tuyaux irrigation cage de contention pulvérisateur Berthoud 12m divers matériels.
✆ 06 98 99 12 16

Cave

71 - Vds suite retraite matériel viticole, pressoir refroidisseur, pompe Egretier, cuves, etc.
✆ 06 85 33 42 10

Trav. publics

38 - Vds pelle à pneus 625 Furukawa 15 T bon état,
✆ 06 76 71 34 44 ou le soir 04 74 58 34 61

Taille

19 - AV plateforme automotrice de cueillette et de taille - ROSATELLO - Année 2008 - ttes options - TBE - 2530 heures.
✆ 06 26 46 24 15

Agri. divers

07 - Vds bol mélangeur marque Jeulin 13 m3 avec bascule, béquille hydrau, tapis distribution 2 sens, 2 vitesses mélange. Année 2002. 9000 euros.
✆ 04 75 04 09 41 ou 06 18 64 09 25

18 - Vends Renault 103-54 TZ, Tractonic, 1995, 8.000 h, 4 pneus neufs, clim., 20.000 euros - 2 roues 750-65-26, neuves, pour moiss-batt New Holland, 2.000 euros - broyeur de paille New Holland, 300 euros.
✆ 06 14 40 22 10

18 - Vds MB JD2256, 2400 HB, 5,5 m, broyeur, hydro, équip. tourn., 46.900 euros - sulky DPAXL, 2.400 l, 28 m, bâche, 2.900 euros - Duchesne élévatrice, 10 t, révisée, 10.400 euros - Brimont BB10, boggie, TBE, 9.900 euros.
✆ Tél. 06.72.90.54.53.

26 - vds rem fourragère Poncet long 5 m larg 2 m échelles ridelles état neuf petit prix livré
✆ 06 89 88 16 92

26 - vends tank refroidisseur 300 L 400 L 300 euros bouc 2 ans 150 euros
✆ 07 84 20 59 64 04 75 90 70 40 06 32 44 13 99

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell,charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds dessileuse pailleuse recycleuse char artisanal 5m salle de traite cuve fuel.
✆ 06 70 24 56 64

38 - Vends bétaillère Renault S170 turbo 14T500 1988, pelle Poclain B 75 1985.
✆ 06 80 22 12 91

38 - Vends hangar agri tole fibro et ipn, 20mx10m, ht min 5m max 7m, bardage 2 faces, 3000€, à démonter.
✆ 06 83 87 26 71

42 - Vds tracteur MF 5445 90 cv 5300 h + vibro 2.80 m pince balles rondes godet AR 3 pts
✆ 04 77 28 65 23 hr

42 - Vds semoir Amazone 250 engrais Vicon 400 broyeur céréales FAO vis à grain ratelier BR andaineur GR 300 Kuhn
✆ 06 47 47 21 61

42 - Achète émousseuse largeur 4 m environ repliable manuel ou hydrolique
✆ 06 61 01 60 08 ou 06 33 39 88 05

71 - Vds cause retraite andaineur Kuhn 4321, pirouette Kuhn 5001 MH, vis sur chariot diamètre 130, 8 m, broyeur mélangeur Skiold 5 CV, cuve GMR 1.500 L, vêleuse Wink, rampe curage Miro 6 m, groupe hydraulique Miro avec 2 mécanismes pour racleur.
✆ 03 85 25 88 59

71 - Vds faucheuse Kuhn GMD 4010, 6900 euros HT, 2011 - andaineur Kuhn GA 7501, 11200 euros HT, 2013 - faneuse Kuhn GF 6401, 3400 euros HT, 2002 - presse à balles carrées Krone Bag Pack 12070, 45000 bottes, 39500 euros HT, 2004 - char Mazeron 3 essieux 10 m, 17 T-PTC, 5100 euros HT - presse à balles rondes Gallignani RB 22, 1450 euros HT, 1990.
✆ 06 08 73 30 87

73 - Vds groupe frigo + evapo Bitzer an 2009, cap. stock. 45 T, 350 m3 + portes, tbé, 5000 HT.
✆ 06 23 68 00 18

74 - Vds 1 semoir Khun 2 plateaux 2 tract Someca 640 + 680 h + chargeur pirouette 8 toupies Khun, 1 tank Alfa 650 l, andaineur KV double, 1,50 m, 40 H.
✆ 04 50 03 39 19 HR

74 - Vds bétaillère marque Robust dle essieux 6,50 plancher alu séparation int. tbé 8000 euros.
✆ 06 83 07 05 77

84 - Vds MAV 5060 égreneur an.2009 cabine, révisée, TBE : 67 000 euros, pressoir pneu. Bucher 30 HL an.2005.
✆ 06 25 61 27 38

84 - Vds trac. Golden 75 4RM 2004, 5500 h, Same Vigneron 75, 1995, 6500 h, Same Frutteto 60, 1997, 4600 h, Case2130, 1989, MF 152 10000 h, ent. suivi, Atom. Cedma 200l, 1991, pompe ato. Cornet nve, atom. Brondet 1500l. E-mail lecabanas@lecabanas.fr
✆

Elevage

26 - Epandeur compost 3t 1200euros chaîne fumier Miro + moteur 500euros + 40 mètres de câble avec Télécom.
✆ 06 80 73 20 45

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Renault Master DCI 120 de 2002 Pont + portes AR + cote volets bon état
✆ 03.85.74.60.45

07 - Vds Partner année 2003 118 000 km, 3500 euros, avec ou sans sa chambre froide Isotech, 3000 euros.
✆ 04 75 04 09 41 ou 06 18 64 09 25

26 - Vds camion IVECO 35C13 2,8 L turbo tribenne rehaus. equip livr. bois chauf. 253 000 kms 6 pn neufs TBE 8500 euros à deb
✆ 06 87 92 92 18

58 - VENDS 4 x 4 Mitsubishi 3L2 Pajero Did, année 2003, 1ère main, bon état, 8 000 euros (réf. 0805)
✆ 03 86 26 42 87 - 06 07 62 12 96

Achat-Vente

Récolte

03 - Vds round baller Krone VP1500 liage filet ficelle 5000 bottes roue large boitier confort TBE.
✆ 06 77 67 77 66

07 - Vends balle ronde de foin 30 euros TTC bonne qualité. Ne livre pas.
✆ 06 15 51 58 89 ou 04 75 37 27 94 HR

26 - Vds foin bottes rondes et carrées paille broyée bottes carrées.
✆ 06 81 34 72 93

26 - Vds bois de chauffage 30 euros T cheminée Brisach 8 à 17 KW.
✆ 06 98 99 12 16

38 - Vds foin botte carré 125 x 70, maïs cribs livraison possible
✆ 06 36 73 74 26

38 - Vds 25 R de foin 2015 120 120
✆ 04 76 05 55 66

42 - Agriculteur vds foin enrubannage ensilage maïs proche Roanne
✆ 06 31 73 92 27

42 - Producteur vds maïs ensilage, épis, regain en bottes enrubannées tb qualité + blé orge - livré
✆ 04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00

45 - VENDS paille blé et orge en 120/70/240 stockée à l'abri, prix départ 55 € la tonne (réf. 06VB3)
✆ 06 75 82 60 41

69 - Vend Round Baller Gallignani 92205 bon état 4 roues complètes 155 70 R 13.
✆ 04 72 24 58 62

69 - Vds enrubannage + de prairie naturelle et foin. Le tout de très bonne qualités.
✆ 06 03 40 36 15

73 - Vds regain 2015 bonne qualité balle ronde 120x120 environ 230 kilos, 120 euros la tonne, pris surplace.
✆ 06 11 80 23 73

74 - Vends foin PN BC 80 x 120 x 2,40 m.
✆ 06 01 88 59 55

Fourrage

21 - Belle paille en Bourgogne 240-120-90 sans cailloux, 63 € la tonne plus transport (réf. 060E)
✆ 06 85 73 22 68

67 - Vends foin et paille de très bonne qualité, veuillez contacter le :
✆ 03 88 95 56 24

71 - Vends paille de blé, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

ESPACE Affaires

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale



ALLIANCE
Remorque Lambert
Travaux Publics
TP 240 - 24 T PTC
porte hydraulique
20 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

FINANCEMENT A TAUX 0%*
Informations 05 65 81 29 66
UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com
*Informations et conditions disponibles sur simple demande auprès du siège UNISERVICE

La Maison de l'Eleveur
www.lamaisondeleleveur.fr
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
GLISSIÈRES D'AUTOROUTE
D'OCCASION 1er choix à 23,95€* la glissière
le lot de 200 payable en 36 X 149€*
le lot de 200 payable en 36 X 133€*
*Prix HT soumis à conditions
GLISSIÈRES D'AUTOROUTE
NEUVES à 26,82€* la glissière

LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR

et de nombreux autres...
http://boutique.reussir.fr

Elan
PESONS DYNAMOMÉTRIQUES
(Usage réservé au contrôle interne, et non pour usage commercial)
Pour la détermination rapide d'un poids (élaboration des rations, pesée du gibier).
■ Portable, compact.
■ Boîtier métal, crochets en acier galvanisé.
Portée maxi :
• 5 kg graduation par 20 g. Réf : 486780 57 € TTC
• 10 kg graduation par 50 g. Réf : 486781 57 € TTC
• 25 kg graduation par 100 g. Réf : 486782 57 € TTC
• 50 kg graduation par 200 g. Réf : 486783 57 € TTC
• 100 kg graduation par 500 g. Réf : 486784 57 € TTC
• 250 kg graduation par 1kg. Réf : 486785 210 € TTC

A PARTIR DE 57€ TTC FRANCO DE PORT

ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable


111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
✆ 01 49 84 94 28

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
486780		57,00	,
486781		57,00	,
486782		57,00	,
486783		57,00	,
486784		57,00	,
486785		210,00	,
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG4 - Photos non contractuelles

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. **06 11 37 50 64**

89 - Vends dans le 89 foin de pré en bottes rondes et rectangulaires, bonne qualité, livraison possible.
✆ 06 81 82 73 32

Propriété

58 - VENDS exploitation caprine fromagère + pavillon, troupeau I.A., vente directe et marchés, exp. requise (réf. 080C)
✆ 03 86 39 47 79

Terrain

01 - Recherche prés pour génisses en pension paiement mensuel
✆ 06.76.56.88.20

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ 06 73 18 40 85

Divers

01 - Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ 06 82 07 33 68

01 - Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne chêne verne 30 35 euros le stère
✆ 06 82 07 33 68

01 - 01 - Vds scooter Trekker Peugeot 50 cm3, tbé, année 2015, 7000 km
✆ 06.73.53.09.35

38 - Apiculteur amateur chercher terrain, formé au syndicat apicole de l'abeille dauphinoise, cherche terrain proche agglomération grenobloise ou massifs alentours pour installer de 2 à 4 ruches en avril pour la saison 2016/2017. 10% de la récolte de miel proposé en échange.
✆ 06 10 19 91 46

42 - Vds moto Suzuki 600 Bandit - 24 000km - TBE - an 2000 - 2100 euros
✆ 06 38 87 19 48

42 - Vds piquets châtaignier en 2 m fendus au coin et appointés, prix selon quantité.
✆ 06 84 65 60 01

58 - VENDS sans TVA van 2 places chevaux ou bovins, - acacias 2 m. (réf. 0702)
✆ 03 86 30 75 04 le soir

63 - chète casques médailles documents sur sapeurs-pompiers et autres.
✆ 06 15 16 00 73

67 - Recherche pour tracteur Fendt F380GT poutre longue relevage avant 3 points + P.FAV équipement + tracteur à chenilles 80 cv agri lame Bull av. + rel. 3 points AR + PF sans cabine.
✆ 06 78 04 27 49

68 - Vends remorque 3.5 T année 2002 auto-freinée très bon état s'ouvre sur les 4 côtés 8.48 m de long 25000 € disponible de suite.
✆ 06 87 12 42 28

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

69 - Vds 10 balles rondes foin 14 - Bac inox 450 l. couvert - 100 kg de P D T rouge et blanche.
✆ 06 84 46 19 38

69 - Cause départ retraite cède élevage gibier. Etudie toutes propositions. Envoyer e.mail :
✆ serraille.fdml@orange.fr

71 - Vends piquets châtaigniers en 2 m à 2 euros pièce.
✆ 06 01 00 50 98

Location

Agricole

21 - RECHERCHE proche Semur en Auxois surface en herbe. Etudie toutes les propositions (réf. 0802)
✆ 06 88 96 09 82 - 06 48 54 62 33

Autre

26 - Location de vacances, Tarn dans exploit.ovins lait, 6/8 pers, 3 chambres 500m lac de Razisse et 25 km d'Albi, 350 euros la semaine.
✆ 06 70 93 16 80

Offre

Emploi

21 - Exploitation céréalière RECHERCHE chauffeur tracteur pour moisson 2016 (juillet - août - septembre), région Hautes-Côtes (réf. 0501)
✆ 06 89 85 15 09

21 - Région Venarey-les-Laumes CHERCHE salarié (e) plyculture lait, CDD, à partir du juin 2016, possibilité hébergement (réf. 0806)
✆ 06 18 99 96 36 - 06 24 40 91 54

42 - Exploitation laitière avec transformation en moy. montagne (Pilat) rech. salarié temps complet pour seconder sur l'élevage Cv + lettre motiv. à ferme.desayguees@42.sideral.fr
✆ 06 88 88 83 60

58 - RECHERCHE associé pour GAEC polyculture élevage, expérience souhaitée 2/3 élevage, maison dispo., pas sérieux s'abstenir (réf. 080H)
✆ 06 78 57 37 04 HR

69 - Rhône - Cherche ouvrier agricole polyvalent pour réaliser les soins aux animaux et l'entretien des bâtiments. CDD Tps plein possibilité évolution en CDI.
✆ 06 86 56 17 75

Service

18 - Cherche tous travaux agricoles : moissons, ensilage, pressage, enrubannage, aplatissage, épandage fumier, broyage de haies particulier/collectivité, etc... Tarifs en rapport avec l'agriculture d'aujourd'hui.
✆ 06 35 04 08 43

Demande

Emploi

07 - Homme recherche entretien propriété gardiennage contre logement gratuit à l'année
✆ 06 32 16 19 76

Mariage

Rencontre

89 - Homme 66 ans, agriculteur en retraite, sérieux, sobre, non fumeur, rencontrerait dame même profil aimant campagne délocalisable. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 0604)
✆ TERRES DE BOURGOGNE

Animaux

Divers

73 - Alpage avec fabrication Beaufort cherche VL en pension Tarine ou Abondance.
✆ 06 86 16 08 80

Bovin

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 et 16 mois, type mixte, HBL, fils de Génial (RCV) Gagneur (Top Price Lanaud) + Cyclone RRE VS (réf. 030D)
✆ 06 28 02 04 05

03 - Vds 8 taureaux 22 mois qualifiés VF origine IA unibloc necessaire tresegoal TGS ibr a elevage G.BADIER.
✆ 04 70 67 81 11 HR

03 - Élevage dessert 03 Marigny vend taureaux HBC issus IA prêts à la monte (génisses).
✆ 06 88 96 23 63

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

18 - Elevage HBC vds repro., de 11 à 24 mois, TGS, livraison assurée. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ 06 10 91 41 94

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie (pour vaches et pour génisses), avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables. SCEA J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet. Elevage naisseur de "Lauréate", prix de l'AJEC Moulins 2015.
✆ 02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.

18 - Vends 3 reproducteurs, HBC, de 12 mois, VF, ind. IBR, TGS. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ Tél. 02.48.76.23.41 ou 06.68.68.24.94.

21 - El. Charolais HBC VENDS très bon taureau adulte 5 ans or. Aucuba, - taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 01VB2)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances.(réf. 020A)
✆ 06 07 75 59 74 ou 03 80 97 23 28

21 - VENDS gros choix de taureaux charolais HBC de 1 an et 2 ans. GAEC Ferroux - Savilly (réf. 05VB1)
✆ 06 84 86 22 72

SAS Ferme du ROMPOUÉ
Famille Deboux, 58110 CHOUGNY
VOUS INVITE à leurs **PORTES OUVERTES**
SAMEDI 12 MARS
au lieu-dit de Niault - 58110 CHOUGNY
VENTE de veaux reproducteurs de 14-15 mois ainsi que veaux à aptitudes vêlages faciles
Contact:
Hervé 06 26 01 58 72 • Olivier 06 26 01 58 71 • Jérôme 06 09 97 30 97

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 060C)
✆ 06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)

21 - VENDS mâles de 12 à 15 mois, vêlage facile, génisse ou type élevage et viande, le tout HBC. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0605)
✆ 06 98 38 19 62

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ 06 21 88 22 77

21 - VENDS reproducteurs HBC, IBR A. EARL Jully - Lobreau - Magnien (réf. 0801)
✆ 03 80 90 08 79 - 06 70 11 90 57

21 - Elevage HBC Vends 1 taureau de 18 mois : Voltaire X Trézégoal, prime CG, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, - 1 taureau de 3 ans, Lorzini X Bombix, - 1 taureau de 5 ans, Trézégoal X Populaire, TGS, IVEMAT des mères, 106 – 114 – 123, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent (EARL du Mont Rond) – 21210 La Motte Ternant. (réf. 080F)
✆ 06 15 28 77 63

38 - Vends reproducteurs Charolais 16 mois. GAEC DE NAVOUX
✆ 06 16 85 50 52

42 - Vds taureaux Charol. adulte et 2 ans + taur. 15-16 mois HBC - vel. facile - Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ 06 30 92 60 12

42 - Vds 2 génisses Salers vêlées 3 ans - veaux 10 jours - gar. sanit.
✆ 06 87 77 09 88

42 - Vds 7 vaches Charolaises prêtes vêlage mars
✆ 06 08 99 46 88 ou 04 77 76 12 58

42 - Vds génisses naissante Ph cse surnombre
✆ 06 25 78 52 02

42 - Vds 10 génisses Normande vêlage mars / avril - IBRA - livr. assur.
✆ 06 86 57 38 41

42 - Vds 20 génisses Limousines 1 an - Ivbra - livraison .assur.
✆ 06 86 57 38 41

42 - Vds 6 génisses Limousines terme mars
✆ 06 82 40 90 48

58 - Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend veaux de l'année avec toutes garanties sanitaires . Thoulé David (réf. 030F)
✆ 06 10 09 65 69

58 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes. Guinot - Sermages (réf. 0405)
✆ 06 50 19 42 35

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0402)
✆ 06 47 59 78 09 ou 06 37 56 84 66

58 - El. charolais HBC, VEND reproducteurs 1 an - 2 ans et 1 de 3 ans. TGS. Roger Batho - Saxi Bourdon (réf. 040B)
✆ 06 74 69 21 83

58 - VENDS TBG taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 14 mois élevage HBC, - gros veaux reproducteurs Limousins, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0601)
✆ 06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52

58 - VENDS reproducteurs 2 ans et 14 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 06VB1)
✆ 06 13 33 44 38 - 03 86 30 85 24

Les **04, 05 et 06 mars**
Les Élevages CHAMPEAU Michel et SCEA Mélaye Sennepin
VOUS OUVRENT LEUR PORTES
Vente de veaux de 15 mois, taureaux de 18 mois et 2 taureaux adultes
Le meilleur accueil vous sera réservé
Un pot de l'amitié vous sera servis


CHAMPEAU Michel	La Belle Étoile	58320 Parigny Les Veaux	06 62 66 56 54
SCEA MELAYE-SENNEPIN	Le Bourg	58700 La Celle sur Nièvre	06 60 48 07 08

58 - Elevage inscrt Blonde d'Aquitaine VEND génisses 18 mois, 20 mois et mâles 12 à 18 mois (réf. 060A)
✆ 06 83 26 95 44

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINES, IBR A (réf. 0704)
✆ 03 86 22 43 27

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans, IBR A, TBO, GAEC du Champ Morin - 58250 Saint Seine (réf. 0703)
✆ 06 78 59 03 92

58 - VENDS taureaux : - 1 charolais HBC, - 1 limousin HBL 3 et 4 ans, les 2 s. corne, - génisses + veaux reproducteurs limousins bien confo. sans corne. IBR A à Luzy (réf. 08VB2)
✆ 03 86 30 15 63 HR

58 - Elevage charolais issu d'IA Vend taureau 2 ans et veaux 15 mois, vêlage facile (réf. 08VB1)
✆ 06 50 52 70 84

58 - VENDS T.B. taureaux 15 mois, TBO, vêlage facile, GS. GAEC Roube Fayet - Magny Cours (réf. 080A)
✆ 06 72 77 44 76 - 06 27 74 79 50

58 - VENDS repro. 15 mois HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 0804)
✆ 06 03 59 84 26

58 - VENDS 3 taureaux 2 ans dont 1 VF, - 8 veaux vaccinés FCO dont 3 VF, TGS. Elevage HBC Colmont Guillaume - Langeron (réf. 080E)
✆ 06 83 06 61 92

SURVEILLANCE DES ÉLEVAGES
SOFIE
Le robot de surveillance avec pilotage à distance sur tablette et smartphone
SÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS
Vidéo / Alarme / Détection
PLUS D'INFOS :
Romain Chabert 06 80 41 11 04
VISIONAUTE
www.agri-video-system.com

58 - Elevage Besson VEND taureaux charolais 2 ans et 1 de 6 ans utilisé sur génisses, ins. HBC, TGS, vacciné FCO (réf. 080G)
✆ 06 79 78 09 31

58 - VENDS gros veaux dont 3 V F + taureau adulte Ifnais 123, HBC, TGS. Martin - Montigny (réf. 08VB3)
✆ 03 86 50 05 60 - 06 83 85 43 95

58 - Elevage CHAROLAIS HBC, GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et gros veaux de 14 mois, IND IBR. Livraison toutes distances (réf. 0807)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VENDS taureaux 2 ans, bon état pour repro., - veaux repro. 12 - 14 mois. GAEC Guillien - 58500 Epiry (réf. 0808)
✆ 03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32

69 - Achète broutards femelles charolaise vaccinées FCO et vaches non vaccinées pour engraissement.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vds génisses PH vêlage mars avril juillet aout et autres génisses de + 6 mois à saillir. Contrôle laitier et garantie sanitaire.
✆ 04 74 70 19 14

69 - Eleveur limousin HBL vend gros veaux reproducteurs-trices TGS prix très raisonnable.
✆ 06 82 22 56 77 HR

69 - Vds reproducteurs limousins 18 mois TGS IBR A - Livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ 06 08 10 22 44

70 - Elevage charolais HBC VENDS 1 taureau 2 ans et veaux reproducteurs de 14 mois. GAEC Thibault Roche - Champlitte (réf. 030B)
✆ 03 84 65 39 23 - 06 81 33 77 70

70 - Vds 30 vaches suitées ou pleines, 10 génisses deux ans, 15 laitonnes Salers, livraison.
✆ 06 80 07 82 66

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ 06 81 99 18 93

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)
✆ 03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Elevage HBC vend au choix bons taureaux 2 et 3 ans, IBR A, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ 06 07 75 81 61

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 15-17 mois, inscrits HBL ou non.
✆ 06 20 55 81 02

71 - Vds 2 très bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, livraison, dociles, un à saillie, IBR A. EARL Berthier.
✆ 06 07 08 76 39

71 - Elevage HBC vd taureaux 2 et 3 ans, hivernés au pré, très bonne origine, TGS. Dumont B.
✆ 06 48 20 82 79

71 - VENDS taureaux 2 ans et veaux 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, vêlage facile, livraison. GAEC Terreau Jean-Marc et Valérie 71400 Autun (réf. 080I)
✆ 06 82 37 12 95

71 - Vends veaux reproducteurs charolais type viande, IBR A. Bretigny Joëlle, L'Enclos, 71300 Saint-Bérain-sous-Sanvignes.
✆ 06 48 84 65 03 ou 06 88 16 00 69 ou 06 63 42 93 80

88 - Vends ou échange vaches laitières génisses pleines race montbéliarde, livraison assurée
✆ 03 81 50 46 81 ou 06 82 66 55 60

89 - Elevage HBC VEND taureau 5 ans + reproducteurs 16 - 17 mois pour génisses et vaches, ori. IA ou saillie naturelle, bon index, GS, - génisses prêtes à saillir, livraison assurée. Mandron Laurent - Montillot (réf. 0504)
✆ 06 87 16 54 66

89 - VENDS taureaux HBC 2 ans, TGS, BO. EARL Baudot à Fulvy. (réf. 0607)
✆ 06 19 96 60 17 - 03 86 75 15 33

89 - VENDS 1 taureau CHAROLAIS 2 ans et 8 de 15 mois, origine vêlage facile, TGS. EARL Montenat (réf. 0606)
✆ 06 13 13 39 48

89 - VENDS troupeau laitier Primholstein 50 VL en lactation + 50 génisses niveau + 11 000 kg lait, IND IBR, issu IA, troupeau jeune 50% US, 50 % FR (réf. 060G)
✆ 07 62 17 30 59 (tél ou SMS)

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils. (réf. 070B)
✆ 06 89 18 05 87

Caprin

39 - Urgent ACHETE chèvres pleines, bonne lactation (réf. 0803)
✆ 03 84 72 57 27 HR

Ovin

26 - Vends jeune bélier préalpes du sud 15 mois bonne conformité
✆ 06 21 15 59 91

69 - Vds cause consanguinité 2 béliers Suffolk de souche inscrite.
✆ 06 03 23 63 91

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

69 - Vds porcs élevés aux produits de la ferme.
✆ 06 82 35 31 37

69 - Vds porc fermier élevé au pré.
✆ 06 81 97 54 18

Equin

71 - Tiger Groom, unique fils d'Arazi, fut un solide cheval de course de 2 à 9 ans, gagnant de groupe à Auteuil et père de Teejay Flying (prix Ferdinand Dufaure Gr. 1) ou d'Azura du Kalon (prix Bournosienne Gr. 3, 2014), mais aussi de Sympa des Flos (2e prix Finot) et d'Ar Mad (racing post Henry 8th Novice'chase). Monte au tarif de 1.800 euros HT par poulain mâle vivant et 1.400 euros par poulain femelle vivant. 94 % de juments pleines. Informations et réservations au :
✆ 06 19 30 34 27 ou 06 84 24 26 98

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses plein air du 26 février au 12 mars, prix de 1 à 20 poules (3 euros), de 21 à 50 (2.50 euros), de 51 à 100 (2 euros) + de 100 (1.50 euros) sur commande. GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin. (réf. 080D)
✆ 06 80 41 58 75

38 - Le 5 mars poule de réforme plein air prévoir carton 38470 Serre-Nerpol 3 euros/pièce
✆ 06 37 48 24 06

Les offres d'emploi de l'APECITA

AQ001659 - HAUT-RHIN
INGÉNIEUR D'ÉTUDE H/F
Bureau d'études réalisant des expertises faune flore, des études d'impact, des études de planification (PLU). Equipe de 4 personnes installée en milieu rural à moins de 30 km de grandes villes. Aire d'intervention : toute la France. Prise en charge des parties d'étude relevant du domaine de compétences du chargé d'études. Requis : formation en écologie de niveau au moins BAC+5, compétence vérifiée dans au moins un de ces blocs de compétences : inventaire de la faune vertébrée et invertébrée ou environnement physique (air, bruit, énergie, climat, smog électromagnétique). Aptitudes : capacités rédactionnelles et d'analyse, usage d'un SIG. Volonté de stabilité professionnelle. Entrée immédiate. CDI. Grille de rémunération SYNTEC : de 23 040 € (débutant) à 31 525 € (et au-delà) en brut annuel.

AQ001664 - DOUBS
CHEF DE SERVICE «ECONOMIE DE L'ENTREPRISE» H/F
OPA Placé sous l'autorité du Directeur Général et en relation étroite avec les Chefs de service, le titulaire sera membre de l'Équipe de Direction et sera principalement chargé(e) : 1) du management opérationnel (pilotage des actions) et de l'encadrement de l'équipe d'agents et de secrétaires attachés au service ayant des missions : de développement et de conseil, de développement de l'offre de services de conseil et de la formation, de déploiement des groupes de développement d'accompagnement de l'installation et de la transmission des exploitations agricoles, de production de références dans un cadre régional, de relance des techniques de la production fourragère et du suivi des grandes cultures. 2) de la gestion budgétaire interne du service et de l'atteinte des objectifs d'activités assignés au service. 3) de la relation avec les élus en charge des commissions couvrant les domaines de compétence du service. 4) des relations techniques avec les « instances » partenaires pour les domaines de compétence du service. 5) de travailler en partenariat avec les autres Chefs de service, plus particulièrement encore, pour ce qui concerne les missions transversales pour lesquelles il importe d'apporter les concours attendus, d'une part avec le Chef de service en charge du développement des prestations de service et de leur pilotage global, ainsi que de la certification qualité et d'autre part avec le Chef de service en charge de la promotion et du développement des actions de formation. Ingénieur Agri/Agro ou équivalent. Capacité à développer la vente de prestations de service et à gérer des objectifs indispensable. Autonomie, rigueur, sens de l'organisation et des relations, capacités d'animation. Capacité à travailler en équipe et en réseau. Une expérience réussie dans le développement agricole valorisera la candidature de même qu'une expérience en management. Permis B et véhicule indispensables. Poste en contrat à durée indéterminée basé à Besançon. Prise de fonction dès que possible. Rémunération selon grille.

AQ001672 - JURA
DIRECTEUR H/F
Association de Conseil en Elevage (74 salariés, 45 ETP), ayant pour objet d'effectuer le conseil et le contrôle de performances des élevages du département du Jura. Sous l'autorité du Président, assurer l'ensemble des fonctions permettant la réalisation de l'objet de l'entreprise et de développer l'activité : - Proposer le plan stratégique et les adaptations d'organisation nécessaires à l'atteinte des objectifs, dans un environnement et un contexte en mutations - Organiser le développement commercial et la performance du service aux éleveurs - Assurer la responsabilité du compte d'exploitation et le suivi des budgets - Manager et animer les équipes dans un esprit d'amélioration de performance et dans le respect des principes associatifs - Représenter l'entreprise auprès des partenaires - Poursuivre la collaboration avec les filières laitières et AOP comté morbier Ingénieur agro/agri - spécialisation production animale ou diplômé(e) d'une école vétérinaire - Gestionnaire de projet, doté d'une forte capacité d'écoute et d'animation d'équipe. - Expérience significative de direction, connaissances du secteur associatif et coopératif et compétences en génétique et système du management de la qualité du contrôle de performance seront particulièrement appréciées. Vos capacités managériales, d'analyse et de négociation vous positionneront comme un interlocuteur reconnu des éleveurs, ainsi que des instances techniques, économiques et professionnelles de la filière élevage et production laitière.

AQ001307 - HAUT-RHIN
CONSEILLER ECONOMIQUE H/F
Centre de Gestion Agréé. Conseil économique auprès des clients de la structure, Développement de nouvelles prestations, Production de statistiques de branche, Formation et information des adhérents. BAC+3 (Licence) minimum, avec maîtrise de l'approche globale de l'entreprise agricole et des statistiques : maîtrise de l'économie d'entreprise en général, de l'organisation et du fonctionnement du milieu agricole, des outils de suivi/développement et d'accompagnement. Personne dotée d'un esprit d'initiative et d'un sens relationnel très développé. Poste en CDI, temps complet, à pourvoir au plus tôt. Salaire selon profil.

AQ001744 - HAUTE-SAÔNE
RESPONSABLE DE PLAINE H/F
Coopérative agricole. Récolte luzerne et chanvre. Sous la responsabilité du responsable de l'usine et en partenariat avec le responsable de production, vous devrez assurer les missions suivantes : Recenser et cartographier les parcelles à récolter. Recentrer les contrats de productions des différents secteurs avec l'appui des techniciens. Visiter les parcelles de luzerne pendant le développement de la culture et effectuer le classement qualité avec les producteurs avant la coupe pour préparer le plan de récolte. Visiter les parcelles de chanvre pendant le développement de la culture. Organiser les chantiers de récolte selon les décisions prises par le responsable de l'usine et le responsable de production. Assurer le bon déroulement du chantier et le transfert du matériel. Réaliser le rapport de plaine journalier. Autonomie. Rigueur organisationnelle. Connaissances agronomiques indispensables, BTS TV. Permis B. CDD fin Mars à la fin de la récolte (de mi à fin septembre). La récolte peut avoir lieu le samedi, et l'organisation du lundi peut se faire par téléphone le dimanche.

AQ001645 - BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE
2 CHARGES DE GESTION FEADER H/F
Établissement public payeur et contrôleur des aides directes à l'agriculture. Dans le cadre du RDR3 : calcul des aides PDR, suivi programmation 2014-2020. Mise en oeuvre des outils de gestion. Formation des intervenants. BAC à BAC+4. Connaissance des politiques agri-rurales et de la règlementation FEADER. Rigueur et adaptabilité. CDD 6 mois à pourvoir en mars 2016. Postes équiv. cat. A et B.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

IMMUNODIAGNOSTIC SYSTEMS FRANCE

SAS au capital de 2.720.800,32 euros
Siège social : 42 Rue Stéphane Mazeau
21320 Pouilly en Auxois
328 517 685 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/12/2015, il a été décidé de nommer M. Paul Martin demeurant The Lodge - North Jesmond Avenue Newcastle Upon Tyne NE2 3JU (Royaume-Uni) en qualité d'administrateur, et ce, à compter du 04/01/2016.

Aux termes du conseil d'administration en date du 05/01/2016, il a été décidé de nommer Carlos Lacalle Zando demeurant 82049 Wettersteinstrasse 19b Pullach (Allemagne) en qualité de Président en remplacement de M. Alain Rousseau.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL210816166

MAGYAR INVESTISSEMENT

SAS au capital de 37.000 €uros
Siège : Dijon (21000)
13 Avenue Albert Ier Immeuble Mercure
452 242 035 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique du 29 JANVIER 2016 :

- La société SCP ANDRE & ASSOCIES dont le siège est à Beaune (21200) Avenue Charles de Gaulle et Rue Buffon, a été nommée Commissaire aux Comptes Titulaire en remplacement du Cabinet ANDRE AUDIT ET CONSEIL – C.A.A.C. BAKER TILLY dont le mandat est arrivé à expiration ;

- Monsieur Edouard DINKEL domicilié à Beaune (21200) Avenue Charles de Gaulle et Rue Buffon a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Michel ANDRE dont le mandat est arrivé à expiration.

AL210816167

TRANSFERT DE SIÈGE

FRANCOISE VANDERBROUCQUE
Avocat à la cour
Spécialisée en droit
des entreprises agricoles
et viticoles
8 rue Marceau
21000 Dijon

GAEC DES CHENES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Siège social : rue du Chêne
21520 Veuxhaulles sur Aube
RCS Dijon 408 280 261

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2015, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société au : 9 rue du Chêne 21520 Veuxhaulles sur Aube à compter du 31 décembre 2015.

Un gérant

AL210816168

MIRABELLE2010

SCI au capital de 100 euros
8A rue de l'église 21700 Arcenant.
RCS Dijon 530610476.

A compter A.G.E du 17-02-2016: Transfert du siège social à: 13 rue Dauphine, 21000 Dijon. Statuts mis à jour.

Formalités au RCS de Dijon.

AL210816174

DYRAME

SCI au capital de 200 euros,
1 rue des arvernes
21121 Fontaine les Dijon.
RCS Dijon 791604309

A compter A.G.E du 15-02-2016: Transfert du siège social à: 18 rue du Général de Castelnau , 67000 Strasbourg.

Formalités au RCS de Dijon et Strasbourg.

AL210816180

SCI BALMA

SCI au capital de 1 000,00 euros
Siège social: 20 rue Raymond Aron
21240 Talant
447 599 036 RCS Dijon.

L'AGE du 19/02/2016 a transféré le siège social à 15 rue des Emeraudes 83520 Roquebrune-sur-Argens à compter du 01/03/2016. Immatriculation au RCS de Fréjus. Mention au RCS de Dijon.

AL210816182

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AUVILLARS-SUR-SAONE: Terres libres après enlèvement récolte 2016

11 ha 53 a 39 ca - La mare aux bornes: ZB-34-139[35] - Les petites noues: ZC-38(J)-38(K)-39(J)-39(K)

LABERGEMENT-LES-SEURRE: Pré

2 ha 09 a 10 ca - En cheseron: ZN-19-20

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14/03/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210816186

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP LELIEVRE - GUENIN

Suivant acte reçu par Me Sylvie LELIEVRE, Notaire à Avallon (89), le

16/02/2016, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

M. Alain CHOQUET, retraité, et Mme Suzanne Marie POPILLE, retraitée, son

épouse, demeurant ensemble à Dijon (21000) 8 avenue des Champs Perdrix,

préalablement soumis au régime de la communauté de biens meubles et acquêts

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me LELIEVRE.

AL210816169

SCP LELIEVRE - GUENIN

Suivant acte reçu par Me Sylvie LELIEVRE, Notaire à Avallon (89), le 17/02/2016, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

M. Pascal Dominique Jean LAGUERRE, retraité, et Mme Edith Rolande PESCAY, fleuriste, son épouse, demeurant ensemble à Orgeux (21490) 16 allée du Pigeonnier, préalablement soumis au régime de la communauté d'acquêts.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me LELIEVRE

AL210816173

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Mme SOCHACZEWSKA (Anna, Katarzyna) née le 14 Mars 1977 à Myszyniec (Pologne) demeurant 5 E Rue Des Rétisseys à Talant (Côte D'or) agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur SOCHACZEWSKA BEN MOHAMED (Lena) née le 15 Octobre 2012 à Dijon (Côte D'or) dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et à celui de ce mineur celui de : **SOCHA.**

AL210816183

MODIFICATION DE STATUTS

S.A.R.L. ATTPACKAGING

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 32, rue du Moulin
21910 Saulon-la-Chapelle
534 770 524 R.C.S. Dijon

AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision du 1er Février 2016, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à 5 000 Euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, au profit d'associés ou de tiers, sont

soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Christophe Miny. Sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée, la Société est dirigée par : Président : Mr Christophe Miny demeurant 32, rue du Moulin - 21910 Saulon-La-Chapelle. Pour avis La Gérance

AL210816163

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE LA BRIONNE

Société civile au capital de 95 730 €
Siège social
21350 Soussey sur Brionne
408 279 768 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 21/01/2016, l'associé unique a décidé de démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31/12/2015 réduit le capital pour le ramener à 59 160 € à compter rétroactivement du 31/12/2015 nommé Monsieur GARROT Nicolas, demeurant à Venarey les Laumes, gérant de la société pour une durée illimitée, à compter rétroactivement du 01/01/2016.

Pour avis, la gérance

AL210816114

FIN DE LOCATION-GERANCE

La location-gérance du fonds de commerce de travaux publics et agricoles, situé à Créancey (21) 13, Avenue Georges Besse, consentie par M. et Mme Bernard Giboulot, demeurant 10, Rue du Gué à Sainte Sabine (21) à la SARL GIBOULOT BERNARD, SARL au capital de 500 000 €, dont le siège social est situé à Créancey (21) 13, Avenue Georges Besse, identifiée sous le numéro 397 982 265 RCS Dijon, suivant acte sous seing privé en date à Sainte Sabine (21) du 25 juillet 1994 a pris fin le 31 janvier 2016 par résiliation amiable.

Pour avis.

AL210816126

SCM EDECINS

SCM au capital de 9000 €
Siège social :
14 rue de Marsannay, 21300 Chenôve
430 042 168 RCS de Dijon

L'AGO du 16/06/2015 a nommé en qualité de gérant M. THEVENOUD Romain, demeurant 40 rue du Docteur Lavalle, 21000 Dijon en remplacement de Mme PHARABOZ Caroline, à compter du 16/06/2015.

Modification au RCS de Dijon

AL210816185

DISSOLUTION LIQUIDATION

RELAIS DE SAULX

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 6 rue Louis Véry
21200 Beaune
441 391 588 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Janvier 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Thierry Lenko, demeurant 17 rue Pierre Barreau à Beaune (21200), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 17 rue Pierre Barreau à Beaune (21200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

AL210816108

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 17.2.2016, il a été constitué une EURL dénommée : NESOLI.

Capital : 2000€.

Siège : 14 rue de Mulhouse, 21000 Dijon.

Objet : vente de produits diététiques, compléments alimentaires et boissons rafraîchissantes.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr Nesme Olivier, 14 rue de Mulhouse, 21000 Dijon.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL210816171

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Quétigny du 15 février 2016 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : AWOMASTER.

Siège : 6 impasse Montbouchard - Zone Industrielle – 21800 Quétigny.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10 000 euros

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- l'assistance à la maitrise d'ouvrage; - la conception de projets industriels ; - toutes études techniques, économiques ou financières pour le bâtiment, pour la construction de tous immeubles ; - l'activité de métreur - coordinateur en bâtiment ; - l'ingénierie; l'expertise ; - conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur David PREAU demeurant 6 rue Youri Gagarine - 52000 Chaumont.

Directeur général : Monsieur Fabien Tainturier demeurant 7 rue aux Grands Journaux - 21850 Saint Apollinaire.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour Avis Le Président

AL210816175

ALLIANCE JURIDIQUE ET FISCALE

Nicolas MARTHOURET
Société d'Avocats au barreau
de Chalon sur Saône
77 Grande Rue Saint Cosme
71100 Chalon sur Saône

Suivant un acte sous seing privé en date à Corpeau du 10 février 2016, il a été constitué une société civile :

- Dénomination sociale : SCI LOGALIX

- Capital : 1.000 Euros

- Siège social : 15 Route du Pont de Paris - 21190 Corpeau

- **Objet :** l'acquisition, la construction, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens meubles ou immeubles et droits immobiliers ou mobiliers.

- Durée : 99 années

- Gérant : Monsieur Walter ALIX demeurant 21 Rue Charles Boysset - 71100 Chalon sur Saône,

- Cession de parts : Les cessions entre associés, au conjoint, à des ascendants ou descendants sont libres. Toutes autres cessions ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément de tous les associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

- R.C.S. : Dijon

Le Gérant.

AL210816176

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune (21200) du 18 Février 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DEGUSTATIONS LITTERAIRES

Siège social : 4, rue de Lorraine - 21200 Beaune

Objet social : l'exploitation de tous fonds de librairie, papeterie, diffusion-distribution de livres, le commerce de l'édition, la vente de matériels et mobiliers de bureau, de matériels informatiques, de produits créatifs, jouets, CD musique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 Euros

Gérance : Mme Amandine GOTT demeurant 328 route de Longvay - Hameau de GIGNY - 21200 Beaune Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

AL210816181

S.C.I. DES PERRIERES ROUGES

Société Civile Immobilière
au capital de 100 Euros
Siège Social
11, Rue de Quétigny
Couternon (21560)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 Janvier 2016, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme Sociale : Société Civile Immobilière,

Dénomination sociale : « S.C.I. DES PERRIERES ROUGES »,

Apports : 100 euros en numéraire,

Capital social : 100 euros,

Siège social : 11, Rue de Quétigny, Couternon (21560),

Objet : Acquisition, Construction, Propriété, Gestion, Administration et Exploitation par location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers et, notamment un terrain sis à Belleneuve (21310). Impasse des Perrières Rouges et sur lequel sera édifiée une maison à usage d'habitation,

Gérant : Monsieur Bruno MIORIN, demeurant à Couternon (21560). 11, Rue de Quétigny,

Durée : 99 ans,

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés + La cession de parts sociales à des tiers non associés ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire,

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Pour avis,

La gérance

AL210816116

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 27/1/16 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: S.G.R.

Forme: Société par actions simplifiée

Capital:10000 euros

Siège:3 Place Madeleine 21200 Beaune

Objet: Restauration rapide, vente de boissons alcoolisées ou non à emporter, à livrer

Durée:99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions

Agrément: Les cessions d'actions aux tiers à la société sont agréées par l'unanimité des associés

Président: Stéphane Gerrier demeurant 6 Rue du Milieu 21250 Villy-le-Moutier

Immatriculation : RCS de Dijon

Pour avis

AL210816164

NIÈVRE

DÉMISSION

SARL JACQUES TOULOUSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 239800 euros
Siège social : Les Barbiers
58300 Verneuil
Nevers B 391 204 351

Aux termes du procès-verbal de AGE du 1er Février 2016 les associés ont pris acte de la décision prise par Monsieur Jacques TOULOUSE, demeurant Les Barbiers 58300 Verneuil de démissionner de ses fonctions de gérant et ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de nouveau gérant statutaire Monsieur Romain TOULOUSE, demeurant Les Barbiers 58300 Verneuil, pour une durée indéterminée à compter du 1er Février 2016.

L'article 15 des statuts sera modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS Nevers.

Pour avis

La Gérance.

AL580816223

NOMINATION

NIVERNAISE DE RECYCLAGE

SAS au capital de 120000 €
Siège social : Zi La Barbouille
58000 Saint Eloi
429075278 RCS de Nevers

Par AGO du 31/12/2015, il a été décidé de nommer nouveau président M. Arnoud Philippe demeurant 6 Rue Des Bleuets 58000 Saint Eloi à compter du 01/01/2016 en remplacement de M. Chaton Eric démissionnaire

Mention au RCS de Nevers

AL580816166

les avocats

Legalys Conseils
Route d'Orléans - BP 89
18230 St Doulchard

LE METAL A L'INFINI

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 Grande Rue
58490 Saint Parize Le Châtel
751 875 097 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 17 février 2016, l' associée unique a pris acte de la décision prise par Madame Nadine Mange de démissionner de ses fonctions de Présidente à compter de ce jour et a nommé en qualité de nouveau Président Monsieur Jean-Marc Penet, demeurant Le Moulin des Granges-58470 Magny Cours, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis

la Présidente

AL580816445

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL CHAMAX

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Ancien siège social : Le Bourg
58130 Saint Martin d'Heuille
Nouveau siège social :
432, allée des Mimosas
Les Floden A – 06210 Mandelieu-La-Napoule
431 861 376 – RCS Nevers

Aux termes d'une AGE du 6/01/2016 les associés ont décidé de transférer le siège social de Saint Martin d'Heuille (58) – Le Bourg à Mandelieu-La-Napoule (06) – 432, allée des Mimosas – Les Floden A à compter rétroactivement du 1/01/2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL580816242

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE «JEANDOFLOR»,

Siège social à Challuy (58000)
11 rue Gilbert Gautheron
numéro SIREN 813 002 086 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération prise en assemblée générale extraordinaire, en date du 23 janvier 2016, par les associés de la société dénommée «JEANDOFLOR», Société civile immobilière au capital de 1.000,00 € ayant son siège social à Challuy (58000) 11 rue Gilbert Gautheron identifiée sous le numéro SIREN 813 002 086 RCS Nevers, enregistrée au Service des Impôts des Entreprises de Nevers le 5 février 2016 bordereau 2016/116 case n°2 ext 289, il a été procédé à diverses modifications statutaires :

Anciennes mentions :

Capital social : Mille euros (1.000,00 €)

Nouvelles mentions :

Capital social : Quarante deux mille Euros (42.000,00 €)

Pour Avis, Le gérant.

AL580816244

CONVOCATION

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de COSNE SUR LOIRE, DONZIAIS, SUD MORVAN, ARON, BAS NIVERNAIS, ABRON, ENTRE LOIRE ET ALLIER, BRINON SUR BEUVRON, LA REGION DE CORBIGNY sont convoqués en assemblée générale mixte le 14 mars 2016, à 10h salle Colbert, 4 Esplanade Walter Benjamin à Nevers, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : de la compétence de l'assemblée générale ordinaire - approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité, financier et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement d'administrateurs ; de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire – modification des statuts de la Caisse locale* (rapports de réassurance avec la Caisse régionale et adaptation aux évolutions réglementaires), mutualisation des réserves des Caisses locales au niveau de la Caisse régionale.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale mixte de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

* Le projet des statuts modifiés est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.

AL580816192

MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris Société d'avocats

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

INFIRMIERS

DU BEUVRON

SELARL au capital de 405 000 euros
Siège Social : 11 rue Victor Guerreau
58420 Brinon sur Beuvron
RCS Nevers 537 867 970

Augmentation du capital
Selon AGM du 28/12/2015, la mention antérieurement publiée est modifiée ainsi qu'il suit :
Ancienne mention :
Capital social : 5 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 405 000 euros
Pour avis,
le Gérant

AL580816232

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Maître Anne NEYRET
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

TECHNOLOGY LUMINAIRES

SAS au capital de 260 000 euros
Siège social : 58 rue des Champs Pacaud
Parc d'Activité de Nevers Saint Eloi BP 55
58027 Nevers
RCS Nevers 529 172 207

Modification des dirigeants
Il résulte de la décision de l'associée unique du 10.02.2016, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :
Anciennes Mentions
Administrateur: M. Wolfgang LICHTENWALDER né le 22/02/1964 à MUNICH (Allemagne), dmt Gebr-asam-Str 13 D-85586 POING (Allemagne)
Nouvelles Mentions
Administrateur et Directeur Général : M. Philippe Boue né le 05/12/1961 à Blaye (Gironde), demeurant à Paris (75002) 29 rue Léopold Bellan
Administrateur et Directeur Général : M. Philippe Fontcuberta né le 28/12/1955 à Sonzay (Indre et Loire), demeurant à Vendôme (41100) 198 rue de Bigoteries.
Pour avis

AL580816238

Ancienne dénomination : A.C.T. Nouvelle dénomination : ELA DIAG

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 €
Ancien siège social : Le Bourg
58130 Saint Martin d'Heuille
Nouveau siège social :
432, allée des Mimosas
Les Floden A
06210 Mandelieu-La-Napoule
539 416 651 – RCS Nevers

Aux termes des décisions du 6/01/2016 l'Associé Unique a décidé à compter rétroactivement du 1/01/2016 d'abandonner la dénomination A.C.T. pour adopter celle de ELA DIAG, de transférer le siège social de Saint Martin d'Heuille (58) – Le bourg à Mandelieu-La-Napoule (06) – 432, allée des Mimosas – Les Floden A et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.

AL580816241

SARL DIVYAA

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 29 rue du 14 juillet
58000 Nevers
RCS Nevers : 51764898600019

Le 19/01/2016, la société DIVYAA a décidé de transférer le siège social 59 rue du Général de Gaulle, 58000 Nevers, à compter du 19/01/2016
Le 19/01/2016, la société DIVYAA a pris acte du départ de la gérante Mme Jacquet Marine qui sera remplacée à compter du 19/01/2016 par M. Rajeev Thambiah.

AL580816245

CENTRALE CARTOUCHE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social :
13, Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes-Vauzelles
811 060 466 RCS Nevers

Il résulte d'un acte sous seing privé du 4 février 2016 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :
Président :
* ancienne mention : Mme Stéphanie BUSNEL dt à Coulanges Les Nevers (58) - 128, Avenue du 8 Mai 1945
* nouvelle mention : Mr Franck LESAQUE dt à Coulanges Les Nevers (58) - 128, Avenue du 8 Mai 1945
Directeurs Généraux :
* ancienne mention : Néant
* nouvelle mention : - Mme Stéphanie BUSNEL sus-nommée
- Mme Tatiana LEON dt à Marzy (58) – 19, rue de la Croix Saint Etienne

AL580816438

EMPREINTE SARL

au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 4 rue Anatole France
58200 Cosne Cours sur Loire
812 792 224 R.C.S. Nevers

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 02 février 2016
Objet : capital social
Ancienne mention : 1 000 euros
Nouvelle mention : 70 300 euros
Aux termes de la même Assemblée, il a été constaté la démission de Madame Isabelle Perreaud, demeurant à Boulleret, Cher, 27 lieudit Champfleury.
Pour avis.

AL580816450

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA DES FOURCHES

Société civile au capital de 5000 €
Siège social : Les Fourches
58220 Couloutre
799 663 919 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 29/12/2015, la collectivité des associés a :
- autorisé Monsieur Violette Jacky à démissionner de ses fonctions de gérant,
- nommé Monsieur Dongiovanni Sébastien demeurant Le Bourg-58220 Perroy, en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée, à compter du 01/01/2016
Pour avis, la gérance

AL580816195

NEVERS MODULES ENGINEERING

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social: Les Barbiers
58300 Verneuil
423096320 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 1er Février 2016, la SARL JACQUES TOULOUSE, associée unique, a pris acte de la décision prise par Monsieur Jacques TOULOUSE de démissionner de ses fonctions de gérant et a décidé de nommer en qualité de nouveau gérant Monsieur Romain TOULOUSE, demeurant Les Barbiers 58300 Verneuil, pour une durée indéterminée à compter du 1er Février 2016.
Pour avis
La Gérance

AL580816248

SCI BRUNO

SCI au capital de 22 800€,
197, rue Paul Vaillant Couturier,
58160 Imphy,
493 757 181 RCS Nevers

L'AGE du 30.1.2016, a décidé de nommer co-gérant, Mlle LEVACHER Claire, 23 rue de Bourgneuf, 58320 Pougues les Eaux, Madame SIMON Pauline (née LEVACHER), 25 rue St Just «les estivaux», 58400 La Charité sur Loire et Mr GUCCIARDI Christophe, 33 Fonds Bouillants 58490 St Parize le Chatel. Mention au RCS de Nevers.

AL580816439

SARL SOCIÉTÉ DE MONTAGES ET DE SERVICES

Sigle : S.M.S
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : Les Chaboureaux – 58310 Bitry
520 990 565 RCS Nevers

L'AGO du 18/02/2016 a nommé en qualité de Gérant : M. Ronald Sajda, demeurant 11 rue Montchevreau 58200 Cosne sur Loire en remplacement de Mme. Marie-France Julien.
Modification au RCS de Nevers.

AL580816184

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SOLAROM - ALBIZZIA

SARL au capital de 10.000,00€
Siège : Chemin Des Thureaux
58640 Varennes Vauzelles
488982356 RCS de Nevers

Par décision du gérant du 20/01/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20/01/2016, nommé liquidateur Monsieur Logéat Michel chemin des thureaux 58640 Varennes Vauzelles, fixé le siège de liquidation au siège social, où seront également notifiés actes et documents.
Mention au RCS de Nevers

AL580816246

SARL COOPERATIVE NIEVRE ACHEMINEMENT

en liquidation au capital de 2 000 €
Siège social : Domaine du Chagnat
58270 Saint Sulpice
451 009 393 RCS Nevers

L'AGO du 15 février 2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Steve Compain, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Comptes de liquidation déposés au RCS Nevers

AL580816452

ANNONCES LEGALES
legles@terres-de-bourgogne.net

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Maître Marie CHERAMY,
notaire à Nevers (Nièvre),
25 Avenue Pierre Bérégovoy

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 4 Février 2016, il a été Constitué La Société Aux Caractéristiques Suivantes :
Dénomination : «LE DOMAINE DU GRAND BOIS».
Forme : SOCIETE CIVILE.
Capital Social : Mille Euros (1.000,00 €).
Siège Social : Nevers (58000), 7 bis rue des Tailles.
Objet Social : L'acquisition, la gestion, et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et la mise à disposition gratuite desdits biens au profit des associés-fondateurs.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Apports en numéraire : Madame Sylvie Foulatiere : 500,00 €
Monsieur Valéry Gandois : 500,00 €
Gérance : Madame Sylvie Foulatière, et Monsieur Valéry Gandois, demeurant à Nevers (58000), 14 bis rue de L'Eperon.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Cession de parts sociales - Agrément :
Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL580816243

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination: LES ISS
Forme: SCI
Capital: 1000 euros
Siège: 4 Route des Brouères 58000 Challuy.
Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Férard Jean-Michel 4 Route des Brouères 58000 Challuy.
Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.
RCS: Nevers Dép:58.

AL580816231

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : L'ICOSNE CAFE ;
Forme sociale : SARL ;
Siège Social : 31 Bis, Boulevard de la République – 58200 Cosne Cours sur Loire ;
Objet social : Exploitation de fonds de commerce de café, salon de thé, restauration - Organisation de soirées à thèmes, réceptions et de tous types de manifestations ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 1 500 € ;
Gérance : Mme Amy DAVIES dt à 58200 Cosne Cours sur Loire (58) – 10, rue Roland Tanguy ;
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL580816240

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 04/02/2016, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : SAS FREDERIC PAYEN
Forme juridique : SAS
Capital social : 7 700 €
Siège social : 16, Rue des Réservoirs - 58400 La Charité sur Loire
Objet : Rénovation, restauration et entretien de bâtiments (intérieur et extérieur), Isolation, carrelage et petits travaux d'entretien inhérent à l'électricité, à la plomberie et de terrassement ainsi que toutes activités connexes à ces activités.
Président : M. PAYEN Frédéric demeurant 16, Rue des Réservoirs - 58400 La Charité sur Loire
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées : Chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées par lui-même ou son mandataire.
Cession des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la **majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.**
Droits de vote : Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL580816249

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 18/02/2016 il a été constitué la société suivante :
Dénomination : LA TERRE ET L'ARBRE
Forme juridique : SELAS
Capital : 10 000 euros
Siège social : Domaine du Vernay - 58360 Semelay
Objet : exercice en commun de la profession d'Expert Foncier et Agricole et d'Expert Forestier telle qu'elle est définie par la loi, et notamment la réalisation de missions d'expertise en matière forestière et rurale portant sur les biens d'autrui, meubles et immeubles, ainsi que sur les droits mobiliers et immobiliers afférents à ces biens.
Président : Godefroy WALCKENAER demeurant domaine du Vernay - 58360 Semelay
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'action.
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Immatriculation : RCS de Nevers.
Pour avis.

AL580816442

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/02/2016, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL SPANOUDAKIS ARNAUD
Objet social : Couverture zinguerie
Siège social : 22 route de Vézelay, 58800 Corbigny.
Capital : 4000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Spanoudakis Arnaud, demeurant 22 route de Vézelay, 58800 Corbigny
Immatriculation au RCS de Nevers

AL580816444

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE

Acte S.S.P. en date à Varennes-Vauzelles du 19.02.2016:
Dénomination sociale : SWEET HOME
Siège social : 4 Rue Joseph Marie Jacquard, 58640 Varennes-Vauzelles
Objet social : Administration et gestion d'un patrimoine immobilier et mobilier
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Hervé Mauguin et Mme Estelle Mauguin dt ensemble 13 Rue Saint-Martin 58600 Fourchambault
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
La Gérance

AL580816446

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10 février 2016, il a été constitué une SARL dénommée:
PHARMACIE SOPHIE PERCHERON
Objet social :
La société a pour objet la création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de pharmacie sise en France et présentement sise au lieu du siège social, en ce compris toutes activités accessoires autorisées.
La société ne peut exploiter qu'une seule officine (article L5125-17 du Code de la Santé Publique).
Siège social : Grande rue 58190 Tannay
Capital : 20 000 euros
Gérance : Madame Sophie Percheron demeurant à Chazeuil, Nièvre, 11 rue de Lavault.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580816447

SCP JP JACOB et C.THEVENY
Notaires associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 9/2/2016,
Mr Lanoye Thierry Edmond Michel et Mme Berier Cécile Paule, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 38 rue du 14 juillet, mariés à la mairie de Vertheuil (33180) le 17 juillet 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont déclaré conjointement convenir dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 Mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 14 rue du maréchal Leclerc.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour Insertion
Me JACOB, Notaire.

AL580816170

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

YONNE

➜ SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON cedex ;
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance de SENS, curateur des successions de :
. en date du 03/12/2015, Mme Mauricette LOUVARD veuve DUFLOT, décédée le 19/04/2015 à SENS, réf 218000564
. en date du 14/12/2015 ,
M. Edouard Albert LEMERLE divorcé, décédé le 19/03/2008 à JOIGNY, réf 218000965
Mme Clorinthe PIERI veuve ROUGEOT, décédée le 05/07/2012 à AUXERRE, réf 218000970
Mme Bronislawa KOTOWIEZ séparée GABRIEL, décédée le 31/03/2015 à MIGENNES, réf 218000973
Mme Lucette ROUSSEAU divorcée MANE, décédée le 07/06/2015 à SENS, réf 2180001001
M. Miguel MARTINS divorcé, décédé le 14/08/2015 à SENS, réf 2180001005
Mme Ginette LEVACHER célibataire, décédée le 22/05/2014 à JOIGNY, réf 2180001010
. en date du 14/01/2016, Mme Marie-Flore BERENICE divorcée, décédée le 23/11/2014 à DIJON, réf 218000484
. en date du 25/01/2016, M. Jacques VANCRAENENBROECK divorcé, décédé le 26/04/2014 à MIGENNES, réf 218000568
- a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'AUXERRE, curateur des successions de :
. en date du 14/01/2016, M. Mohand DJEBBAR marié, décédé le 25/12/2012 à CLAMECY, réf 218000482
. en date du 21/01/2016, Mme Jacqueline QUEYRIAUX veuve PARIS, décédée le 20/07/2012 à ACCOLAY, réf 218000562
. en date du 01/02/2016, M. Jean-Claude LOTH marié, décédé le 14/07/2015 à AUXERRE, réf 218000831
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL890816431

➜ NOMINATION

SCI DES CEDRES

SCI au capital de 152.449,02 €
Siège social : La Métairie 89110 Chassy
420 535 197 RCS Sens

Par Ordonnance du Tribunal de Grande Instance de Sens le 20/01/2016, la société BAULAND CARBONI MARTINEZ & ASSOCIES, SELARL ayant son siège 24, rue d'Egleny 89000 Auxerre, représentée par Maître Charles-Henri CARBONI, en qualité d'Administrateur provisoire de la SCI DES CEDRES avec la mission d'administrer la SCI, prendre toutes mesures imposées par l'urgence et convoquer l'assemblée générale des associés.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL890816430

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SOGEFIX SOCIETE GENERALE DE FIXATION

EURL au capital de 350000 €
Siège social :
1 Bis Rue Du Moulin Du Président,
89000 Auxerre
815 211 438 RCS d' Auxerre

L'AGE du 16/02/2016 a décidé de transférer le siège social de la société 86 rue du Faubourg Saint Martin, 89600 Saint-Florentin,
à compter du 20/02/2016
Mention au RCS d' Auxerre

AL890816421

AK-TEAM INDUSTRIE SERVICES

SASU au capital de 200 €.
Siège social: 22 rue Labélonye
78400 Chatou.
788783314 RCS Versailles

Avis.
En date du 01/02/2016, le président a décidé de transférer le siège social de la société au 2 chemin des prés ronds la Villotte, chez Mme Boespflug, 89240 Chevannes, à compter du19/02/2016. Président : Julien Lecordier, 2 chemin des prés ronds,La Vilotte, chez Mme Boespflug, 89240 Chevannes. Radiation au RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS de Auxerre..

AL890816451

➜ APPORTS

SAS SKABSKI

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 Route de Bléneau
89170 Lavau
815 383 369 RCS Auxerre

Avis
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SAS SKABSKI en date du 12 février 2016 et d'un acte sous seing privé en date à Lavau (89170) du 23 décembre 2015, enregistré à Auxerre (Yonne) le 15 février 2016 sous la mention bord 2016/133, case 10, ext
379,
Monsieur François Skabski, demeurant 31 Grande Rue 89170 Lavau,
A fait apport à la société SAS SKABSKI, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 21 Route de Bléneau - 89170 Lavau, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 815 383 369 RCS Auxerre, d'un fonds de commerce de serrurerie, métallerie, chaudronnerie, sous-traitance, exploité à Lavau (Yonne), 21,
route de Bléneau et immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 306 033 218 RCS Auxerre.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2016.
Cet apport évalué à 80 000 euros et consenti net de tout passif, a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 8 000 actions de 10 euros chacune, émises par la société SAS SKABSKI à titre d'augmentation de son capital social.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de SAS SKABSKI, ayant son siège social 21 Route de Bléneau - 89170 Lavau,
chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour Avis, le Président.

AL890816425

➜ CONVOCATION

Convocation à l'Assemblée Générale

ASSOCIATION LES JARDINS DE LA CROISIERE

5 Chemin de la Coisière
89100 Sens

Les adhérents de l'association sont convoqués en Assemblée Générale qui aura lieu :
Le mardi 15 mars 2016 de 9h30 à 12h
à la Maison familiale rurale du Sénonais
24 rue Haute 89100 Gron
Ordre du jour : rapport d'activité, compte de résultat, bilan, projets 2016 et questions diverses.
le président de l'association : Michel Jouan.

AL890816420

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce parue dans « Terres de Bourgogne », édition 89, numéro 1362 du 26.02.2016, concernant la société HPS HOLDING, où il a été omis de préciser que le capital est désormais fixé à 5.000 Euros.

AL890816455

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christine BERNARD, Notaire – 38 avenue Hoche 75008 Paris, le 15/02/2016, Monsieur Henri Louis Georges Saigre, Psychopraticien, et Madame Joëlle Caroline Cornelisse, Psychologue, demeurant ensemble à Sementron (89560) 5 route de Leugny. Nés savoir : Monsieur à Villejuif (94800) le 22 mai 1936, Madame à Rotterdam (Pays-Bas) le 30 mai 1958. Mariés à la mairie de Paris 4ème Arrondissement (75004) le 24 mai 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Les oppositions devront être faites dans un délai de trois mois du présent avis et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Christine BERNARD, Notaire à Paris 8°, 38 av Hoche.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour insertion
Le notaire.

AL890816443

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Lucile DUMAIRE notaire à Thorigny sur Oreuse (Yonne), 2, Route de Nogent office notarial n° 89084, le dix-neuf février DEUX MILLE SEIZE Monsieur Jean-Michel CHARLOT et Madame Françoise Anny Brigitte VILLETTE son épouse, demeurant ensemble à Thorigny sur Oreuse (Yonne) 29 A Route de Sens mariés sous le régime de la commu-

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

HERY - terre - location par le biais d'une Convention d'Occupation Provisoire et Précaire à compter du 01/10/2016 pour une durée d'un an

13 a 91 ca - La priere: C-1765[199][P2]

11 a 48 ca - Du chien pendu: C-198[P1]

CHAMPIGNY - terre

25 ha 46 a 40 ca - La pierre blanche: ZX-118-119 - Le champ l eveque: YB-67 - Le champ mauvais: ZC-3 - Le paradis aux anes: ZB-23 - Cubise: YE-50 - Fleur de line: ZC-9 - Les franchises: YB-49(J)-49(K) - La mezienne: YE-75(J)-75(K) - La pennetiere: ZY-42(J)-42(K) - Cubise: YE-49 - La grande piece: ZY-80 - La pierre blanche: ZX-117 - Le moussoy: ZY-90(J)-90(K)

COURLON-SUR-YONNE - terre

4 ha 90 a 59 ca - L ancien lit du portillon: AC-28-58[21] - Le portillon: AC-69[1]-104[1](J)-104[1](K)

SAINT-VALERIEN: terre et pré - parcelles destinées à la protection de la ressource en eau

8 ha 92 a 46 ca - L etang des fontaines: C-811 - La bonhommerie: ZE-91 - Les eaux bues poissaudes: B-515 ZC-4 - Pres de la fontaine d orva: B-459-574

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 14 mars 2016** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890816460

nauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Thorigny sur Oreuse (Yonne) le 26 novembre 1977, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Lucile DUMAIRE notaire à Thorigny sur Oreuse (89260) où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL890816461

MODIFICATION DE STATUTS

SAS SIMON ASSOCIES

au capital de 10 €
Siège : 13 rue du Saule,
89290 Vincelles -
800 565 533 RCS Auxerre

L'AGE du 30/11/2015, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société et a nommé Alain SIMON,(13 rue du Saule 89290 Vincelles), en qualité de Directeur Général et a modifié les statuts. Dépôts légal RCS Auxerre.

Pour avis Cc.

AL890815967

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE DES CORDELIERS

SELAS au capital de 7.626.630 €
Siège social : 12 avenue Robert Schuman
89000 Auxerre
RCS D 388 993 388

Aux termes d'une décision en date du 17 novembre 2015, la collectivité des associés a pris acte :

- de la démission de Madame Nicole VIGROUX, demeurant à La Gautherie 19360 Malemort, à effet rétroactif au 15 août 2015, de ses fonctions de directeur général délégué et de biologiste co-responsable.

- de la démission de Madame Sylvie COURTEILLE, demeurant 9 rue Basse Perrières - Bâtiment 2 - 89000 Auxerre, à compter du 17 novembre 2015, de ses fonctions de directeur général délégué et de biologiste co-responsable.

La collectivité des associés a également désigné en qualité de directeur général délégué et de biologiste co-responsable, Monsieur Toufik HAMOUM demeurant au Domaine de MARSINVAL, 12 rue Christine de Pisan 78540 Vernouillet, pour une durée indéterminée.

Pour avis,

Le président

AL890816036

SARL BUFFAUT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Centre Commercial
de Saint Siméon - Parc du Levant
89000 Auxerre
315 067 025 RCS Auxerre

L'Associé unique a décidé, par décision du 22/12/2015, avec effet au 01/01/2016:

- Etendre l'objet social au commerce de détail des produits d'entretien des articles :

- De proroger la durée de la société de 49 ans, soit jusqu'au 15 janvier 2078 ;

- de démissionner de la gérance au 31/12/2015 et de nommer comme successeur au 01/01/2016 : Mr Cibien Martin demeurant à Charbuy (89113) – 8, rue de l'Abreuvoir – Hameau Ronceau, pour une durée indéterminée. Les articles 2,5 et 12 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis. La gérance- RCS Auxerre

AL890816048

SCEA DE CHICHES BOUTEILLES

Société civile
au capital de 166 474,33 euros
Siège social : cidex 422
89310 Poilly sur Serein
381 469 717 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2016 a pris acte de la démission de M. Jean-Claude Malaquin de ses fonctions de gérant et a nommé M. Stéphane Lavaud, demeurant à Poilly sur Serein (Yonne), 9 rue de Lacey, pour le remplacer dans ces fonctions.

Le siège social de la société a été transféré à Poilly sur Serein (Yonne – 89310), 9 rue de Lacey.

La durée de la société a été prorogée de 80 ans, son terme étant ainsi reporté au 16 avril 2111.

Pour avis, la gérance.

AL890816415

TRAVAUX RESEAUX ENVIRONNEMENT ELAGAGE

Société par actions simplifiée au capital de
103 000 euros
Siège social : 3 rue de la Barrière
89160 Fulvy
RCS : Auxerre 522 414 754

Suivant délibération de l'associée unique en date du 4 janvier 2016, il résulte, qu'à effet du même jour :

- La Société TR3E, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, sise 3 rue de la Barrière – 89160 Fulvy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 802 385 211, représentée par Monsieur Manuel De Matos, a été nommée Présidente, en remplacement de Monsieur Manuel De Matos, demeurant 1 rue de l'Hôpital – 21140 Semur en Auxois, démissionnaire.

- Monsieur Pascal Oriol, demeurant Fatin – 21500 Montigny Montfort, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la SAS TREE.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL890816423

HPS HOLDING

SARL à capital variable
Capital minimum : 1 000 €
Siège Social : 17, rue de Sancey
Centre d'affaires Euripole
ZI des Vauguillettes III
89100 Sens
503 771 669 R.C.S Sens

Aux termes de l'assemblée générale en date du 12/02/2016, il a été décidé de :

- Transformer, à compter de ce jour, la société en Société Par Actions Simplifiée sans création d'un être moral nouveau

- Nommer en qualité de :

- président : M. Thierry HOFFMANN demeurant 29, route de Villeroy 89150 Foucheres

- Commissaires aux comptes titulaire : KPMG SA siège social : 2, avenue Gambetta 92066 Paris La Défense – 775 726 417 RCS NANTERRE, et suppléant : SALUSTRO REYDEL SA siège social : 2, avenue Gambetta 92066 Paris La Défense – 652 044 371 RCS Nanterre

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Sens

AL890816432

ARBEO

Société par actions simplifiée
au capital de 248 000 euros
Siège social : 3 rue de la Barrière
89160 Fulvy
RCS : Auxerre 438 067 381

Suivant délibération de l'associée unique en date du 4 janvier 2016, il résulte qu'à compter du même jour :

- La SAS TREE, société par actions simplifiée au capital de 103 000 euros, sise 3 rue de la Barrière – 89160 Fulvy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 522 414 754, représentée par Monsieur Manuel De Matos, a été nommée Présidente, en remplacement de :

Monsieur Manuel De Matos, demeurant 1 rue de l'Hôpital – 21140 Semur En Auxois, démissionnaire.

- Monsieur Pascal Oriol, demeurant Fatin – 21500 Montigny Montfort, a démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la SAS ARBEO.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL890816453

ENTREPRISE AUGUSTE ROSSI

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 89310 Etivey
RCS : Auxerre 309 046 787

Suivant délibération de l'associée unique en date du 4 janvier 2016, il résulte qu'à effet du même jour :

- La SAS TREE, société par actions simplifiée au capital de 103 000 euros, sise 3 rue de la Barrière – 89160 Fulvy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 522 414 754, représentée par Monsieur Manuel De Matos, a été nommée Présidente, en remplacement de :

- Monsieur Manuel De Matos, demeurant 1 rue de l'Hôpital – 21140 Semur en Auxois, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL890816454

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL CENTRE EQUESTRE DE VILLEFARGEAU

Aux termes des délibérations en date du 9 février 2016, l'assemblée générale mixte des associés de la société EARL CENTRE EQUESTRE DE VILLEFARGEAU, exploitation agricole à responsabilité limitée, au capital de 57000 euros dont le siège social est Route des Bois de l'Abbé 89240 Villefargeau, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 818166993 a pris acte de la démission de M. Joël Alix de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2015 et a nommé en qualité de gérant, à compter de la même date, Mme. Florence Alix, demeurant Les Matrus 89240 Villefargeau pour une durée illimitée.

La gérance

AL890816416

THIERRY BLAY,

SARL au capital de 7624 euros,
Siège: 1 Rue Carnot et 37 Rue de Lyon
89200 Avallon,
453 106 031 RCS Auxerre

Le 31/12/15, les associés ont unanimement pris acte de la démission de Claudye Blay en tant que cogérante à compter du 31/12/15 et ont nommé en remplacement Mélanie Thenot née Montenat demeurant 70 Grande Rue - 89200 Thory, à compter du 01/01/16, pour une durée illimitée.

Pour avis

AL890816426

J3G PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 13 rue de l'Horloge
89000 Auxerre
533 839 551 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gilles Genest de ses fonctions de cogérant à compter du 31 décembre 2015 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL890816452

NON DISSOLUTION

AU PETIT MARCHE

Entreprise Unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 10 Grande Rue
89113 Fleury La Vallée
800 820 367 RCS Sens

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 31 octobre 2015 l'assemblée unique, statuant en application de l'article L 223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

La gérance

AL890816419

CABINET SOUCAZE & ASSOCIÉS

Société d'Avocats
5 rue Louis Lacroix
45200 Montargis
Tél. 02 38 93 99 89

L'AGE du 30.10.2015 de la SA DES ETS BACHELARD, au capital de 79 273,49 €, siège social à Toucy (89) 8 rue Paul Bert, RCS Auxerre 427020177, a décidé, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, la poursuite de l'activité de la société.

Pour avis - Le Président.

AL890816437

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL COLBERT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège social : 20 Rue Gatelot
89250 Seignelay
RCS Auxerre 452 921 869

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2016, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Le liquidateur.

AL890816380

E.U.R.L WAY POINT

Au capital de 1.000 €
27 rue des Francs Bourgeois
89100 Sens
RCS SensB 750 013 708

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 16 janvier 2016 et tenue au siège social de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2015 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé au 27 rue des Francs Bourgeois 89100 Sens, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur, Madame Pierrette Ahang 27 rue des Francs Bourgeois 89100 Sens en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le gérant.

AL890816402

CLICK SONG PRODUCTION

SASU au capital de 5000 euros,
1bis rue des orfèvres
89100 Sens
804 266 781 RCS Sens.

Le 15/02/2016 l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/02/2016, nommé liquidateur Mme Mougin Laurence, 1bis rue des orfèvres 89100 Sens et fixé le siège de liquidation au siège social.

Dépot au RCS de Sens.

AL890816410

LES GOURMANDS SAS

« Les Goûts »
891710 St Martin des Champs
RCS : 539 281 055 Auxerre

Avis est donné de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 05/02/16, à compter du 05/02/16.

Mr Rénald Dupont demeurant à St Martin des Champs (89170), « Les Goûts », a été nommé par l'assemblée en qualité de liquidateur bénéficiant des pouvoirs les plus étendus pour terminer les affaires en cours et en conclure de nouvelles le cas échéant, ainsi que pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

En outre, le siège de liquidation a été fixé à St Martin des Champs (89170) « Les Goûts ». Dès lors, toute correspondance devra être envoyée à cette adresse, de même que les actes et documents relatifs à la liquidation.

Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à l'opération de liquidation s'effectuera au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Le Liquidateur

AL890816424

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE a décidé, le 31.5.2015, la dissolution anticipée de la société O'SOFT, SARL au capital de 7500€, Impasse des Jardins Fontenelle, 89140 Lixy, 800 098 162 RCS Sens, au 31.5.2015, désigné liquidateur Mr BATOUCHE Nicolas, Impasse des Jardins Fontenelle, 89140 Lixy et fixé le siège de liquidation au siège social de la société. Mention au RCS de Sens.

AL890816427

HLR

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 6 500 euros
Siège : 9 rue des Longues Raies
89100 Sens
482244738 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Thierry ROUGELOT, demeurant 10 rue Carnot 89140 Pont sur Yonne, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 9 rue des Longues Raies 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL890816434

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du **Tribunal de Commerce d'Evry** en date du 12/02/2016 arrêtant le plan de sauvegarde financière accélérée de la **SAS DU PAREIL AU MEME** Centre Commercial Avenue Haussmann 89000 Auxerre (vente de vêtements). RCS Evry 326 019 775. Durée du plan : jusqu'au 31/12/2020. Co-commissaires au plan : SELARL A&M Aj Associés en la personne de Me AVEZOU 5 Bd de l'Europe 91000 Evry, Me Laurence Lessertois 17 Rue de la Trémoille 75008 Paris et la SCP Christophe ANCEL en la personne de Me ANCEL 9 Bd de l'Europe 91050 EvryCedex. Mandataire judiciaire : SCP Christophe ANCEL en la personne de Me ANCEL 9 Bd de l'Europe 91050 EvryCedex.

AL890816447

Rectificatif à l'annonce parue le 12/02/2016

Jugement du Tribunal de Commerce de Bourges **du 19/01/2016** prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la Sàrl SARL LES FRUITS DU COLOMBIER 1 rue des Fourneaux Z C des Clairions 89000 Auxerre. RCS BOURGES : 377.759.295.

AL890816465

HLR

Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 6 500 euros
Siège : 9 rue des Longues Raies,
89100 Sens
482244738 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2015, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL890816435

SARL ECURIE DU CLOS

Aux termes d'une décision en date du 31 Décembre 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la SARL ECURIE DU CLOS RCS Sens 528 776 180 au capital de 10 000 euros ayant son siège social au Le Clos 89260 Voisines à compter du 31 Décembre 2015 et de nommer comme liquidateur Jean Philippe MOUTHOY, demeurant 5 Rue des Moissons 91670 Angerville, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au Le Clos 89260 Voisines. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL890816438

EARL LES ROSEAUX

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 163 120,45 Euros
Siège social : Les Roseaux
89120 Chambeugle
RCS Sens n° 403 227 879

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2015 réunie au siège de la liquidation de l'EARL LES ROSEAUX a approuvé les comptes de liquidation clos au 31 décembre 2015, a donné quitus à M. Lionel Moreau, liquidateur, pour sa gestion et pour les opérations de liquidation. Il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL890816441

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : D B Renovation

Siège social : 89000 Auxerre – 8 Avenue D'Enfer Rochereau

Objet :

- Toutes activités de courtage en travaux immobiliers,

- Apporteur d'affaire pour tout organisme de crédit,

- Promotion de produits nouveaux à destination du bâtiment,

Durée : 99 années

Capital : 5 000 euros

Apports en Numéraire : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Daniel Belaval, demeurant 8 Avenue d'enfer Rochereau – 89000 Auxerre

Cession de Parts Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre

Pour avis,

AL890816328

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 février 2016 à Poilly sur Serein (Yonne), il a été constitué une Société par Actions Simplifiée.

Dénomination sociale : ÉLEONORE MOREAU

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises.

La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières.

Capital social : 1 000 euros.

Siège social : 1 route de Lichères - 89310 Poilly sur Serein

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Président : Mme Éléonore Moreau, demeurant à Poilly sur Serein (Yonne), 1 route de Lichères.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le Président.

AL890816411

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 15/01/2016, il a été constitué une SARL dénommée C-MY PUB Siège social: 55 rue du moulin du président 89000 Auxerrre

Capital: 5000€

Objet: création d'identité visuelle

Gérance: M. Arnaud Choiral, 38 rue théodore de bèze 89000 Auxerre

Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL890816413

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 15/01/2016, il a été constitué la SCI dénommée BACOVE Siège social: lieu-dit le ponceau 89140 Gisy les nobles

Capital: 100€

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers

Gérance: Mme Véronique GIROUX-AUDOLI, lieu-dit le ponceau 89140 Gisy les nobles Cessions soumises à agrément.

Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS de Sens

AL890816414

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Joigny (89300) du 16 janvier 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DE LA VOIE ROMAINE,

Forme : Société civile immobilière, Capital : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Siège social : 20 rue de la Voie Romaine, Léchères, 89300 Joigny,

Objet : la propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location, mise à disposition gratuite, revente ou autrement des biens et droits immobiliers qui seront apportés à la société, construits ou acquis par elle au cours de la vie sociale ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée : 99 ans,

Gérance : Monsieur Christophe Lepage, demeurant 20 rue de la Voie Romaine, Léchères, 89300 Joigny,

Agrément : toute cession et transmission de parts, autre qu'entre associés, est soumise à l'agrément de la collectivité des associés,

Immatriculation : RCS de Sens.

Pour avis

AL890816422

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les

caractéristiques suivantes :

Dénomination : F2

Forme : Société à responsabilité limitée

Siège Social : 5, rue Henri Joly – 89000 Auxerre

Objet: Commerce de détail d'habillement ;

Durée : 99 ans

Capital : 1.000,00 euros

Gérance : Mr Ferrer Didier demeurant 4, rue des Bons Enfants – 89000 Auxerre

Immatriculation : au RCS de Auxerre.

Pour avis,

AL890816428

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/01/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : ARRET OLIVIER

Siège social : 60 route de Fontaines, 89150 Saint Valérien

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 5000 €

Objet social : Travaux de maçonnerie générale, de terrassement et tous corps de bâtiment

Gérant : Monsieur Olivier ARRET, 60 route de Fontaines, 89150 Saint Valérien

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890816433

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/02/2016, il a été constitué une SARL dénommée : SCORE EVENT

Siège social : 10 route de fontenailles, le suchois, 89560 Fontenailles

Capital : 7.000€

Objet : conseil dans l'événementiel

Gérance : M. BATTUT Julien, 16 rue de fontenailles, 89560 Fontenailles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre.

AL890816436

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 19.2.2016, il a été constitué une SARL dénommée : E.T.B.

Sigle : FIGHT GYM.

Capital : 2000€.

Siège : 3 rue L. Renault, 89000 Auxerre.

Objet : Salle de remise en forme proposant diverses activités sportives dont des activités de sports de computs, ventes d'articles de sport et de complément alimentaires.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mr EL OUAHABI Adnane, 9 Bis Rue de l'Alouette, 89000 Auxerre et Mr TREMEAUX Ayremic, 6 rue Colbert, 89000 Auxerre.

Immatriculation au RCS de Auxerre

AL890816442

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 04/02/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : LAVAGE ERVYTAIN

Siège social : route de Genève, route de Genève, 89600 Saint Florentin

Forme : SARL

Sigle : SARL LAVAGE ERVYTAIN

Nom commercial : LAVAGE ERVYTAIN

Capital : 5000 €

Objet social : Centre de lavage haute pression et nettoyage manuel ou automatique de tous types de véhicules,vente de produits pour automobiles,vente de petites denrées alimentaires.vidange des eaux usées pour camping car.

Gérance : Madame Nathalie Aubry, 25 grande rue, 89570 Lasson

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890816444

SCI «LE VENT D'ANGE»

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €uros
Siège social: 16 Route du Lac
89 630 Chastellux sur Cure

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé le 16 Février 2016, il a été procédé à la constitution d'une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LE VENT D'ANGE

Forme : Société civile immobilière

Capital : 1 000.00 €uros – Apports en numéraire

Siège social : 16 Route du Lac – 89 630 Chastellux sur Cure

Objet social : Propriété, exploitation, et Administration d'un bien immobilier.

Durée : 99 Années à compter de son immatriculation au registre du Comme ce et des Sociétés.

Gérants : Nommés pour une durée illimitée Monsieur Romuald GERMA et Madame Angeline Garcia demeurant ensemble : 2 Route de Maison dieu – 89 660 Chamoux

Immatriculation : Registre du Commerce et des sociétés d'Auxerre.

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre (Yonne).

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer au droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

Pour avis, la gérance

AL890816448

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18 février 2016,

Il a été constitué une Société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination Sociale : «LE CHASTELLUX»

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 10 000 €uros – Apports en numéraire

Siège Social : 16 Route du Lac – 89 630 Chastellux sur Cure

Objet Social. Débit de boisson et de restauration, snack, traiteur, ventes à emporter, dégustation, vente de produits régionaux et artisanaux, hôtel, hébergement, Location meublée saisonnière ou permanente.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Président : nommés pour une durée non limitée : Monsieur Romuald GERMA et Madame Angeline GARCIA demeurant ensemble : 2 Route de Maison Dieu– 89660 Chamoux

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre (Yonne).

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer au droit de vote sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses parts sociales. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.

Pour avis

AL890816449

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître DECAUX Florian notaire associé à Saint Céré, 46400, le 12.2.2016, il a été constitué une SCI dénommée : SCI VERBEKE.

Capital : 493 300€.

Siège : lieudit Les Fosses, 89160 Sennevoy-Le-Bas.

Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 90 ans.

Gérance : Mr VERBEKE Jan et son épouse Mme VAN TOMME Roselina, lieudit Les Fosses, 89160 Sennevoy-Le-Bas.

Cession de parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. A l'exception des cessions entre associés, à titre gratuit ou onéreux, qui sont soumises à la majorité simple des associés.

Immatriculation au RCS de Auxerre

AL890816458

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42
legles@terres-de-bourgogne.net

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

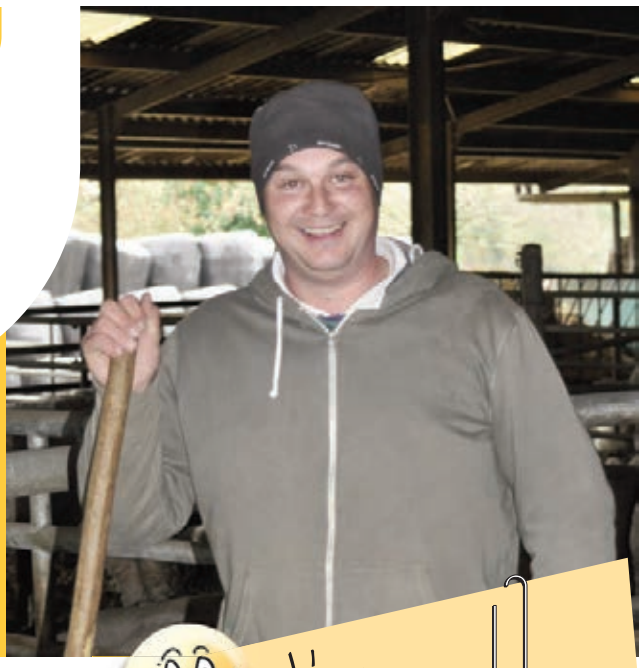
SIGNATURE

Terres de Bourgogne
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux
Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr



CREUSE (23)

Paroles de jeunes



SALARIAT

À 30 ans, Yann Vallée est salarié sur 3 exploitations agricoles différentes.

Variété des employeurs, variété des tâches

J'aime

- Bien manger
- Mon métier
- Faire du bois le week-end

Je n'aime pas

- Faire les clôtures quand il fait trop chaud
- Faire le travail que les chefs d'exploitations n'aiment pas faire



Il n'a pas grandi dans le milieu agricole, son père est grutier et sa mère aide-ménagère. C'est son voisin, exploitant céréalier, qui lui a donné le goût et l'envie de travailler la terre. *« Enfant, dès que j'avais un moment, j'allais chez lui et on conduisait le tracteur ensemble. Quand j'étais au collège, je voulais être céréalier par amour des plantes. »*

Il s'est donc tout naturellement tourné vers l'agriculture

« Quand, en 3ème je me suis renseigné au lycée agricole d'Ahun, il fallait faire une formation céréales et polycultures élevage. J'ai donc décidé de faire un CAP agricole « classique » en apprentissage, même si travailler avec les vaches n'est pas mon premier choix. »

Diplômé en 2002 d'un CAP, Yann a ensuite enchaîné avec un BPA (Brevet Professionnel Agricole) qu'il a obtenu en 2003 et qui lui a permis d'avoir le statut d'ouvrier hautement qualifié.

De 2003 à 2007, il a été employé sur une même exploitation, jusqu'à ce qu'en juin 2007, il découvre Agri Emploi 23 grâce à un de ses amis. En effet, ce dernier démissionnait et lui a alors proposé de prendre sa place. Agri Emploi 23 est un groupement d'employeurs départemental qui a pour but de répondre aux besoins et à la demande des agriculteurs. L'exploitant s'engage à employer le ou les salariés pour un certain nombre de jours sur l'année. Ces jours sont modulables en fonction de la charge de travail sur l'exploitation. C'est une bonne passerelle pour les jeunes qui sortent de l'école puisque cela leur permet d'acquérir une expérience professionnelle. En effet, même si leur employeur est l'association, ils seront amenés à travailler sur différentes exploitations et à découvrir des modes de production différents. C'est un atout précieux, surtout s'ils décident de s'installer à leur compte par la suite.

Variété et liberté

En septembre 2007, Yann a été embauché en direct par l'EARL Rocque avec qui il a signé un CDI à mi-temps. *« Aujourd'hui, je cumule les deux contrats, celui en direct avec l'EARL Rocque et celui avec Agri Emploi 23. »*

Sa semaine est donc partagée entre trois exploitations : les lundi, mardi et un mercredi sur deux, il est sur l'exploitation de M. Rocque qui est naisseur-engraisseur. Un mercredi sur deux et le jeudi, il est chez M. Bourliaud qui produit des broutards. Enfin, le vendredi, il travaille sur l'exploitation de l'EARL Rapinat, spécialisée dans la reproduction.

« Le principe de travailler sur trois exploitations différentes est très intéressant, puisque ce sont trois modes de production différents. Le travail est varié, je ne fais jamais la même chose. Même si au départ je voulais m'orienter vers les céréales, je me suis bien adapté à l'élevage. On est bien, tout le temps dehors. C'est surtout ça qui me plaît. »

Pour Yann, être salarié est très avantageux puisqu'il bénéficie des vacances et de ses week-ends sont libres. *« J'ai aussi la tranquillité d'esprit, je n'ai pas besoin de me lever en pleine nuit pour un vêlage, par exemple. Finalement, en étant salarié, j'ai les avantages du métier sans les inconvénients et surtout, j'ai la garantie de toucher un salaire à la fin du mois. »*

Cécile Devoreix

> *« En étant salarié, j'ai les avantages du métier sans les inconvénients et surtout, j'ai la garantie de toucher un salaire à la fin du mois. »*



Guitares électriques Meloduende

L'excellence à six cordes

Loin des clichés qui voudraient que les campagnes soient reléguées au second plan de l'innovation et des compétences nouvelles, il existe des initiatives qui s'inscrivent dans l'excellence. C'est le cas de Jérémy et Bertrand qui ont su, au travers d'un parcours atypique et de ténacité, s'imposer dans le milieu très fermé des guitares électriques. En bousculant les codes établis, les deux Côte-d'Oriens proposent des instruments d'excellence réalisés en aluminium.



Jérémy et Bertrand dans leur petit atelier situé au cœur de la campagne semuroise. C'est ici qu'ils donnent naissance aux guitares MeloDuende.



Au travers des salons, des médias spécialisés ou directement auprès des artistes, Jérémy assure la promotion des créations MeloDuende.

En découvrant ce garage situé au cœur d'un petit village de Côte d'Or, nous sommes loin d'imaginer la magie qui opère ici. Depuis 6 ans, les mains expertes de Bertrand et Jérémy s'affairent dans la plus grande discrétion pour proposer des guitares électrique d'un nouveau genre, qui séduisent de plus en plus d'artistes, au delà même de nos frontières.

Frères de cœur, Bertrand et Jérémy ont grandi ensemble dans ce petit bourg de 200 habitant situé entre Semur en Auxois et Montbard. A l'adolescence, comme bon nombre de leurs semblables, ces deux complices s'intéressent au rock et se lancent dans la musique. L'un à la guitare, l'autre à la basse, avec leurs copains de l'époque ils forment des groupes de musique qui enchaînent les "répèt'" endiablées. A l'âge où beaucoup s'acharnent à bricoler leurs mobylettes, les apprentis rockeurs se lance un tout autre défi. *«Et si nous fabriquions nos propres guitares ?»*. Bertrand et Jérémy imaginent alors toutes sortes de modèles plus originaux les uns que les autres. Mais rapidement, ils se tournent vers une conception nouvelle : réaliser des guitares électriques en métal. *«Mon papa avait une petite entreprise de mécanique de précision à Fain-lès-Montbard»* souligne Jérémy. *«Tour, fraiseuses, poste à souder... on avait tout sous la main pour faire nos premiers essais»*. En 1995, après plusieurs tentatives, de nombreux bricolages, un premier modèle est né de l'imagination des copains, soutenus par les compétences du père de Jérémy. Cette première guitare en inox, était surtout *«un délire entre potes»* s'amuse Bertrand. Un "délire" certes, mais qui va déclencher beaucoup de choses par la suite.



Bertrand, le "touche à tout" de la bande. Il faut compter en moyenne une centaine d'heures de travail pour réaliser un instrument. Entre la commande et la livraison, et en fonction des demandes particulières de personnalisation, il faut compter 3 à 4 mois de délai.

Plusieurs cordes à …

Bertrand s'intéresse alors à la lutherie et souhaite s'orienter dans cette voie. Mais le "schéma" d'orientation scolaire de l'époque ne l'entend pas de cette oreille... *«A 17 ans, j'étais déjà trop vieux pour intégrer l'école nationale de lutherie de Mirecourt»* ironise Bertrand. Bertrand c'est l'artisan, le "touche à tout" de la bande. Sa curiosité, sa soif de connaissances, de maîtrise du geste, le poussent à construire lui même son parcours. Le haut lieu vosgien de la lutherie ne veut pas de lui ? Qu'importe ! Bertrand s'oriente vers l'ébénisterie. CAP et BEP en poche, il intègre l'école du bois de Mouchard, puis celle de Moirans-en-Montagne dans le Jura. Dans cette région, fleuron du bois, Bertrand obtient une Maîtrise en mobilier et construction bois, et un DESS en design industriel. Un cursus qui va l'amener à maîtriser parfaitement ce matériaux, pour finalement mieux s'en passer ...

De son côté, Jérémy s'oriente vers une formation commerciale. Bac économique et social en poche, il intègre un BTS action commerciale *«comme je parlais tout le temps, on m'a mis là»* s'amuse-t-il. *Mais il faut «gagner sa vie»*. Jérémy arrête ses études, et enchaîne plusieurs emplois dans le domaine du commerce, du management et intègre le service de formation chez Renault.

L'idée des guitare en métal n'est pourtant pas totalement abandonnée. En 2006, Jérémy décide de *«raccrocher le costard»*. Avec Bertrand, *«son presque demi-frère»*, Cédric son cousin et Sébastien, ils ressortent les plans des tiroirs, dépoussièrent les premiers modèles et se lancent à fond dans l'aventure en créant la marque MeloDuende. L'inox est abandonné au profit de l'aluminium 6061. Cet alliage, utilisé notamment dans l'aéronautique, est plus délicat à souder mais offre la particularité d'être anti-magnétique, donc de ne pas créer de parasites. *«Un vrai bonheur pour les techniciens du son qui n'ont pas à encaisser le souffle des amplis»* souligne Jérémy. De plus, la densité de l'alu offre une résonance naturelle qui augmente le sustain de la note (durée de la note jouée sur la corde). Rapidement, la bande finalise quelques modèles. Il faut maintenant se faire connaître, se vendre auprès des magasins et surtout être reconnus par ses pairs. Mais le petit monde de la lutherie reste souvent très fermé. *«On nous a pris pour des extra-terrestre. Finalement le monde du rock est assez "réac"»* déplorent les "Meloboys". Ils décident donc de *«se faire juger par les musiciens professionnels»*. Jérémy commence alors un parcours du combattant. S'en suivent de longues heures d'attente à la sortie des concerts. *«Une fois passée la barrière des gorilles de la sécurité, des assistants, j'allais à la rencontre des artistes. Quelque fois on me mettait dehors par la porte, je revenais par la fenêtre»* plaisante Jérémy. Cette ténacité a fini par porter ses fruits lorsque que Serge Teyssot-Gay, ex guitariste du groupe Noir Désir tombe sous le charme de l'instrument et passe commande. Une première livraison qui fait "boule de neige" dans le milieu du rock. Le club des processeurs de MeloDuende s'agrandit peu à peu. CC' (Shaka Ponk), Skip the Use, Yodelice, Tryo, Indochine, Johnny Hallyday... Ces instruments de qualité rencontrent un certain succès en France et au même au delà. Avec l'acquisition d'une MeloDuende par Billy Gibons, guitariste du groupe ZZ Top, les guitares Made in Semur vont même chasser sur les terres des Fender et autres Gibson.

F. Duclos



Après de nombreuses heures de soudure, meulage, ponçage... le corps de la guitare est maintenant prêt à recevoir ses différents éléments. Manche, cordier, chevalet, micro... les guitares MeloDuende ne reçoivent que ce qui se fait de mieux en la matière.



Les épures en bois servent à donner la forme de l'éclisse. Stratocaster, Telecaster, Les Paul, SG, Explorer, Flying V... une bonne moitié des modèles proposés par MeloDuende reprend les grands standards de la guitare électrique.

Les guitares Meloduende sont entièrement fabriquées à la main. Le corps de la guitare, creux, est constitué de deux plaques en aluminum de faible épaisseur, reliées par une éclisse (bande de métal formant la tranche de la guitare). Cette dernière est mise en forme autour d'une épure en bois, pour être pointée avant soudure définitive. La gamme MeloDuende est composée pour moitié de modèles "classiques" reprenant les formes standards de guitare électrique, et pour l'autre moitié de formes propres à la marque. Les autres composants, comme les manches en palissandre, les micros, les chevalets, proviennent de fournisseurs US haut de gamme et contribuent à l'excellence des guitares. Les prix varient de 2000 euros, pour les entrée de gamme "standards" et peuvent dépasser les 3500 euros pour les modèles custom entièrement personnalisés selon les demandes des musiciens. Formes, type de micro, position des potentiomètres... Jérémy et Bertrand ne disent jamais non aux demandes parfois farfelues des musiciens, mais toujours avec la finalité de fabriquer des guitares faites pour être jouées.

